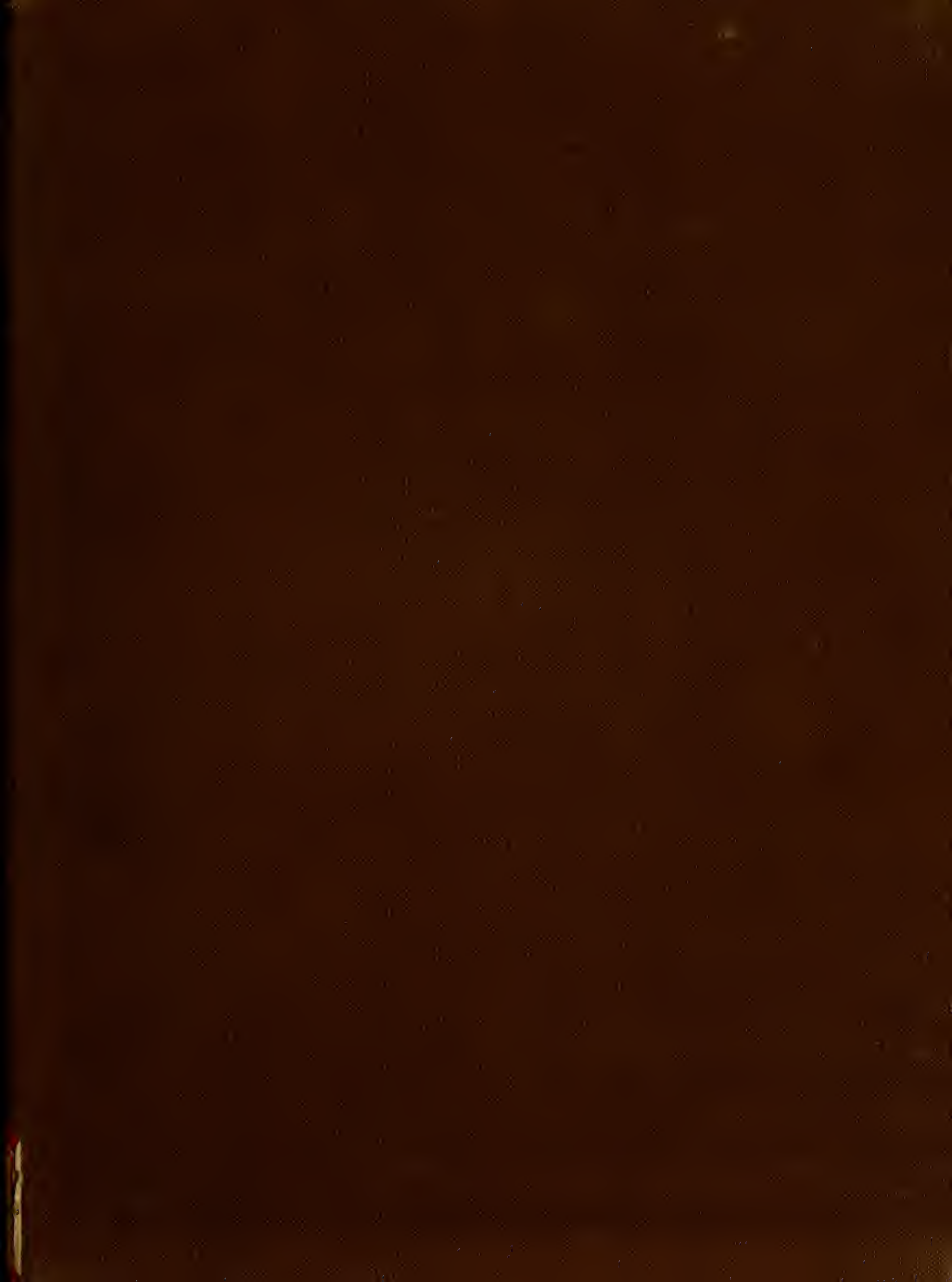


RECUEIL

DE

Chroniques, Chartes et autres Documents concernant l'Histoire et les Antiquités de la Flandre-Occidentale,

PUBLIÉ PAR LA SOCIÉTÉ D'ÉMULATION DE BRUGES.

DEUXIÈME SÉRIE.

CHRONIQUES GÉNÉRALES DE LA PROVINCE.



Cette Statue se trouve dans l'Abbaye de notre dame de la victoire près de Senlis, et fut sculptée lorsque Philippe Auguste, après la victoire de Bouvine. Y fonda cette Abbaye.

[Recueil de chroniques ..
2. sér Chroniques générales de la province]

PHILIPPIDE

DE

GUILLAUME-LE-BRETON.

Guilelmus Brito-Armoricus.

EXTRAITS CONCERNANT LES GUERRES DE FLANDRE.

Texte Latin et Français.

AVEC UNE INTRODUCTION ET DES NOTES

Par Octave Delepierre,

L'UN DES MEMBRES FONDATEURS DE LA SOCIÉTÉ D'ÉMULATION,
DES BIBLIOPHILES DE MONS, DE LA SOCIÉTÉ DES ARTS ET DES LETTRES DU HAINAUT,
CORRESPONDANT DU MINISTÈRE DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE, A PARIS,
POUR LES TRAVAUX HISTORIQUES ET LES MONUMENTS ETC.



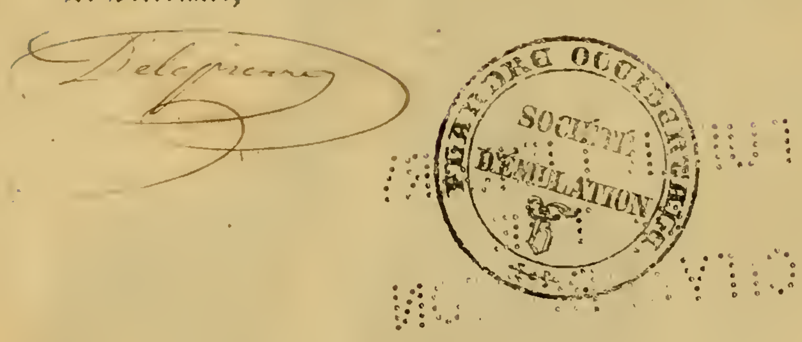
Bruges. — Imprimerie de Vandecasteele-Werbrouck.

1841.

No 124.

Le Président,

Le Secrétaire,



LISTE DES MEMBRES EFFECTIFS

DE LA

Société d'Emulation pour l'Histoire et les Antiquités de la Flandre Occidentale.

MESSIEURS.

1. L'ABBÉ C. CARTON, Directeur de l'Institut des Sourds-Muets et des Aveugles, Chevalier de l'ordre de Léopold, PRÉSIDENT.
2. P. DE STOOP, Pharmacien, Membre de la Société des Sciences physiques etc. de Paris, TRÉSORIER.
3. EDMOND VEYS, Docteur en droit, Chef de division au Gouvernement provincial.
4. L'abbé J. O. ANDRIES, Chevalier de l'ordre de Léopold et décoré de la croix de fer.
5. F. DE HONDT, Orfèvre-Graveur, Membre de la Société des Beaux-Arts et de Littérature, à Gand.
6. L'abbé F. VAN DE PUTTE, Régent au Collège Épiscopal, à Bruges.
7. J. OCTAVE DELEPIERRE, Archiviste de la province, Membre du Comité historique de Paris, de l'Académie des Lyncéens de Rome etc. SECRÉTAIRE.
8. BOGAERTS, Professeur à l'Athénée de Bruges et Archiviste de la ville.
9. VAN HUERNE DE PUYENBEKE, à Bruges.
10. J. J. VERMEIRE, Propriétaire à Bruges.
11. LAMBIN, Archiviste de la ville d'Ypres, Chevalier de l'ordre de Léopold.
12. DE NET, Avocat, Secrétaire de l'Academie des Beaux-Arts, à Bruges.
13. Le BARON VAN DE WEYER, Ministre plénipotentiaire de S. M. le Roi des Belges à Londres.
14. RUDD, Architecte de la ville de Bruges.
15. VOISIN, Conservateur de la Bibliothèque de l'université, à Gand.
16. Le BARON de REIFFENBERG, Conservateur de la Bibliothèque Royale, à Bruxelles.
17. ANTOINE VERVISCH, Particulier, à Bruges.
18. PH. BLOMMAERT, Avocat, secrétaire de la Société des Bibliophiles flamands, à Gand.
19. JULES VAN PRAET, Secrétaire du Cabinet du Roi, à Bruxelles.
20. DE MEYER, Docteur en Chirurgie, Président de la Commission provinciale de Médecine, Chevalier de l'ordre de Léopold, à Bruges.

LISTE DES MEMBRES EFFECTIFS.

21. Le Comte FRANÇOIS GOETHALS-PECSTEEN, Chevalier de l'Éperon d'Or, à Bruges.
22. Le Dr DE RAM, Recteur magnifique de l'université catholique, à Louvain, chevalier de l'ordre de Léopold, membre de l'Académie et de la Commission royale d'histoire etc. etc.
23. VAN DALE-BEKAERT, Membre de plusieurs Sociétés savantes, à Courtrai.
24. Le Comte DE MUELENAERE, Gouverneur de la Province.
25. JOSEPH DE NECKERE, Membre de la Députation permanente des États provinciaux.
26. KERVYN DE LETTENHOVE, à St-Michel lèz-Bruges.
27. L'abbé VERDEGHEM, Professeur, à Roulers.
28. Le Comte DE LOOZ, à son château de Bonlez.
29. VERBEKE, Curé à Ouckene, ex-principal du collège de Courtrai.
30. L'abbé J.-B. MALOU, Chan. Hon. Prof. de Théol. et Bibliothécaire à l'Univ. cath. de Louvain.
31. IMBERT DES MOTELETTES, à Bruges.
32. DE GERLACHE, Président de la Cour de Cassation, à Bruxelles.
33. THÉODORE DE JONGHE, Rentier, à Bruxelles.
34. CHALON, Président de la Société des Bibliophiles de Mons, à Bruxelles.
35. J. DE MERSSEMAN, Docteur en Sciences, Secrétaire de la Commission provinciale de Médecine, à Bruges.
36. SERRURE, Professeur de l'Université, à Gand.
37. J. VERGAUWEN, Propriétaire, à Gand.
38. JULES MAZEMAN DE COUTHOVE, à Ypres.
39. LE GLAY, Archiviste général du Département du Nord, à Lille.
40. DE ROOVER DE ROOSEMEERSCH, à Bruxelles.
41. LANSEN, à Couckelaere.
42. WALLAERT, Doyen, à Thourout, Membre de la Chambre des Représentants.
43. DAVID, Président de la Pédagogie du Pape Adrien VI, à Louvain.

INTRODUCTION.

Entre tous les poèmes historiques sur la Belgique, il en est peu qui égalent la Philippide de Guillaume-le-Breton en importance. Des descriptions contemporaines donnent à cet ouvrage un grand mérite. Il est certain que l'auteur était plus que personne à portée de savoir tout ce qu'il avait à raconter, puisqu'il fut témoin oculaire de la plupart des événements que l'on va lire.

Quoique le texte de ce poème ait été publié à plusieurs reprises, il est toujours demeuré assez rare pour que peu d'amateurs puissent se le procurer. La traduction française de l'ouvrage entier n'a été éditée qu'une fois, par M. Guizot. Nous avions d'abord pensé nous en servir, et même ce projet avait été exécuté pour le commencement de notre travail; mais, soit que M. Guizot ait employé un élève pour cette traduction sans la revoir ensuite, soit par toute autre cause, il nous a paru qu'elle était si défectueuse pour le fond

*

comme pour la forme, que nous avons dû la refondre en une foule d'endroits. Déjà les auteurs de la continuation de l'histoire littéraire de France, commencée par les Bénédictins, avaient remarqué ce défaut, qu'a signalé également M. Lebon, dans sa notice sur la bataille de Bouvines.

Nous avons tâché de faire disparaître une partie des fautes, et afin de donner sur notre auteur et son ouvrage des renseignements aussi complets que possible, nous allons faire précéder le poème d'une introduction renfermant le résumé de tout ce qu'ont dit sur Guillaume-le-Breton, M. Daunou, dans la continuation de l'histoire littéraire de la France; Niceron, dans ses mémoires pour servir à l'histoire des hommes illustres dans la république des lettres; De la Curne de sainte Palaye, dans les mémoires de littérature de l'académie royale des inscriptions et belles-lettres, ainsi que quelques autres auteurs. Nous terminerons notre volume par les notes les plus importantes des principaux commentateurs. Comme ce qui est particulièrement intéressant pour la Flandre, dans notre auteur, ce sont les querelles et les guerres entre Philippe-Auguste et notre comte, qui se terminèrent par la malheureuse bataille de Bouvines, c'est aussi à cela que nous nous bornerons dans la présente publication.

Guillaume-le-Breton fut ainsi nommé parce que ce fut en Bretagne qu'il naquit. Il se distingue par cette qualification de plusieurs auteurs qui portèrent le nom de Guillaume (1). On ne sait pas d'une manière positive quel canton de la Bretagne lui a donné le jour, mais bien des inductions tirées de ses ouvrages tendent à prouver que ce serait

(1) Entr'autres Guillaume de Champagne, cardinal, archevêque de Rheims, oncle de Philippe-Auguste; de Guillaume Langlois, un des quatre professeurs de l'université de Paris qui, à la fin du XIIe siècle, projetèrent d'aller vivre ensemble dans la solitude; de Guillaume-le-Petit, abbé du Bec; de Guillaume de Ribes, troubadour; du troubadour Guillaume, prince d'Orange, écorché vif en 1218, et de plusieurs autres.

le diocèse de St-Pol de Léon, auquel répond le département actuel du Finistère.

La date de sa naissance n'est pas non plus déterminée. Cependant si l'on indiquait l'année 1165, on pourrait s'autoriser du vers où il se donne 55 ans lorsqu'il compose son poème de la Philippide, car nous verrons que c'était vers 1220.

Nous savons aussi par lui qu'il fut envoyé dans la ville de Mantes, à l'âge de 12 ans, quand déjà s'annonçait son goût pour la poésie. Il acheva à Paris son cours d'étude. D'assez bonne heure il fut attaché à la maison du roi, et remplit les fonctions de chapelain de Philippe-Auguste. Il fit à Rome plusieurs voyages qui doivent monter au temps de la répudiation d'Ingelburge et des démêlés du monarque avec le Saint-Siège, c'est-à-dire aux années 1193 à 1201. En effet, ces missions avaient pour but de maintenir le divorce résolu par Philippe, et son mariage avec Agnès de Méranie.

Guillaume était aussi un des conseillers du roi, assistait quelquefois aux délibérations de ce prince et l'accompagnait même dans ses expéditions militaires. Il était en 1203 au siège de la Roche-Gaillard. Il décrit en qualité de témoin oculaire, l'état horrible où la famine avait réduit ces malheureux. Il suivit aussi la campagne de 1213, se trouva sur la flotte française rassemblée à Damme, ensuite à la prise de Courtrai, où, dit-il, nous entendîmes enfin parler notre langue, et non plus le jargon barbare qui nous avait si longtemps fatigués. Il a vu de plus près encore la bataille de Bouvines, en 1214. Là, dit-il, nous étions derrière le roi, un de ses clercs et moi, son chapelain, qui écris ces choses. Dès que nous eumes entendu le bruit des trompettes, nous entonnâmes le psaume: *Benedictus Deus meus docet manus meas ad prœlium et digitos meos ad bellum;* puis l'*Exurgat Deus;* ensuite le psaume *Domine, in virtute tuâ lætabitur rex*, que nous chantâmes tout entier, malgré les larmes et les sanglots qui étouffaient notre voix.

Philippe-Auguste confia à Guillaume l'éducation de son fils naturel

Pierre Carlot ou Charlot, et accorda toute sa faveur au poète, cependant nous ne voyons point que celui-ci se soit fort avancé dans la carrière des dignités ecclésiastiques, quoiqu'elle dût être ouverte à un homme aussi bien accueilli à la cour. On ne connait d'autre bénéfice possédé par lui, qu'un canonicat à Senlis, qui lui avait été conféré par Guerin, évêque de cette ville, en 1213.

Guillaume vivait encore en 1226, puisqu'il a connaissance des événements accomplis en cette année. On ne voit pas qu'il ait rien fait, ou écrit après cette année, et il est même assez présumable que, s'il eût survécu quelques mois à Louis VIII, il n'eut pas terminé son douzième livre, sans indiquer la mort de ce prince et l'avénement de Louis IX. Nous supposerons donc que Guillaume-le-Breton a fini sa carrière en 1226.

Il écrivit une chronique en prose qui est la continuation de celle de Philippe-Auguste, écrite par Rigord, qui n'avait été que jusqu'à la trentième année de la vie de ce prince; comme cet ouvrage de Rigord (1), dit-il dans sa préface, était encore peu répandu, il fait une récapitulation succincte de tout ce qu'elle contenait, et y ajoute quelquefois de nouvelles circonstances qui avaient été omises. Ensuite il poursuit sa narration depuis le temps où Rigord finissait, jusqu'en 1219, mais il ne va pas plus loin; en sorte qu'il s'en faut encore d'environ cinq ans, qu'il n'achève entièrement la vie du prince. Quelle

(1) Il n'y a que deux éditions de Rigord, celle de la collection de Pithou, et celle qui commence le cinquième tome du Recueil des historiens de France, par Duchesne. Cette dernière a été conférée avec un manuscrit de l'abbaye de St-Denys et corrigée en beaucoup d'endroits. Dans l'une et l'autre, on trouve à la suite de Rigord et toujours sous son nom, une partie de la continuation de Guillaume-le-Breton, c'est-à-dire, l'histoire de ce qui s'est passé depuis 1209 jusqu'en 1215, après la bataille de Bouvines. Il reste encore environ une page et demie qui n'est plus de Rigord, et qui contient le récit de la mort de Philippe, arrivée le 14 Juillet 1223 et de ses funérailles. On ne dit point quel est l'auteur de ce fragment, tout ce qu'on peut assurer, c'est qu'il n'est pas de Rigord. Il n'y a aucune apparence qu'après avoir fini son histoire à la trentième année du règne de Philippe, il l'eut reprise au bout d'une quinzaine d'années, pour ne faire autre chose que rapporter la mort de ce prince.

que soit l'utilité et l'importance de cette chronique, c'est par sa Philippide que Guillaume a mérité une place très-distinguée dans l'histoire littéraire de son siècle. Ce poème, divisé en 12 livres, comprend 9201 vers hexamètres. Le poète nous apprend qu'il a mis trois ans à écrire son poème et deux ans à le corriger.

Le premier livre s'ouvre par une invocation à la muse de l'histoire et au Verbe divin, source pure de toute lumière. Le poète retrace ensuite, comme au commencement de sa chronique en prose, l'origine de la nation française :

Francio, Priamida satus Hectore etc.

et descend à travers vingt-quatre siècles, jusqu'au sujet qu'il doit traiter; il y arrive au 219e vers. Philippe, couronné en 1179, du vivant de son père, lui succède l'année suivante : il chasse les Juifs; il réprime les blasphémateurs, les hérétiques, les spoliateurs des biens du clergé, et les seigneurs ambitieux dont les intrigues et les révoltes ont menacé le trône, et troublent encore l'état. Le jeune roi parvient à rétablir la paix; mais les feux de la discorde vont bientôt se rallumer, et le poète se prépare à chanter les combats.

Au deuxième livre le roi de France prend les armes contre Philippe d'Alsace, comte de Flandre : l'objet de la querelle est le Vermandois, qui doit retourner à la couronne faute d'héritiers mâles. Le récit du siège de Boves renferme plusieurs détails de tactique, la description de quelques machines, et spécialement de la baliste, dont les Français, est-il dit, n'avaient pas encore su faire usage.

Le refus que fait le roi d'Angleterre, Henri II, de rendre Gisors, occasionne une première rupture entre lui et Philippe-Auguste, qui s'illustre par de nouveaux exploits et qui use avec modération de ses victoires dans le Berri.

Les principaux sujets du troisième chant sont la prise de Jérusalem par Saladin, la croisade où doivent s'engager ensemble les rois d'Angleterre et de France; le soudain renouvellement des hostilités entre

ces deux monarques; d'inutiles conférences à Gisors; des combats dans le Berri et auprès de Mantes; de glorieux faits d'armes de Guillaume-des-Barres et la mort déplorable de Henri II.

Les tableaux retracés dans le quatrième chant, sont ceux du voyage des rois Philippe et Richard à la Terre-Sainte, de leurs démêlés, du retour de Philippe, de la captivité de Richard en Allemagne, des guerres violentes qui se rallumèrent au sein de la France, de la déroute des Français à Fretteval, où Philippe-Auguste perdit, en 1194, son bagage, son trésor, les registres ou archives avec le sceau royal.

Dans le cinquième chant l'on voit se prolonger le récit de ces combats sanglants. Puis vient la mort de Richard, en 1199. Ce récit est précédé d'une vive apostrophe du poète à ce roi de la Grande-Bretagne et d'un discours de la Parque Atropos à ses deux sœurs pour leur reprocher d'avoir filé trop longtemps les jours d'un si mauvais prince.

Au sixième chant Jean-sans-Terre succède à Richard, et signe un traité fort avantageux à la France; mais cette paix trompeuse ne doit point s'affermir : deux attentats de Jean la rompent. D'une part il enlève l'héritière d'Angoulême, promise au comte de la Marche, et envahit les domaines des princes de la maison de Lusignan; de l'autre, il emprisonne son neveu Arthur, duc de Bretagne, et selon Guillaume-le-Breton, il l'assassine de ses propres mains. On s'accorde à imputer à Jean la mort de son neveu; mais qu'il l'ait tué lui-même, ce n'est pas l'opinion la mieux établie. Cependant Guillaume qui la soutient, a protesté au commencement de ce sixième livre, qu'il s'interdit toute altération de la vérité; il a mis en vers ce qu'il a dit en prose, dans sa chronique, et ajoute que l'histoire dédaigne et repousse les fictions.

La principale matière du septième livre ou chant, est le siège de Château-Gaillard dans l'île d'Andely, par où Philippe veut commencer la conquête de la Normandie. Le siège de cette forteresse dura six mois.

Au livre huitième on lit la marche rapide des guerriers français :

maîtres de la Normandie entière, ils envahissent la Touraine, l'Anjou, le Poitou en 1205 et 1206. Mais au tableau de ces triomphes succède celui des guerres intestines qui déchirent les provinces méridionales; et par-dessus tout l'on s'afflige de voir le poète partager et en quelque sorte animer le fanatisme des persécuteurs. Il est vrai néanmoins que ce sentiment lui inspire un éloquent discours qu'il prête à Simon de Montfort. L'histoire de ces expéditions contre les Albigeois est ici conduite jusqu'à la bataille de Muret, où périt le roi d'Arragon en 1213.

Le neuvième chant raconte l'expédition de Philippe-Auguste en Flandre, en la même année 1213. Elle avait pour but une descente en Angleterre, et à cet effet 1700 navires étaient déjà rassemblés au port de Damme.

Il s'agissait de prévenir les entreprises des alliés de Jean-sans-Terre, c'est-à-dire de l'empereur Othon et du comte de Flandre Ferrand, que les intrigues de Renaud de Dammartin, comte de Boulogne, avaient ligués avec le monarque anglais. Ces princes réussirent à faire incendier à Damme une partie de la flotte française; Philippe en fit brûler le reste, et renonçant à descendre dans la Grande-Bretagne, il ne songea plus qu'à soumettre les Belges.

Une action décisive s'apprête et pour en éclairer d'avance le récit, le poète décrit la composition et la marche des deux armées ennemies. Voilà ce que renferme le dixième chant, dont les morceaux les plus animés sont des harangues militaires de l'empereur et du roi de France. Voici quelques vers qui concernent la Flandre, et qui ne pouvaient entrer dans le long fragment de ce dixième chant que nous publions.

Et quis sub numero comprendere possit Yprei
Agminis examen acierum multiplicata
Millia, quæ portis vomuit Gandavus apertis,
Belga quod et rabies Bloetina, quot Insula turmas
Mittat, Ysangrinusque furor, Gravelinga quod addat

Agmina cum Furnis, quot Brugia millibus agros
Contegat armatis, aut Andenarda propinquo
Viribus atque fide Cortreio consociata,
Quos equitum cætus per vicos perque casellas
Collectos armet in Damnum Flandria regis,
Corde tenens memori qualis exolverit anno
Præterito pœnas, quantas perpessa sit ipsa
Jacturas tunc pro meritis à rege Philippo.
Quando Ferrandus nummos suscepit ab Anglis,
Quos malè nunc vertit, nec ad hoc se pœna coercet.
Illum nausifico crucians pedoris odore.
Hos multosque alios quos enumerare morosum est
Auxilium comiti Ferrando Flandria donat,
Ut solus regi videatur posse, suisque
Securè conferre manum, tot millibus illum
Præterit ac causa merito confisa deoque,
Non cura numerum Francorum vivida virtus.

C'est au onzième que se livre la bataille de Bouvines, et le poète ne reste pas au-dessous du sujet. Il retrace tous les mouvements, s'engage en quelque sorte dans la mêlée; peint les attaques, les efforts, les résistances; lutte lui-même et souvent avec succès, contre les difficultés de son travail, et sait mêler à tant de vives peintures des observations qui les embellissent.

Le douzième et dernier livre s'ouvre par le pardon général que Philippe-Auguste accorde à ce comte de Boulogne qui bientôt renoue le fil de ses intrigues avec Othon, et subit enfin, enchaîné dans la tour de Péronne, la peine de ses longues infidélités. Le roi vainqueur rentre à Paris, trainant à sa suite le comte de Flandre Ferrand, chargé de chaînes. Guillaume-le-Breton se complait à peindre la magnificence de ce triomphe qui, selon lui, effaçait en éclat, tous ceux qu'avait admirés l'antiquité; ce qui amène une digression au moins inutile sur les triomphes de Pompée, de Jules César, de Vespasien et de Titus. Les Parisiens firent de telles illuminations, qu'on pouvait dire à la lune et aux étoiles: je ne vous dois rien,

Nil vobis debeo; les autres villes imitèrent cet exemple. La description de ces réjouissances est suivie d'un pompeux éloge de Philippe. Nous lisons ensuite que Jean-sans-Terre mourut quatre ans après la bataille de Bouvines: c'est une legère erreur; Jean est mort en 1216 et non en même temps que l'empereur Othon, qui a vécu j'usqu'en 1218.

On a pu, par l'analyse des douze chants, apprécier le mérite de cette composition. Ce n'est pas un poème épique, il n'y a point d'unité d'action; c'est une histoire en vers, du règne de Philippe-Auguste, histoire ordinairement exacte et instructive, où l'ordre chronologique des événements est presque toujours suivi, et qui pourrait sembler complète, si l'on ne remarquait pas l'omission presque affectée de certains faits d'une assez haute importance, tels que la répudiation de la reine Ingelburge, le mariage avec Agnès de Méranie, les démêlés avec la cour romaine, l'interdit jeté sur le Royaume. Guillaume-le-Breton a été employé lui-même dans ces fâcheux débats, et c'est précisément parcequ'il les connait si bien qu'il ne juge pas à propos d'en parler dans ses vers; il n'en a presque rien dit, même dans sa chronique en prose.

Au surplus, la Philippide s'annonce avec franchise comme un monument élevé à la gloire du monarque; elle raconte, elle célèbre les actions qui doivent lui obtenir les hommages de la postérité; si l'on veut savoir quels reproches il a pu mériter, il faut recourir à d'autres sources. Et cependant ce poème n'est point un tissu de fictions, les faits n'y sont pas surchargés de circonstances fabuleuses. Disons plus; on retrouverait dans plusieurs histoires écrites en prose, jusque dans les plus classiques, des descriptions, des digressions, des harangues pareilles à celles que Guillaume-le-Breton s'est permises; et en beaucoup d'annales du moyen-âge, plus de traditions populaires, de contes puérils, de narrations merveilleuses que ses douze livres n'en présentent, quoiqu'il en ait encore trop recueilli peut-être. Si l'on excepte un discours d'Atropos, l'intervention d'ailleurs rare des Furies, de Bellone, de la Victoire,

et un fort petit nombre d'inventions de cette espèce, l'ouvrage tout poème qu'il est, demeure purement historique et mérite d'être compté parmi les tableaux originaux d'un règne mémorable. Les faits y sont essentiellement les mêmes que chez les autres chroniqueurs contemporains, quelquefois pourtant avec plus de détails topographiques et militaires. Guillaume décrit les lieux, les villes, les contrées, les mœurs des habitants, les ressources du pays, l'état de l'industrie et du commerce. En racontant les batailles, il nous fait connaître la tactique des guerriers de ce siècle, leurs armures, leurs différentes armes offensives et défensives, leur manière de camper, d'entreprendre et de soutenir des sièges.

Aussi sert-il souvent à expliquer bien des endroits d'autres historiens, qui n'étaient pas assez développés et que, sans lui, nous n'entendrions peut-être point, et il nous apprend un grand nombre de détails curieux qui ne se lisent ni dans Rigord, ni dans l'histoire que Guillaume-le-Breton avait donnée lui-même en prose, ni dans aucun autre historien.

Pour ce qui est de sa poësie, on y reconnait de la facilité, quoique tout s'y ressente du mauvais goût de son temps, ce qui ôte souvent tout le prix aux meilleurs endroits: les récits, les portraits, les descriptions, tout y est vivant et animé. La versification semble couler de source, elle a du nombre et de l'harmonie; mais comme si ce n'était pas assez pour l'auteur, de ces beautés que la nature lui présente, il court sans cesse après des pointes et des jeux de mots. Il ne fait pas difficulté de copier des hémistiches et des vers presqu'entiers des anciens poètes latins, et dans ce qui est de lui, il est facile de voir, par les fautes de quantité qui lui échappent, qu'il ne s'est pas rendu esclave des règles de la prosodie. Un des plus savants critiques du dix-septième siècle, après s'être exercé sur tout ce qu'il y a de meilleurs auteurs dans l'antiquité, ne dédaigna pas de consacrer encore à la Philippide les dernières années d'une vie très-infirme. Barthius était septuagénaire et paralytique, depuis

trois ans, de la moitié du corps, lorsqu'il fit imprimer ce poème. Il ne manquait à Guillaume-le-Breton, a-t-il dit dans ses *adversaria*, que d'être né dans un siècle plus heureux. En effet les réflexions qui viennent à la suite du récit de la mort de Henri roi d'Angleterre, méritent d'être remarquées; elles sont solides et écrites à peu de chose près de façon à n'être point desavouées des plus grands poètes; elles finissent le troisième livre. On peut voir aussi dans le sixième, la manière dont il peint le cruel roi d'Angleterre, successeur de Henri, plongeant son épée dans le sein du fils de son frère, et les larmes de ce malheureux prince qui ne peuvent le fléchir.

Il ne réussit pas moins aux peintures dans le genre gracieux que dans le genre tragique: telles sont celle du printemps, qui commence le septième livre, et celle de cet orme fameux dans l'histoire de France et situé près de Gisors. Il fut, comme l'on sait, le sujet, et pour ainsi dire le théâtre d'un grand combat entre les Anglais et les Français.

Il y aurait des pages entières à copier, si nous voulions rapporter les récits admirables qu'il fait de certains combats. C'est dommage, nous le répétons, que ces beautés soient obscurcies par des pointes, qui ne devraient trouver leur place que dans des poèmes comiques. S'il a, par exemple, à parler de la reine Blanche, il ne trouve rien de plus flatteur et de plus agréable à dire que ce vers:

Candida candescens candore et cordis et ore.

S'il fait la description du printemps, Flore, dit-il, dans cette aimable saison fait sortir de son sein des fleurs:

Unde comas comis Dea comat amantum.

Au milieu d'un magnifique récit, d'un combat de Guillaume-de-Barres, son adversaire se croyant déjà maître de ce brave champion, s'écria:

Barras, gaudete quirites,

Fregimus, in manibus sunt Barræ denique nostris,
Nulla potest nobis jam barrula tollere Barras.

Un autre récit d'une grande déroute est terminé par ces deux autres vers burlesques:

Nec reperire queas in tantis millibus unum,
Qui sua mille velit calcaria vendere libris.

Les frayeurs d'un coupable sont exprimées par ce jeu puéril de mots et de pensée:

Plusque flagellando servilis pœna timorque,
Proficit, ut reprobos reproborum reprobet actus.

Et celle de Ferrand, comte de Flandre, en danger d'être fait prisonnier, par ces autres vers:

Sic metuens metuendo metu pœnam luit ipso,
Pœnaque sit præsens, pœnæ formido sequentis.

Enfin après avoir fait la description la plus magnifique de la bataille de Bouvines tant par les belles images qui y sont répandues, que par les détails curieux que nous y apprenons, le poète anime les fourreaux même des épées des vainqueurs. Ces épées en sont sorties toute reluisantes, elles se sont depuis souillées du sang ennemi; les fourreaux dont elles étaient sorties, les méconnaissent lorsqu'elles vont pour s'y replacer, ils ne les veulent point recevoir, ils les repoussent:

Francorum gladios nimia jam cœde rubentes,
Vix foruli agnoscunt, quosque emisère nitentes.
Tabo sordenti mutatos pene repellunt.

L'on ne finirait pas si l'on voulait entrer dans le détail de tous les endroits de cette espèce, et peut-être ne nous y sommes nous que trop arrêtés.

Nous parlerons maintenant des éditions que nous avons des ouvrages de Guillaume-le-Breton.

Jacques Meyer a publié à Anvers en 1534, un volume in-8°, intitulé: *Bellum quod Philippus Francorum rex cum Othone Anglis, flandrisque gessit, annis abhinc* 300 *conscriptum, nunc a mendis expurgatum, carmine heroico.* C'est une partie de la Philippide de Guillaume-le-Breton, la presque totalité des livres IX, X et XII. Le poème entier est inséré dans le recueil de P. Pithou, imprimé en 1596, à Francfort, in-folio, et se retrouve plus correctement d'après deux manuscrits dans le tome V de la collection de Duchesne, publiée à Paris, en 1649, et d'où nous avons extrait la présente édition.

Huit ans après, Gaspar Barth (ou Barthius), l'un des plus savants hommes et des meilleurs critiques du XVIIe siècle, mit au jour un volume ayant pour titre : *Speculum boni, pii, cordati et fortunati principis, qualis describitur, et revera fuit Francorum rex Philipppus Augustus, a deo datus, qui regnavit ab anno Christi* 1180 *usque ad annum* 1223 *seminclusum.*

C'est une 3e édition des douze chants de la Philippide, édition fort précieuse, quoique Barth n'eut aucun manuscrit à sa disposition, et qu'il ne connût, à ce qu'il semble, que l'édition très fautive de Pithou. C'est par ses propres conjectures que Barth a opéré, sur beaucoup de passages altérés ou défectueux, de très heureuses corrections. Il a joint à l'ouvrage un commentaire aussi judicieux qu'érudit, tel qu'on le pouvait attendre d'un écrivain laborieux à qui la littérature de l'antiquité et celle du moyen-âge, étaient familières.

Il y rapporte les passages même en prose de Guillaume-le-Breton, de celle de Rigord, et des autres auteurs qui peuvent éclaircir les faits; il tire souvent des anciens écrivains, des explications de plusieurs mots de la basse latinité, dont Ducange a fait usage dans son savant glossaire. Il y fait sentir en esprit judicieux les beautés et les défauts de cet ouvrage et rapporte assez souvent les vers des auteurs grecs ou latins qu'il a ou imités ou copiés, il corrige ou supplée des textes,

de sorte que ce commentaire est d'un grand usage pour ceux qui veulent bien entendre ce poème qui n'est pas sans difficultés.

Mais étranger à la France, Barth, il le faut avouer, jette peu de lumière sur les personnages et les localités dont Guillaume fait mention. Ce dernier genre d'éclaircissement est complet dans l'édition du poème, donnée en 1818 par M. Brial, qui a d'ailleurs rétabli les meilleures leçons du texte, en faisant usage du manuscrit 5952 de la bibliothèque du Roi. M. Brial a reproduit quelques-unes des notes de l'allemand Barthius, mais en général il a écarté celles qui étaient purement littéraires, ce qui laisse beaucoup de valeur à l'édition de 1657. Les précédentes sont devenus tout-à-fait inutiles. Le septième chant où se trouve le siège du château Gaillard, vient d'être réimprimé seul dans une histoire particulière de cette forteresse, par M. Deville.

Une traduction en prose française de la Philippide entière a paru en 1825 dans la collection de mémoires relatifs à l'histoire de France, dont M. Guizot est l'éditeur. Cette version est précédée d'une notice sur Guillaume-le-Breton, extraite de celle qui se lit dans la biographie universelle. On a de part et d'autre, écrit Nantes au lieu de Mantes (Medunta), comme le nom de la ville où Guillaume fut envoyé à l'âge de douze ans; et 1697, au lieu de 1657 comme date de l'édition de Barthius. La biographie disait que Pierre Carlot était devenu de trésorier de Tours, évêque de Noyon, ce qui est exact; la notice de 1825, par une sorte de syncope, le fait mourir évêque de Tours; et ce ne sont pas les seules inexactitudes de ce précis qui n'a que trois pages.

On retrouve un grand nombre de pages de la traduction dont nous venons de parler dans l'histoire de Philippe-Auguste, par Capefigue où le poème de Guillaume-le-Breton est toujours cité sous le nom de *Philippéide*. Jusqu'ici tous les auteurs, qui ont parlé de cet ouvrage, l'avaient appelé *Philippide*, et c'est le nom qu'ont conservé des poèmes récemment publiés sur le même sujet.

M. Lebon dans son mémoire sur la bataille de Bouvines, a donné une traduction libre d'une partie de la Philippide. A la suite de ce travail se trouvent: 1° des notes historiques, stratégiques et critiques fort curieuses; 2° une liste raisonnée des auteurs consultés, pleine de vues justes et d'appréciations exactes. On y voit que l'auteur a parcouru plus de soixante-quinze ouvrages, afin de ne rien hasarder et d'être en mesure de placer partout les preuves à côté des faits; et 3° une table des personnes et une autre des lieux mentionnés dans le récit, renseignements indispensables pour éviter la peine de recourir à chaque instant aux biographies et aux vocabulaires géographiques. M. Lebon peut se flatter à juste titre d'avoir répandu beaucoup de lumière sur un des plus importants passages de nos annales.

Le poème de M. Parseval, intitulé *Philippe-Auguste*, ayant un plan et des caractères qui lui sont propres, emprunte assez peu de traits de l'ancien. Sous le titre de Philippide, M. Viennet a mis au jour un poème en 27 chants où l'Arioste et des modèles encore moins sévères, sont plus imités que Virgile et le Tasse. Il n'y a donc pas lieu de le comparer avec la Philippide latine, dont le caractère est constamment sérieux. En faisant mention des éditeurs, commentateurs, traducteurs, imitateurs de Guillaume-le-Breton, notre but a été de montrer à quel point sa Philippide a, depuis la fin du XVIe siècle jusqu'à nos jours, attiré l'attention des hommes de lettres. Celui qui s'en est le plus occupé est Barthius qui, avant de le commenter avec tant de science, l'avait parfaitement apprécié dans son recueil d'observations critiques. Guillaume est à ses yeux un poète d'un ordre fort distingué, et qui a moins de rivaux qu'on ne pense parmi ceux qui, après lui, ont cultivé avec plus de secours, le même genre de littérature. Il a su composer un grand ouvrage où rien n'est forcé ni confus, ni incohérent, quoiqu'on y aperçoive encore plus souvent qu'on ne voudrait, les traces du mauvais goût de son siècle.

Nous avons présenté dans ce qui précède, les principaux points des

dissertations de la Curne de Ste-Palaye (1), de Niceron (2) et des continuateurs de l'histoire littéraire de France. A notre avis, le plus beau travail sur Guillaume-le-Breton, est celui de Mr Lebon, qui a rendu sa notice sur la bataille de Bouvines un appendix dorénavant indispensable de notre poète. Les notices rédigées auparavant sur le même sujet, par Vossius (3), Baillet (4), Fabricius (5), Oudin etc. étaient peu exactes et fort incomplètes.

Il faut se garder de confondre l'auteur de la Philippide, avec quelques autres personnages aussi appelés Guillaume-le-Breton, par exemple, celui auquel sont adressées six lettres de Jean de Salisburg, était prieur de Cantorbery avant que le chapelain de Philippe-Auguste fut sorti de l'enfance, peut-être avant qu'il fut né. Un autre, nommé Guillaume-le-Breton, n'a vécu qu'au XIVe siècle; il était frère mineur, et il a laissé des livres de grammaires, dont le mieux indiqué, bien qu'inédit, est un vocabulaire étymologique des mots de la bible. Le même nom et le même surnom, désignent dans un manuscrit in-folio, de la bibliothèque du Roi, l'auteur d'une chronique qui commence au déluge et finit au règne de Philippe de Valois. La souscription porte que l'ouvrage a été achevé la veille de l'Ascension de l'an 1484. Sainte-Palaye a examiné cette chronique, et a particulièrement recherché si la partie relative à Philippe-Auguste, n'était pas extraite des écrits du chapelain de ce prince; mais il n'en a rien retrouvé. C'est donc l'ouvrage d'un compilateur du XVe siècle, tout-à-fait distinct de l'écrivain qui, au XIIIe a illustré le nom de Guillaume-le-Breton.

(1) Mémoire de l'acad. des inscript. et belles-lettres, t. VIII, pag. 536 et suiv.
(2) Nic. t. XXVIII, pag. 91-104.
(3) Voss. *De historicis lat.* III.
(4) Baillet, Jugement des savants, tome IV, p. 259.
(5) *Fabric. Bibliot. Med. et infer. lat.* Tome I, p. 281 et suiv.

PHILIPPIDE

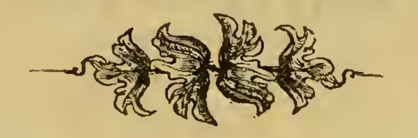
DE GUILLAUME LE BRETON.

BELLUM

QUOD PHILIPPUS FRANCORUM REX

Cum Othone, Anglis, Flandrisque

GESSIT.



Octavus decimus Regi virtutibus aucto
Annus agebatur, sensuque vigebat, et actu.
Flandrensis Comes interea vir magnus et acer
Consilio, generis illustris, nominis alti,
Qui Regem puerum sacro de fonte levârat,
Unde suum nomen, sicut mos exigit, illi
Indiderat, quo nunc exultat Francia victrix,
Plurima quæ Regis debebant esse, tenebat.
Nam Desiderii Mons, Roia, Nigella, Perona,
Cumque suburbanis, urbs Ambia sub ditione
Ejus erant, et quod plus est, Viromannia tota:
Nullo jure, nisi quod Rex ad tempus habenda

PHILIPPIDE

DE GUILLAUME LE BRETON.

GUERRE DE FLANDRE.



Le Roi, croissant toujours en vertu, parcourait sa dix-huitième année, et se distinguait par son esprit et par ses œuvres. Pendant ce temps, le Comte de Flandre, homme grand et sage dans le conseil, issu d'une race illustre, et portant un grand nom, qui avait présenté le Roi enfant sur les fonts sacrés, et lui avait conséquemment, selon que l'usage l'exige, donné son nom, nom dont la France victorieuse se glorifie maintenant avec transport, le Comte de Flandre occupait plusieurs places qui eussent dû appartenir au Roi. En effet, Montdidier, Roye, Nesle, Péronne, la ville d'Amiens et ses dépendances étaient au pouvoir du Comte, et en outre tout le Vermandois; et cela sans aucun droit, si ce n'est que le vieux Roi Louis les lui avait données pour un temps, et que l'enfant devenu Roi

Hæc eadem senior dederat Ludovicus eidem,
Et puer acta patris Rex confirmaverat illi
De facili : Quid enim non impetraret ab illo,
Cujus erat tutor, didascalus atque patrinus ?
Rex super hoc semel ac iterum convenit eumdem,
Ut sibi restituat ea quæ spectare sciuntur
Ad fiscum propriè, nec Regni jura minores,
Quæ debent magis augeri de jure per illum
Qui datus est doctor illi, custosque fidelis.
Et ne deterius ob idem contingere possit,
Flectere tentabat vivis rationibus illum,
Ut quæ non sua sunt, sine vi, sine lite resignet :
Pacificisque minas verbis regalibus addit.
Nam fore se nulli manifestè clamat amicum,
Quem re velle sua fiscum privare videret.

At Comes hæc contra dabat allegamina Regi :
« Hæc mihi donavit genitor tuus, hæc meministi
» Te mihi regali jam confirmasse sigillo.
» His veris titulis mihi jus acquiritur in re,
» Quam repetis regni. Nolis turbare quietem,
» Ne fiant hostes tibi qui parere tenentur.
» Non decet ut tanti sit pactio frivola Regis.
» Non decet ut Regis fiat revocabile verbum. »
Sic allegabat pro se Comes, ociùs illi
Rex ita respondet : « Paucis tibi sic quoque verbis
» Moliar auxilio juris concludere multa.
» Quod meus ad tempus genitor tibi cessit habendum
» Perpetuare nequit præscriptio tam brevis, et quod
» Hæc tibi me jactas jam confirmasse, vigorem,
» Quæ datur à puero possessio non habet ullum. »
Verba ferens graviter Comes ista, repatriat, inde

avait facilement confirmé les actes de son père. Que n'eut-il pas obtenu en effet de celui dont il était le tuteur, le précepteur et le parrain?

Le Roi invita le Comte une première et une seconde fois à lui restituer ce qui était bien connu pour appartenir en propre à son trésor, et à ne pas diminuer les possessions de son royaume, possessions qui devaient bien plutôt, selon la justice, être accrues par les soins de celui qui lui avait été donné pour maître et pour fidèle gardien. Et afin qu'il n'advint pas de plus grands malheurs à ce sujet, le Roi employa les plus fortes raisons pour déterminer le Comte à lui restituer sans combat et sans contestation ce qui ne lui appartenait point. Il ajouta aussi les menaces à ses paroles royales et pacifiques, déclarant hautement qu'il ne pourrait être l'ami de celui qu'il verrait dans l'intention d'enlever à son domaine ce qui lui appartenait en propre.

Mais le Comte répondit au Roi par les allégations suivantes : « Ton » père m'a donné ce pays, et tu te souviens que toi-même tu as » confirmé ces dons de ton sceau royal. Tels sont les véritables titres » qui ont fondé mes droits sur les choses que tu redemandes : ne » cherche point à troubler le repos du royaume, afin que ceux qui sont » tenus de t'obéir ne deviennent pas tes ennemis. Il serait inconvenant » que la promesse d'un roi fut si peu solide; il serait inconvenant que » sa parole pût être ainsi reprise. »

Ainsi disait le Comte dans son intérêt; le Roi lui répondit aussitôt : « En peu de mots, de mon côté, j'apporterai aussi beaucoup d'argu- » mens en faveur de mon droit. Ce que mon père t'a cédé pour être » occupé pendant un temps, une si courte prescription ne peut le » perpétuer entre tes mains; et quant à ce que tu te vantes que j'ai » moi-même confirmé ce don, la possession qui est concédée par un » enfant n'est d'aucune force. »

Ayant entendu ces paroles avec chagrin, le Comte retourne alors

Convocat auxilium, ruit agmine multiplicato
Lecta manus juvenum : nec oportet cogere quemquam,
Cum sua quemque trahat in Regis damna voluntas.
Fervet amor belli. Communia Gandaviorum
Turritis domibus, gazis, et gente superba
Instructas armis acies bis millia dena
Et plures, propriis expensis, donat eidem.
Auxilium bello sequitur non impare fastu,
Ipra colorandis gens prudentissima lanis,
Execranda jurans legionibus arma duabus.
Atrebatumque potens urbs antiquissima plena
Divitiis, inhians lucris, et fænore gaudens,
Auxilium Comiti tanto studiosius addit,
Quo caput et princeps Flandrensis, et unica Regni
Sedes existit, tenuit quam tempore in illo
Comius Atrebates, quo Julius intulit arma
Gallorum populis. Nec Brugia defuit illi
In strepitu tanto, quin pluribus adjuvet illum
Millibus, in bellum fortissima corpora mittens.
Brugia quæ caligis obnubat crura potentum :
Frugibus et pratis dives, portuque propinquo.
Dam quoque villa nocens, Dam verè nomine, Dam re,
Dam olim nostris damnosa futura carinis,
Adjuvit nostros bello pro viribus hostes.
Insula post illos nihilominus exerit arma
Hostica, non paucas arma in bella phalanges.
Insula villa placens, gens callida, lucra sequendo :
Insula, quæ nitidis se mercatoribus ornat,
Regna coloratis illuminat extera pannis,
Unde reportantur solidi, quibus illa superbit.
Insula magnanimo male fida futura Philippo
Proditione sua : tamen in sua damna ruerunt,

dans son pays, et convoque aussitôt ceux qui doivent le secourir. Des troupes choisies de jeunes gens s'élancent en nombreux bataillons; et il n'est besoin de contraindre personne, car chacun se porte volontairement à nuire à notre Roi. L'amour de la guerre fermente dans tous les cœurs : la commune de Gand, fière de ses maisons ornées de tours, de ses trésors et de sa population, donne au comte, à ses propres frais et comme auxiliaires dans les combats, deux fois dix mille hommes et plus, tous habiles à manier les armes. Après elle, vient la commune d'Ypres, non moins renommée, dont le peuple est célèbre pour la teinture des laines, et qui fournit deux légions à cette guerre exécrable. La puissante Arras, ville très-antique, remplie de richesses, avide de gain, et se complaisant dans l'usure, envoie des secours au Comte, avec d'autant plus d'ardeur qu'elle est la capitale et la principale ville de Flandre, et l'unique résidence du gouvernement, Arras qui obéissait à un Comte particulier à l'époque où Jules-César dirigea ses armes contre les peuples des Gaules. Au milieu de tant de fracas, Bruges ne manqua point non plus d'assister le Comte de plusieurs milliers d'hommes, envoyant à la guerre les plus vigoureux; Bruges qui fournit des bottines pour couvrir les jambes des seigneurs puissans; Bruges, riche de ses grains, de ses prairies et du port qui l'avoisine. Dam aussi, ville funeste, Dam véritablement et de nom et de fait, Dam qui devait par la suite être fatale à nos vaisseaux, assista nos ennemis selon ses ressources.

Après toutes ces villes, Lille déploie pareillement ses armes ennemies, et ce n'est pas pour envoyer à la guerre un petit nombre de phalanges; Lille, ville agréable, dont la population rusée poursuit sans cesse le gain; Lille qui se pare de ses marchands élégans, fait briller dans les royaumes étrangers les draps qu'elle a teints, et en rapporte les richesses dont elle s'enorgueillit; Lille, dont la foi peu solide, devait dans la suite tromper le magnanime Philippe. Alors cependant, ses habitans se précipitèrent vers leur ruine, lorsqu'ayant accueilli Fer-

Dum pro Ferrando sua mœnia versa recepto,
Turritasque domos viderunt incineratas,
Seque capi, perimique simul sub milite franco.
Nec minus et sancti populus venerator Homeri
In Comitis partes juratus millia multa
Mittit ei juvenes clara virtute coruscos,
Cum quibus Hedinum, Gravelinga, Bapalma, Duacum
Dives et armipotens, et claro cive refertum,
Indignata capi numero dant agmina bellis.
Sed nec Ysangrinos cum Belgis, et Bloetinos
Rixa vetusta tenet, intestinique furores
Se quibus infestant, alternatimque lacessunt.
Quin jurata ruant in prælia, francigenisque
Dum pugnant, veteres juvat intermittere pugnas.

Quid moror hæc referens per singula? Flandria tota
Ultro belligeros in prælia trudit alumnos,
Utpote qui Francos odere latenter, et ipsos
Infensos Regi Comitis nova fecerat ira.
Flandria gens opibus variis et rebus abundans,
Gens intestinis sibimet damnosa ruinis,
Parca cibis, facilis expensa, sobria potu,
Veste nitens, membris procera, venusta decore,
Splendida cæsarie, vultu rubra, candida carne,
Innumeris piscosa vadis, et flumine multo
Fossatisque vias ita præpedientibus, ut vix
Introitus pateat, venientibus hostibus, extra
Tuta satis, si bella sibi civilia desint.
Frumento quam ditat ager, navalia merce,
Lacte pecus, butyris armentum, piscibus æquor,
Arida gleba foco siccis incisa marescis.
Raris Sylva locis facit umbram, vinea nusquam

rand, ils virent leurs maisons garnies de tours, réduites en cendres, lorsqu'ils se virent eux-mêmes faits prisonniers ou massacrés par les chevaliers français. Le peuple qui révère Saint-Omer, lié aussi par serment au parti du Comte, lui envoya également plusieurs milliers d'hommes, jeunes gens brillants de valeur; et de plus, Hesdin, Gravelines, Bapaume et Douay, (ville riche et puissante par ses armes, remplie d'illustres citoyens, et qui s'indigne d'être ainsi confondue avec tant d'autres), envoyèrent chacune des bataillons de combattants.

Leurs antiques querelles ne retiennent ni les Isengrins et les Belges, ni les Blavoetins; les fureurs intestines qui les animent les uns contre les autres et les déchirent tour-à-tour, ne les empêchent point d'être fidèles à leurs serments et de se précipiter vers la guerre; pour combattre contre les enfants de la France, ils se réjouissent de suspendre leurs anciennes inimitiés.

Mais pourquoi m'arrêtai-je ainsi à désigner chaque ville par son nom, la Flandre toute entière lança spontanément à la guerre ses belliqueux enfants. Car ils détestaient en secret les Français, et la colère récente du Comte les avait en outre irrités aussi contre le Roi. La Flandre abondait en richesses variées et en toutes sortes de biens. La population, fatale à elle-même par ses querelles intestines, est sobre pour la nourriture, facile à la dépense, sobre pour la boisson, brillante par ses vêtements, d'une taille élevée, d'une grande beauté de forme; elle porte de beaux cheveux, elle a le teint haut en couleur et la peau blanche. Le pays est couvert d'un grand nombre de petites rivières guéables et poissonneuses, de beaucoup de fleuves et de fossés qui obstruent tellement les routes que l'accès en est rendu très-difficile aux ennemis qui y veulent entrer, en sorte qu'il serait suffisamment garanti à l'extérieur, si à l'intérieur il renonçait à ses guerres civiles. Ses champs l'enrichissent de grains, ses navires de marchandises, ses troupeaux de lait, son gros bétail de beurre, la mer de poisson; sa terre la plus aride est réchauffée par le jonc

Indigenis potus, Tethidi miscetur avena,
Ut vice sit vini multo confecta labore.

Rebus et ornatu diversa colore refulgent
Agmina, crispantur vexilla moventibus auris,
Arma repercusso duplicant sua lumina Phœbo.
Territat horrisonus aures hinnitus equorum,
Pulverulenta terunt pedibus sola, pulvera pensant
Aëra, vix etiam pressis retinentur habenis,
Quin equites rapiant cursu per inane rotato.
Ordine composito gradientibus undique turmis,
Corde sub angusto vix jam sua gaudia claudens
Sœvit atrox in bella Comes, victorque videtur
Jam sibi : præsumit tam multis millibus arma
In sua juratis, bellumque volentibus ultro,
Ipsum vel facili Regem jam vincere pugna,
Vel pro velle suo tali sibi pace ligare,
Quod rebus nihil amittat de litigiosis.
Jamque leonino rictu bacchatus in hostem
Ardet et absenti jamjam confligere Regi.
Impetu mox vasto Corbeiæ mœnibus agmen
Applicat, et primo fortuna dante favorem
Impetui vallum, quod erat munitio prima,
Ut capit, fractis muris incendia miscet.
Omnia confundit, iræ permittit habenas,
Diffugiunt cives, et se secura receptant
In loca, consilium prudens prudenter adepti.
Cedere nempe docet currenti Naso furori.
Opposuit medium flumen natura fluentum
Qui burgum vallo disterminat exteriori.

marin dont on la couvre, après l'avoir haché lorsqu'il est sec. Peu de forêts répandent de l'ombre sur les plaines, nulle vigne ne s'y trouve. Les indigènes font une boisson avec un mélange d'eau et d'orge, qui leur sert en guise de vin, non sans donner beaucoup de peine pour être ainsi préparée.

Ces bataillons resplendissent, couverts de richesses et d'ornements de couleurs variées; leurs bannières flottent au gré des vents, leurs armes, frappées par les rayons du soleil, doublent l'éclat de sa lumière. Le terrible hennissement des chevaux porte l'effroi dans les oreilles; sous leurs pieds ils broient la terre poudreuse, et les airs sont obscurcis des flots de poussière qu'ils soulèvent; à peine les rênes suffisent-elles pour les contenir et les empêcher d'emporter au loin leurs cavaliers d'une course vagabonde. Tandis que les escadrons s'avancent ainsi d'une marche régulière, pouvant à peine renfermer sa joie dans les limites de son cœur, le farouche Comte s'anime à la guerre et se croit déjà vainqueur, espérant qu'avec tant de milliers d'hommes réunis par serment sous ses drapeaux, et faisant la guerre volontairement, il lui sera bien facile de vaincre le Roi dans une bataille, ou de le lier à son gré par une paix telle que lui-même n'ait rien à perdre des biens en litige. Déjà déchirant son ennemi avec fureur de sa gueule de lion, il brûle de se mesurer avec le Roi encore absent. Bientôt prenant son élan, il dirige ses troupes contre les murs de Corbie; la fortune favorise sa première attaque, il enlève de vive force le rempart qui formait la première ligne de fortification, et l'ayant renversé, il y met en outre le feu; tout est en confusion, et le Comte s'abandonne tout entier à sa colère. Les citoyens prennent la fuite et se retirent dans des lieux de sûreté, suivant prudemment les conseils de la prudence. Car le poëte Nason nous enseigne qu'il faut se retirer toujours devant les premiers transports de la fureur. La nature opposa au Comte l'obstacle du courant de la Somme, qui sépare la ville de ses fortifications extérieures. Ce fleuve donc l'empêcha de transporter ses forces de l'autre

Hic obstat Comiti ne vires transferat ultra ;
Tám bona ne pereat sub eodem villa furore,
Cedat et indigno victoria tanta repentè.
Tunc Comitis votum spes intercepta fefellit
Et fortuna pedem retro dedit, obice parvo.
Civis enim cautus pontes jam ruperat omnes,
Damnis damna cavens, majora minoribus, ut se
Castoreus propriis ementulat unguibus ipse,
Ne perdat totum, malens amittere partem,
Ignoto nobis naturæ munere doctus
Non instare sibi pro se venabula, nec se
Corpore pro toto venantibus esse petendum,
Sed pro parte sui cui scit medicamen inesse.
Continuo fessi metantur castra sub ipso
Vespere per ripas latèque patentibus arvis,
Oblatisque cibis, et somno corpora curant.
Sic obsessa fuit multis Corbeia diebus
Magnanimoque fit hæc res denique nota Philippo.

Dum parat ergo Comes acies transferre per amnem
Ut magnum turmis cingentibus undique burcum (*sic*)
Impiger obsideat, missis a Rege maniplis
Ac equitum cuneis, castrum munitur et armis,
Et rebus; quibus obsessis audacia crescit.
Exultant cives, comitisque furentibus extra
Agminibus, vires et bella frequentia miscent.

Nil ita proficiens Comes, et non absque pudore
Inde recessurus, equites qui posteriora
Agmina conservent, ne prodeat hostis, et ipsis
Vulnere damnifico, tanquam fugientibus, instet,

côté, afin qu'une si bonne ville ne succombât point sous un transport furieux, et qu'une si grande victoire n'échût pas subitement à un homme qui en était si indigne.

Ainsi le Comte échoua dans ses vœux et vit ses espérances déçues, et sa fortune fit un mouvement rétrograde en présence de cette faible barrière, car les citoyens précautionneux avaient rompu tous les ponts, consentant à de moindres dommages pour en éviter de plus grands : ainsi le Castor se châtre de ses propres ongles, aimant mieux perdre une partie que le tout, et instruit par un don de la nature, qui nous demeure inconnu, que ce n'est pas pour lui-même qu'on le poursuit à la chasse, et que les chasseurs ne le recherchent pas pour son corps, mais seulement pour cette portion de son corps dans laquelle il sait que réside une vertu curative.

Vers le soir, les gens de Flandre accablés de fatigue, dressent leur camp sur les rives du fleuve, au milieu des champs qui s'étendent au loin, et prennent soin de leurs corps en se nourrissant des mets qui leur sont présentés, et en se livrant au sommeil. La ville de Corbie fut ainsi investie pendant plusieurs jours, et cette nouvelle parvint enfin à Philippe-Auguste.

Tandis que le Comte faisait ses préparatifs pour transporter son armée à travers le fleuve, afin d'investir de toutes parts cette grande place avec ses bataillons, et de l'assiéger vivement, des soldats et des escadrons de cavaliers envoyés par le Roi viennent fortifier le château et le remplir d'armes et de provisions, par où le courage des assiégés se trouve redoublé. Les citoyens se livrent aux transports de leur joie, et tandis que les troupes du Comte s'abandonnent au dehors à leur fureur, ils vont souvent mesurer leurs forces avec elles et engager de fréquents combats.

Ne pouvant rien obtenir, et sur le point de se retirer de Corbie, non sans honte, le Comte laisse prudemment en arrière des cavaliers chargés de protéger les derniers bataillons, afin que l'ennemi ne puisse faire de sortie, et leur porter de fâcheuses blessures, en les

Cautè disponit, ac præcedentibus ipse
Addit se socium turmis cum milite multo,
In medio ponens fretos virtute minori
Cum plaustris et equis, oneratis rebus et escis.
Tali quippe volunt distingui castra tenore.
Devastans igitur à dextris atque sinistris
Omnia, trans Ysaram pernicibus advolat alis.
Nec cessat populos populari, ducere prædas,
Incinerare domos, in vincula trudere captos,
Sylvanectensem donec pervenit ad urbem.
Quanquam non potuit subitò penetrare sub ictu
Defensam muris et gentibus, omne quod extra
Muros inventum est, perimit, capit, abstrahit, urit,
Ut pars non maneat illæsa diœcesis ulla.
Domni-Martini Comitem nil tale timentem,
Cujus erat nomen Comes Albericus, ab ipsa,
Dum prandet, mensa levat, ac ita terret, ut arcto
Postico fugiens, vix se subduxerit illi.
Nobile Castellum rebus spoliatur opimis,
Totaque planities, quæ castro subjacet illi,
Tam speciosa bonis, tam dives, tam populosa,
Flandrorum libitu ferro vastatur et igni.
« Nil, ait, est actum, nisi Flandro milite portas
» Parisius frango, nisi parvo ponte dracones,
» Aut medio vici vexillum pono Chalauri. »

Dissuadent proceres mentis concepta malignæ,
Quippe timent Regem qui jam properabat, et ipsis
Affectabat in his vires opponere planis.
Ergo ne Comiti damnosa superbia forte
Ista foret, lituis clangentibus undique cogunt
Agmina per patriam passim currentia totam,

poursuivant comme des fuyards. Lui-même s'associe avec un grand nombre de chevaliers aux escadrons qui se portent en avant, et place au milieu les hommes doués de moins de courage, les chariots et les chevaux qui sont chargés des bagages et des provisions de bouche, car tel est l'ordre qu'on doit toujours observer dans la disposition d'une armée. Dévastant à droite et à gauche tout ce qui se présente, il vole de ses aîles légères au-delà de la rivière d'Oise, ne cessant de piller les peuples, d'enlever du butin, de réduire les maisons en cendre, de charger de chaînes les captifs, et arrive enfin devant la ville de Senlis.

Mais celle-ci était défendue par ses murailles et par ses habitants; et comme le Comte ne put y pénétrer du premier élan, tout ce qu'il trouve en dehors des remparts, il le frappe de mort, ou s'en empare, ou l'enlève, ou le brûle, en sorte que rien dans l'étendue de ce diocèse ne demeure à l'abri de ses coups. Le seigneur de Dammartin qui ne redoutait rien de semblable, et se nommait le Comte Albéric, étant à table à dîner, fut surpris, et se sauvant par une petite porte, eut à peine le temps de s'échapper. Le noble château de Dammartin fut dépouillé de tout ce qu'il renfermait, et toute la plaine qui s'étend en-dessous de ce château, plaine si belle, si riche en productions et si peuplée, fut livrée au fer et au feu par les gens de Flandre, qui s'y répandirent à leur gré. « Il n'y a » encore rien de fait, disait le Comte, si je ne brise les portes de » Paris avec les chevaliers de Flandre, si je n'établis mes dragons » sur le petit pont, et si je ne plante ma bannière au milieu de la » Calandre. »

Les grands cependant le dissuadent de ce projet conçu dans la malice de son esprit, car ils redoutaient le Roi, qui déjà se hâtait, et désirait vivement leur opposer ses forces au milieu même de ces plaines. Afin donc que tant d'arrogance ne put enfin devenir fatale au Comte, les clairons retentissent de tous côtés et rassemblent les bataillons répandus çà et là et qui parcourent tout le pays; ils se

Bestisiumque petunt, obiter nihilominus omnes
Prædando villas, solitoque furore cremando.

Dum nova Bestisios perterritat undique muros
Obsidio, votoque Comes suspirat inani,
Tempore tam parvo tam forte retundere castrum,
Sylvanectensi Rex agmina fundit ab urbe:
Ad quam cum multis cursu properaret anhelo,
Nil cupiens nisi quod Comes expectaret, et ipsi
Judice fortuna bellum committere vellet.
At Comes infecta festinus ab obsidione,
Pulveris indicio certus de Rege propinquo,
Per Quisam fugiens, comitante pudore, recessit.

Jamque fatigatis fugiendo per invia turmis
Cùm saltem modicæ foret indulgere quieti
Utilius, fessosque cibis refovere Quirites,
Chosiacas ultor temerarius obsidet arces.
Mox tamen inde fugit adventum Regis abhorrens,
Speque sua vacuus Flandras secessit in oras.

Rex dolet ereptum Comitem sibi, frendit, et iræ
Occultare nequit fractos suo pectore motus.
Nam rubor in vultu duplicatus prodit apertè
Quam gravis illustrem trahit indignatio mentem.
Qualiter in Lybicis spumante leuncula rictu
Saltibus, ungue ferox, et dentibus asper aduncis,
Fortis et horrisonos anno jam pene secundo;
Cui venatoris venabula forte per armos
Descendere levi stringentia vulnere corpus,
Colla rigens hirsuta jubis, desævit in hostem

rendent de là à Béthisy, et, sur leur chemin, ils n'en continuent pas moins à piller les campagnes et à les brûler avec leur violence accoutumée.

Tandis qu'un nouveau siège porte de tous côtés l'épouvante dans les murs de Béthisy, et que le Comte forme des vœux superflus pour réussir à s'emparer en peu de temps d'un château si fort, le Roi sort avec ses bataillons de la ville de Senlis. Pendant que les chevaliers se dirigeaient vers ce lieu, d'une course rapide, désirant sur toutes choses que le Comte voulût les attendre et s'en remettre, dans une bataille, à la décision de la fortune, le Comte, s'étant assuré de l'approche du Roi par les nuages de poussière qu'il voyait dans les airs, abandonna en toute hâte et sans résultat le siège qu'il avait commencé, prit la fuite par la forêt de Cuise, et se retira suivi par la honte.

Déjà ses escadrons étaient harassés de fuir à travers champs, et il lui eut beaucoup mieux valu s'arrêter et prendre du moins quelques instans de repos, et réparer par quelques alimens les forces épuisées de ses guerriers, lorsque le Comte, animé d'un désir de vengeance, alla, par une nouvelle témérité, assiéger la citadelle de Choisy-au-Bac. Mais bientôt il s'enfuit aussi de ce lieu, redoutant l'arrivée du Roi; et, déçu dans ses espérances, il se retira sur les frontières de la Flandre.

Le Roi cependant s'afflige que le Comte lui ait ainsi échappé; il frémit et ne peut contenir dans le fond de son cœur les mouvemens de sa colère; la rougeur lui monte au visage et trahit ouvertement la vive indignation qui remplit sa grande âme. Telle, dans les forêts de la Libye, une jeune lionne, à la gueule écumante, aux griffes redoutables et aux dents crochues, remplie de force et hurlant horriblement, à peine âgée de deux ans, que l'épieu du chasseur a frappée par hasard à l'épaule et légèrement blessée, roidit et hérisse sa crinière; elle s'élance dans sa fureur sur son ennemi qui déjà se retire et voudrait bien maintenant ne pas l'avoir atteinte, car il ne

Jam retrocedentem, nec eum tetigisse volentem,
Cùm nihil ex facto referat nisi dedecus illo.
Nec mora, nec requies, quin jam deglutiat ipsum,
Ni prudens hostis prætenta cuspide scuto
Unguibus objecto, dum dat vestigia retro,
In loca se retrahat non irrumpenda leoni.
Sic puer in Comitem Rex debacchatur, et ipsum
Subsequitur presso relegens vestigia gressu,
Quem quia sublatum fato sibi vidit iniquo,
Quem tutabatur totiens fuga tutior armis,
Propositum mutans fines subit Ambianenses,
Ut Comitis manibus tam claram liberet urbem,
Quam munire comes contra præsumpserat ipsum.
Multaque castra quibus urbs circumcluditur ipsa,
Ne quis de facili vires perducat ad ipsam,
Ni priùs illa solo studeat prosternere castra.
. . . .

Postquam nota fuit tanta indignatio Regis,
Atrebatæ Comiti, metuit sibi, castraque velli
Imperat, ut totus exercitus exeat ultra
Amnis aquas; parent Flandri, tentoria vellunt,
Transque meant flumen, et ibi sua castra locantes
A castris Regis procul è regione steterunt.
Protinus ejusdem noctis sub tempore scriptis
Et prece sollicitat Guillelmum cum Theobaldo,
Ut prudenter ad hoc studeat inducere Regem,
Quorum doctor erat et avunculus ejus uterque,
Quod concedat ei treugas saltem octo diebus,
Quas simul obtinuit illis mediantibus, in se
Fastu deposito tandem Comes ipse reversus,
Armis projectis Regem submissus adorat,

retirera d'une telle action que la honte de fuir : elle ne prend plus ni délai ni repos, jusqu'à ce qu'elle ait dévoré son ennemi, à moins que celui-ci, dans sa sagesse, lui présentant toujours la pointe de son arme, opposant un bouclier à ses griffes, ne poursuive ainsi sa marche rétrograde, et ne parvienne enfin à se retirer dans un lieu où l'animal ne puisse l'attaquer.

Tel le Roi enfant se passionne de fureur contre le Comte, et le poursuit d'une marche rapide, en suivant la trace de ses pas. Mais voyant que le sort lui a enfin soustrait celui que la fuite protège bien plus sûrement que les armes, le Roi, changeant de dessein, entre sur le territoire d'Amiens, voulant délivrer des mains du Comte cette ville illustre, que le Comte avait osé fortifier contre lui-même, aussi bien que plusieurs châteaux qui l'enveloppent de toutes parts, afin que nul ne pût facilement conduire ses forces contre cette ville.

. . . .

Cependant le Comte d'Arras, informé de la violente colère du Roi, craignit pour lui-même, et donna ordre de lever le camp, afin que son armée passât de l'autre côté du fleuve. Les gens de Flandre obéissent, enlèvent leurs tentes, traversent le fleuve, et dressant leur camp sur l'autre rive, s'établissent en face, mais loin du camp du Roi. Aussitôt après, et dans le courant de la même nuit, le Comte adresse un écrit à Guillaume et à Thibaut, pour les supplier instamment d'employer leur adresse à déterminer le Roi, dont ils étaient l'un et l'autre précepteurs et oncles, à lui accorder du moins une trève de huit jours. Il obtint, en effet, cette trève par leur médiation, et enfin renonçant à son orgueil, le Comte, rentrant en lui-même, déposant les armes et se soumettant, vint se prosterner aux pieds du Roi, lui restitua tout ce que le Roi lui redemandait, et lui fût dès ce moment soumis comme à son seigneur.

Cunctaque restituit, quæ Rex repetebat ab illo,
Utque suo domino fuit ex tunc subditus illi.
Pace reformata redeunt ad propria læti,
Ille quòd obtinuit fisco sua prædia reddi,
Is quia restitui meruit sibi Regis amorem
Amissumque diu placita cum pace favorem.
Nec damnum reputat, ubi quæ non sunt sua perdit.
Sic regio qua lata patet Viromanica tota
Ambianensis humus pariter cum Santeriensi,
Ubertate soli Regi cessere Philippo.

Damnum Dam infert classi, totusque crematur
Cum regione locus, Ferrandi proditionem
Flandria tota luit, Francorum perdita ferro.
Sed miserabilius perit omnibus Insula fallax.
Tornacum Flandri septem tenuêre diebus.

. . . .

.... Ferrandus erat Hispanus gente, neposque
Nobilis illius Mathildis Portigalensis,
Quæ sata Rege fuit Comiti sponsata Philippo,
Qui cum prole carens Acharon moreretur in urbe,
Baldoinus ei successit, quem soror ejus
Hennuviusque Comes illi genuere nepotem,
Reginæ Elisabeth fratrem, qui postea Regi
Bella movens, Regno exivit, factusque Monarcha.
Imperium tenuit Græcorum tempore multo,
Postea quem Tracum Dux interfecit ibidem.
Cui cum nec proles ulla esset mascula, natæ

La paix ainsi rétablie, tous retournent joyeusement chez eux, celui-ci parce qu'il a fait rentrer dans son domaine ce qui lui appartenait, celui-là parce qu'il a obtenu de retrouver l'affection du Roi et sa bienveillance depuis longtemps perdue, ainsi que la douce paix, et parce qu'il n'estime point comme un dommage de perdre ce qui n'était point à lui; en conséquence toute la contrée où se développe le vaste Vermandois, tout le territoire d'Amiens et le riche sol de Santerre, passèrent sous les lois du Roi Philippe.

Ferrand lève une armée pour résister au roi des Français. — La ville de Damme fait beaucoup de mal à la flotte française. — Toute la Flandre dévastée. — Lille succombe. — Les gens de Flandre tiennent dans Tournai pendant sept jours.

. . . .

Ferrand était né en Espagne, et neveu de cette noble Mathilde de Portugal, qui était fille du Roi, et qui avait épousé le Comte Philippe. Ce dernier étant mort sans enfans dans la ville de Saint-Jean-d'Acre, eut pour successeur Baudouin, son neveu, fils de sa sœur et du Comte de Hainaut, et frère de la Reine Elisabeth. Baudouin ayant dans la suite fait la guerre au Roi, sortit du royaume, devint monarque, posséda pendant quelque temps l'empire des Grecs, et fut enfin tué dans ce pays par le Duc de la Thrace. Baudouin ne laissa point d'enfant mâle, mais il avait deux filles qui brillaient dans sa patrie et étaient le seul espoir de sa postérité. Le Roi Philippe, leur tuteur, les fit élever avec beaucoup de tendresse,

Florebant geminæ in patria, spes grata nepotum:
Quas enutriri tenerè faciebat, ut alti
Sanguinis hæredes, Regis tutela Philippi,
Qui primogenitam, postquam de patris earum
Constitit interitu, totali cum comitatu
Ferrando uxorem donavit munere largo,
Ejus ad hoc amitæ suplicamine ductus et astu,
Ignarus facto quæ tali damna sequantur.
  Postquam Ferrandus Comitem se vidit, et altum
Ex humili, magnum de parvo, et paupere ditem,
detrectare jugum cœpit regale, modumque
Quærebat fieri quo posset liber ab illo.
Unde nec erubuit Regis contemnere verbum,
Et domino contraïre suo, nec adesse vocatus,
Quamvis pactus erat Regi Paribusque, quòd æqua
Mente ferat quicquid super his Rex imperet illi,
Stans verbo potius quo se constrinxerat Anglis,
Ut cùm transierit Francorum exercitus omnis,
Debellaturus Anglos Regemque superbum,
Desolata suis temerè cum Rege Patronis
Arbitrio pateat ipsius Francia tota,
Ipseque cum Flandris Regni pulcherrima vastet,
Proque suo libitu de Regno et Rege triumphet.
Ista procul dubio Ferrandus mente fovebat,
Hæc se facturum juraverat ipse Johanni.
  Insidiosa foret fraus utilis insidioso,
Ipsi si soli prænosse daretur eandem,
Sed nihil occultum quod non quandoque patescat,
Nil ita secretum quod non aut fama revelet,
Aut sapiens vivo deprendere calleat astu,
Tam certis signis quam famæ murmure fiunt,
Quæ facturus erat Ferrandus nota Philippo

comme héritières d'un sang illustre. Lorsqu'on eut acquis la certitude de la mort de leur père, le Roi, cédant aux supplications et à l'adresse de la tante de Ferrand, et ignorant tous les malheurs qui devaient résulter de cet événement, donna l'aînée en mariage à Ferrand, et y ajouta tout le comté de Flandre, présent magnifique.

Lorsqu'il se vit Comte et devenu puissant d'humble qu'il était, grand de petit, riche de pauvre, Ferrand commença à vouloir se soustraire au joug du Roi et à chercher les moyens de s'affranchir de son autorité. En conséquence, il n'eut pas honte de dédaigner les paroles du Roi et de désobéir à son seigneur, en ne se présentant pas lorsqu'il fut appelé. Et quoiqu'il eût promis au Roi et à ses pairs de se soumettre, sans murmurer, à tout ce que le Roi lui commanderait à ce sujet, il préféra tenir la parole par laquelle il s'était engagé envers les Anglais, afin de pouvoir, lorsque toute l'armée des Français aurait passé en Angleterre pour subjuguer les Anglais et leur Roi orgueilleux, disposer au gré de ses patrons, de la France ouverte devant lui et imprudemment abandonnée par son Roi, dévaster lui-même les plus belles contrées du royaume, à la tête de ses peuples de Flandre, et triompher, au gré de ses vœux, du royaume et du Roi. Il est hors de doute que Ferrand roulait de telles pensées dans son esprit, et même il avait juré à Jean de les accomplir.

Les inventions de la fraude tourneraient au profit de celui qui les a créées, s'il lui était donné aussi de les connaître seul à l'avance ; mais rien ne demeure tellement caché qu'il n'en transpire quelque chose ; rien n'est tellement secret que la renommée ne le révèle, ou que l'homme sage, dont la prudence est toujours éveillée, ne parvienne à le découvrir.

Tant à l'aide d'indices certains que des vagues rumeurs de la

Propositum mutat, mutato tempore classem
Præcipit ut properet Savaricus ducere Danum,
Pictonesque sui quibus ars piratica nota est,
Atque Latinato Galiota cum Ludovico
Cumque sua nulli rupta parcente Cadocus,
Littore Bolonico diffunditur in mare classis:
Vixque satis quo currat habet, nimis arcta videntur
Æquora tot ratibus, austris spiramina desunt,
Vela quibus tot sparsa queant sinuare per undas,
Quæ si cuncta velis uno defigere visu,
Frons oculis tua linceis armetur oportet.
Quòd si sub numero comprendere forte labores
Navibus Argolicis quas Eurus in Aulide longo
Tempore detinuit, iter impediente pelasgum
Neptuno, ne Troia cadat quam struxerat ipse,
Quingentas bis quinque rates et quatuor adde.

Quò se non vertit, egeat ne prorsus egestas,
Quam sibi non mendicat opem, qui non habet ex se
Auxilium sibi sufficiens instante periclo,
Præcipuè sibi cùm se fortior imminet hostis,
Viribus et causa quo se videt esse minorem,
Seque suos meminit læsisse scienter amicos,
Omnia prætentat, omnes se vertit ad arces,
Hostibus ex ipsis fieri sibi curat amicos,
Quorum subsidiis alios eludere possit.
Sæpius erudiunt perversas verbera mentes,
Plusque flagellando servilis pæna timorque
Proficit, ut reprobos reprobòrum reprobes actûs,
Quam divinus amor, aut exhortator amicus
Possit ab assuetis revocare reatibus illos.
Contritum simulans fallaci corde fatetur

renommée, Philippe fut instruit des choses que devait faire Ferrand, et les circonstances étant changées, il changea aussi ses projets, et donna ordre que Savary de Mauléon se hâtat de conduire la flotte vers Damme, suivi de ses Poitevins, experts dans l'art de la piraterie, de Jean de Nivelle, de Louis Galiot et de Cadoc, avec sa bande de routiers impitoyables. La flotte, partant du rivage de Boulogne, se répand sur la mer, et trouve à peine assez de place pour voguer; l'océan semble trop étroit pour tant de navires; les vents du midi manquent de souffle pour faire glisser à la fois tant de voiles dispersées sur les ondes : si vous vouliez les embrasser toutes ensemble d'un coup-d'œil, il faudrait que votre front fut armé des yeux du lynx. Que si par hasard vous cherchiez à les enfermer toutes sous un même nombre, vous auriez à ajouter cinq cent quatorze bâtiments au nombre de ces navires de l'Argolide, que le vent de l'est retint pendant longtemps dans l'Aulide, lorsque Neptune arrêtait la marche des Pélasges, pour prévenir la chûte de cette ville de Troie, qu'il avait lui-même élevée.

A quoi ne se décide pas la pauvreté, pour ne pas tomber dans le plus absolu dénûment? quels secours ne mendierait pas, lorsque le péril le presse, celui qui ne trouve pas en lui-même de force suffisante, surtout lorsqu'il se voit menacé par un ennemi plus fort, dont il reconnait que la cause est plus juste, et lorsqu'il se souvient qu'il a sciemment offensé ses amis? il tente donc tous les moyens, il emploie tous les artifices, il cherche à se faire des amis et des ennemis même, pour échapper aux uns avec le secours des autres.

Les châtiments instruisent plus souvent les âmes perverties, la frayeur et la punition tombant sur les méchants, servent plus souvent à les faire renoncer à leurs vices, que l'amour de Dieu et les exhortations d'un ami ne servent à les détourner du chemin du crime. Feignant la contrition, Jean déclare dans la fausseté de son cœur qu'il s'est repenti de toutes ses fautes : sous le masque

Tantorum scelerum se pœnituisse Johannes,
Audet Apostolicis dare sub pietatis amictu
Verba viris, qui sunt à Cardine nomen adepti,
Et Patrum patri blando suplicare precatu,
Ut veniam præstet errantibus: « omnia, clamans,
» Restituam Clero, Regni depono coronam,
» Indignum qua me fateor, vassallus haberi
» Ecclesiæ volo Romanæ, diadema resigno
» Petre tibi toto cum Regni jure: mihi Rex
» Amodo Petrus erit, ego Petri miles habebor. »
  Acceptans Pater ista patrum commenta Johannis
Gaudet, et in partes Pandulphum destinat illas.
Cui cùm firmasset per scripta patentia pactum,
Jureque jurando de pactis stando Johannes
Illius in dextra sceptrum regale resignans,
Se Papæ regnumque suum sic mancipat, ut sit
Vassallus de Rege novus, de principe Miles,
Regnet ut ipse tamen sub Petri nomine, marchas
Argenti propter solvendo mille quotannis.
Hoc Regnum Anglorum decoravit honore Johannes,
Hoc generi prædulce suo decus addidit, ut sint
Reddere constricti Romanis rite tributum,
Privati sceptro cum libertatis honore.
Ergo relaxatur sententia, cautio rerum,
Restituendarum fragili munita sigillo,
Quæ fuit effectu post hoc caritura supremo.
In patriam Clerum revocat, dant cantica signum
Lætitiæ, officiumque Dei renovatur ubique.
  Classis prima quies Calesi fuit, altera portu
Fit Gravelinga tuo, quò Rex aciesque pedestri
Perrexêre via, cui cives omnia secum
Exponunt bona, quæ vicus tam dives habebat,

de la piété, il ose adresser la parole à ces hommes apostoliques qui ont reçu le nom de cardinaux; et d'une voix caressante, il supplie le Père des pères d'accorder le pardon à ceux qui ont erré: « Je restituerai toutes choses au clergé, s'écrie-t-il: je dépose » la couronne de roi, dont je me reconnais indigne. Pierre, je résigne » devant toi le diadème, et tous les droits de la royauté: que désormais » Pierre soit mon roi, et moi, je serai le chevalier de Pierre. »

Le Père des pères, agréant les offres de Jean, s'en réjouit, et envoie Pandolphe dans le pays de Jean. Celui-ci ayant confirmé ses promesses par un écrit authentique, et s'étant de plus lié par serment, résigne alors entre les mains de Pandolphe son sceptre royal, et se soumet au pape, lui et son royaume, de telle sorte qu'il devient de roi, vassal; de prince, chevalier; régnant cependant lui-même au nom de Pierre, et promettant en outre de payer annuellement mille marcs d'argent. Telle fut la gloire que Jean fit rejaillir sur l'Angleterre, tel fut le brillant honneur qu'il laissa à ses successeurs, que désormais ils devaient être soumis à payer tribut aux Romains, et qu'ils perdirent le sceptre, l'honneur et leur liberté. En conséquence, la sentence d'excommunication fut retirée, un sceau fragile devint la garantie de la restitution de tous les biens enlevés, garantie qui devait par la suite n'être suivie d'aucune exécution. Alors Jean rappela le clergé dans son pays; les chants donnèrent le signal de la joie, et le culte de Dieu fut rétabli en tous lieux.

La première station de la flotte fut à Calais, et la seconde dans ton port, ô Gravelines, d'où le Roi et son armée continuèrent leur marche par terre, après que les citoyens leur eurent livré et leurs personnes et tous les trésors que possédait cette riche cité. Le Roi

Noluit ille tamen villam spoliare, sed illam
Sicut erat domino Ludovico cessit habendam.
Inde movens iterum classis legit æquoris undas,
Quod Blœtinorum candentia littora lambit,
Quaque marescosos extendit Flandria campos,
Et qua bellipotens media inter prælia terram
Sulcat Ysangrinus gladio munitus et hasta,
Qua sol Furnus arat finibus vicina marinis,
Quaque ruinosos ostendit Belga penates,
Semirutasque domos regni monimenta vetusti,
Nervius armipotens ubi bella frequentia gessit,
Quem nunquam sibi prævaluit Romana potestas
Subjicere omninò, certisve ligare tributis,
Belga Covinnorum Lucano teste repertor,
Belga potens opibus, armis, et viribus, olim
Romanis valde infensus, tantaque per orbem
Laude celebratur, quod ab illo Gallia priscum
Belgica nomen habet, regni pars tertia Galli.
Hinc quoque digrediens flatu propulsa secundo
Portum læta subit a damno nomen habentem,
Qui tam latus erat, tantæque quietis, ut omnes
In se sufficiat nostras concludere naves,
Quo valde speciosus erat Dam nomine vicus
Lenifluis jocundus aquis atque ubere glebæ,
Proximitate maris portuque situque superbus.
Hic Savaricus opes cunctis è partibus orbis
Navigio advectas supra spem repperit omnem,
Infecti argenti massas, rubeique metalli,
Stamina Phænicum, Serum, Cicladumque labores,
Et quas huc mittit varias Hungaria pelles,
Granaque vera quibus gaudet squalata rubere,
Cum ratibus vino plenis, Vasconia quale

cependant ne voulut pas la piller, et en étant devenu seigneur, en fit la cession à son fils.

Partie de Gravelines, la flotte, sillonnant les flots de la mer, parcourut successivement les lieux où elle ronge les rivages blanchâtres du pays des Blavoetins, ceux où la Flandre se prolonge en plaines marécageuses, ceux où l'Isengrin, puissant à la guerre, armé de son glaive et de sa lance, parcourt la terre, combattant sans cesse, et ceux encore où les habitants de Furnes, par une exception remarquable, labourent les champs voisins de la mer, et où le Belge montre maintenant ses pénates en ruine, ses maisons à demi renversées, monuments de son antique puissance, lieux où le peuple Nervien fut grand par ses armes et livra de fréquentes batailles; toutes les forces de Rome ne purent jamais le subjuguer complètement, ni le contraindre à payer des tributs fixes. En ces lieux habite le Belge, inventeur des chariots de guerre appelés Corvins, selon que tu l'attestes, ô Lucain! le Belge, puissant par ses richesses, par ses armes et par ses forces, jadis grand ennemi des Romains, et tellement illustre dans le monde entier, que la Gaule reçut autrefois de lui le nom de Belgique, qui fut donné au tiers de ce Royaume. Partant de ces lieux, et poussée par un vent propice, la flotte entre joyeusement dans le port qui a reçu le nom de Damme, port tellement vaste et si bien abrité qu'il pouvait contenir dans son sein tous nos navires. Cette belle ville, embellie par des eaux qui coulent doucement et par un sol fertile, est fière du voisinage de la mer, de son port, et des avantages de sa situation.

Là, Savary trouve, bien au-delà de ses espérances, des richesses apportées par les navires de toutes les parties du monde, des masses d'argent non encore travaillé, et de ce métal qui brille de rouge; des tissus des Phéniciens, des Sères (Chinois), et de ceux que les Cyclades fabriquent; des pelleteries variées qu'envoie la Hongrie, des graines destinées à la teinture en écarlate, des radeaux chargés des vins que fournissent la Gascogne et la Rochelle; du fer et des métaux,

Vel Rupella parit, cum ferro cumque metallis,
Cum pannis, rebusque aliis, quas Anglia, vel quas
Flandria contulerat, illuc mittantur, ut inde
In varias partes mundi dominisque reportent
Lucra suis, quibus est spes semper mixta timori,
Sorte comes dubia, subitique angustia casus.
Omnia quæ pyrata rapax Savaricus, et ejus
Dira cohors in idem tibi concinnante Cadoco,
Indigenis contra percussæ fœdera pacis
Diripuere sibi, sociis jurantibus ipsos
Non veriti violare fidem, pactumque negare
Quæ nostris peccata reor nocuere carinis.
  Rex verò interea patriam sibi subjugat omnem,
Undique dispersis per rura patentia turmis
More locustarum, quæ terræ plana tegentes
Se spoliis ornant, prædasque abducere gaudent.
Mox subduntur ei sola formidine summo
Mænia Casselli pendentia vertice montis.
Quæ cùm militibus benè munivisset et armis,
Impiger Ypreias propero subit agmine partes,
Et sibi cum multis castellis subjicit Ypram.
Hic mentitus idem Regi Ferrandus adesse
Noluit, illius quia jam susceperat uxor
Infœlix quæ non benè vertat dona Johannis.
Quo magis iratus acies Rex explicat ultra,
Nec cessat donec sibi Brugia subjiciatur,
Cum tot nobilibus quibus est circumdata vicis.
Inde Suessonico Comiti jubet, Hangesidæque
Alberto, ut Dani maneant pro classe tuenda,
Adjiciens illis cum quadraginta ducentis
Militibus, bellis expertos millia dena.
  Hinc procul amotos fines postremaque regni

des draps et d'autres marchandises que l'Angleterre ainsi que la Flandre avaient transportées en ce lieu, pour les envoyer de là dans les diverses parties du monde, et pour en rapporter ensuite les bénéfices à leurs maîtres, dont l'espérance est toujours mêlée de quelque crainte, compagne inséparable d'un sort incertain, et qui fait présager avec angoisse des accidents inattendus. L'avide pirate Savary et les hommes qui formaient sa brutale cohorte, secondés en tout point par Cadoc, aidés en outre par leurs compagnons, enlèvent toutes ces richesses aux habitants de ces lieux, au mépris du traité de paix conclu avec eux. Ils ne craignent point de violer la foi promise et de méconnaître leurs engagements. Ce furent sans doute ces crimes qui amenèrent le désastre de notre flotte.

Le Roi, pendant ce temps, conquérait tout le pays, et ses troupes se dispersaient de tous côtés, semblables aux sauterelles qui, inondant les campagnes, se chargent de dépouilles, et se plaisent à enlever du butin. Bientôt la terreur seule lui soumit les remparts de Cassel, suspendus au sommet d'une haute montagne. Après avoir solidement garni les murailles de cette ville, d'armes et de chevaliers, le Roi infatigable se dirige promptement avec ses troupes vers le territoire d'Ypres, et subjugue cette ville, ainsi que beaucoup de châteaux. Ferrand qui avait faussement promis au Roi de se rendre en ce lieu, ne voulut point se présenter, car sa malheureuse épouse avait déjà reçu les présens de Jean, présens qui ne pouvaient lui tourner à bien. D'autant plus irrité, le Roi conduit plus loin son armée, et ne s'arrête que lorsqu'il a reçu la soumission de Bruges et de tous les nobles villages qui l'environnent; il ordonne au comte de Soissons et à Albert de Hangest, de demeurer à Damme, pour protéger la flotte, et leur donne en outre deux cent quarante chevaliers et dix mille servans d'armes, hommes éprouvés dans les combats.

De là, le Roi s'avance vers des territoires plus éloignés et jusques

Flandrorum penetrat, juvat indagare recessus,
Et populos gelidam qua Flandria respicit Arcton,
Qua se Brabancis procul hinc conterminat arvis,
Qua Guilliquino fieret contermina Regno,
Si mare se medium non interponat utrique,
Lidus ubi Scaldo commixtus ad æquoris undas
Nomen ferre suum Scaldo superante vetatur.
Illuc ergo suas tandem Rex applicat alas,
Ut Gandavorum fastus obtundat, et ipsos
Inclinare suo cervicem denique Regi,
Illi se cogat subjectos esse fateri,
Nomine quem solo vix ipsi nosse volebant.
Quorum dum portas clausas sibi frangere vellet
Instrumenta parans quibus oppugnare superba
Mænia festinet, mediasque irrumpere turres,
Nuncius ecce ferens à Dano scripta citato,
Castra subit gressu, tristique ¡ta clamitat ore:
« Hesternum, Rex, ante diem Salebericus heros
» Boloniusque Comes, cum gentis millibus Anglæ
» Belligeris subito ratibus longisque galeis
» Applicuere simul propè nos, ubi faucibus arctis
» A pelago refluit in Danica littora fluctus.
» Jam sua per speculas Bloetinus signa levavit
» Omnis Ysangrinus, Furnites, Belga sub uno
» Cœtu Ferrando Comiti se consociarunt,
» Et nostris cum Bolonide jam navibus instant,
» Littore quæ lato temerè sibi dissociantur,
» Quas uno simul esse sinu securius esset. »
Ille volebat adhuc superaddere multa, sed ecce
Nuncius alter adest, dictisque superserit ista,
Sincopat et medios vix intellectus anhelo
Ore sonos, trepido suspensus pectora cursu.

aux extrémités du Royaume de Flandre, il se plait à parcourir les retraites inconnues, à visiter les populations des lieux où la Flandre fait face à l'ourse glacée et les points où, loin de là, elle est limitrophe aux champs du Brabant, et ceux où elle atteindrait aux frontières du royaume des Guilliquins, si la mer ne s'était interposée au milieu de ces pays; aux lieux où la Lys, mêlant ses eaux à celles de l'Escaut, et vaincue par ce fleuve, ne peut porter son nom jusques à la mer. Enfin le Roi s'arrête en ce lieu avec ses troupes, afin d'abattre l'orgueil des Gantois et de les forcer à courber leurs têtes sous le joug d'un Roi, et à se soumettre comme sujets à celui qu'ils voulaient à peine connaître par son nom. Mais tandis que le Roi voulait travailler à renverser les portes qu'ils avaient fermées, et faisait préparer tous les instruments de guerre dont il avait besoin pour attaquer ces superbes remparts et s'élancer au milieu des tours, voici qu'un messager, apportant des lettres de Damme, arrive au camp, d'une marche rapide, et s'écrie aussitôt d'une voix attristée : « Avant-hier, ô Roi, le brave Salisbury et le Comte de Boulogne, » suivis de plusieurs milliers de guerriers venus d'Angleterre sur des » radeaux et de longues galères, ont tout à coup débarqué près de » nous, au point où les flots de la mer viennent, par un passage » étroit, se briser sur le rivage de Damme. Déjà tous les Blavoetins, » sortis de leurs cavernes, ont dressés leur bannières : tous les Isen- » grins, les habitants de Furnes, les Belges, ne formant qu'un seul corps, » se sont réunis au comte Ferrand et au Comte de Boulogne, et tous » ensemble, serrent de près nos navires, imprudemment disposés sur » une trop vaste plage, et qu'il y aurait eu beaucoup plus de sureté » à rassembler en un seul port. »

Le premier messager voulait ajouter encore beaucoup d'autres paroles, mais voici qu'un second se présente et donne de nouveaux détails. Il tombe presque de fatigue, à peine peut-il se faire comprendre, tant il respire péniblement, tant sa course rapide a épuisé

« Jam quadringentas sibi sublegêre carinas,
» Nec patet egressus qua cætera classis in altum
» Si velit, ire queat. Sic porticas Anglica fauces
» Militia observat, littusque coronat utrumque,
» Nec secura manet gremio navalis in ipso
» Defensore carens, facilique parata rapinæ
» Nec Guillelmus habet pullus ferrata tueri
» Dolia quo possit, quæ plena numismate turgent,
» Quo solet ipse tuis numerare stipendia castris,
» Pollice dispensans fiscalia dona fideli.
» Dum sua Pictones spolia auxiliante Cadoco,
» Quæ modo Danitis rapuerunt, fœdere fracto,
» Cura majori tua quàm et navalia servant,
» Solus cum paucis Robertus Pissianites
» Sustinet incursus et villæ claustra tuetur,
» Germanosque duces conflictu amisit in ipso.
» Obsidet hostilis portas exercitus omnes,
» Omnia perdidimus ni tu cuncteris adesse. »
Hæc cùm dixisset, Regi porrexit uterque
Scripta Suessonici Comitis signata sigillo,
Per quæ constaret illos vera esse locutos.
Ut dictis est facta fides, Rex: « Nulla moretur
» Nos mora consilii, rebus succurrere lapsis
» Festinemus, ait, operis jam quicquid habetur
» Præ manibus valeat, non est mihi vincere tanti
» Gandavos, ut pro Gandavis tanta subire
» Damna velim, socios cum classe amittere nostros.
» Sed quia non facilem præbet se Flandria, per quam
» Agmina tanta queant properato incedere gressu,
» Ducere quadrigas quibus est summasque necesse
» Expedit ut levibus aliquis præcedere turmis
» Nos velit, ut sociis medio dum pone venimus

ses forces : « Déjà ils se sont emparés de quatre cents de nos navires,
» et aucune issue n'est ouverte par où le reste de notre flotte puisse,
» si elle le voulait, s'avancer en pleine mer. La milice anglaise
» observe l'entrée du port et enveloppe les deux côtés du rivage.
» Le vaisseau royal lui-même n'est point en sûreté au milieu des
» autres, il manque de défenseurs et pourrait être facilement enle-
» vé. Guillaume-le-Petit n'a aucun moyen de protéger les tonneaux
» ferrés, remplis de l'argent monnayé qu'il avait la coutume de distri-
» buer aux soldats, lorsqu'il leur payait leur solde. Les Poitevins
» veillent à la garde des dépouilles que naguère, avec l'aide de Cadoc,
» ils ont enlevées aux habitants de Damme au mépris de leurs trai-
» tés, et les gardent avec beaucoup plus de vigilance qu'ils n'en mettent
» à garder tes richesses et tes vaisseaux. Robert de Poissy, avec
» un petit nombre de guerriers, résiste seul aux attaques et défend
» les portes de la ville; déjà il a perdu ses frères dans un combat.
» L'armée ennemie cependant assiége toutes les portes, et nous aurons
» bientôt tout perdu, si tu ne te hâtes de te présenter. »

Il dit, et l'un et l'autre des messagers remettent au Roi les lettres revêtues du sceau du Comte de Soissons, par lesquelles il devait être prouvé qu'ils n'avaient dit que la vérité.

Lorsqu'on eut vérifié leurs rapports, le Roi dit : « Ne nous arrêtons
» point à tenir conseil; hâtons-nous de réparer cet échec : tout ce
» qu'il y a à faire en ce moment, doit être l'œuvre de nos bras. Je
» ne tiens pas tellement à triompher des Gantois, que je veuille pour
» eux subir de si grands dommages et perdre mes compagnons d'armes
» et ma flotte. Mais comme il n'est pas facile de faire marcher rapi-
» dement à travers la Flandre une telle armée, qui traîne à sa suite
» tant de chariots et de bêtes de somme, il faut que quelqu'un
» de nous me devance avec des escadrons légèrement armés, afin
» de porter secours à ses compagnons, et de ranimer leurs espérances,
» tandis que nous arriverons sur ses traces. »

» Tempore, spes crescat, et consolatio nostris. »
Dux Britonum Petrus onus hoc pro munere magno
Sponte subit, qui cum quingentis vespere sero
Militibus castris egressus, membra quiete
Non relevans, ad nos pervenit mane sequenti,
Tertia cùm nondum foret hora exacta diei,
Lætitiam nobis addens gratumque juvamen.
Quem Rex ut potuit pro tanta mole secutus,
Spe citius Damum pervenit luce secunda,
Cujus in adventu perterritur hostis ab illa
Parte fugit, qua nos urgebat solis ab ortu.
Quem sequitur laxis Dux Burgundinus habenis,
Hervæusque Comes, et quos Campania misit.
Solis ad occasum nos liberat hoste fugato
Regia progenies Ludovicus, et inclitus ille
Barrarum dominus, quos millia multa sequuntur
Roboris invicti juvenes, probitate probati.
At Rex, quique ejus lateri specialiter hærent,
Quos sibi bellorum socios ex omnibus ipse
Delegit, porta egreditur, quæ vergit ab Arcto.
Sed quia fossatis iter impedientibus, hosti
Non possunt facie opposita concurrere, paucos
Occidunt, paucos capiunt, tamen usque carinas
Cædere dum fugiunt non cessant turpiter illos.
Imo nec in ratibus ausi remanere, retracto
Quippe mari siccum naves navale tenebant,
Se carabis procul à terrâ scaphisque reducunt.
Dumque catervatim subeunt navalia multi
Morte cadunt, multi capiuntur littore in ipso
Formesellarum dominus Galterus, et ipse
Bolonides capitur, sed caris cognitus idem
Cognatisque suis ipsi qui jure timebant,

Pierre, le duc des Bretons, s'offrit spontanément pour cette entreprise, et l'accepta comme un beau présent. Le soir étant venu, il sortit du camp avec cinq cents cavaliers, et marchant sans prendre un moment de repos, il arriva auprès de nous le lendemain matin, lorsque la troisième heure du jour n'était pas encore passée, nous apportant la joie et un renfort précieux. Le Roi le suivit, d'aussi près qu'il le put, à raison de la masse qu'il traînait après lui, et arriva à Damme le second jour, plus vîte qu'on ne l'avait espéré. A son arrivée, l'ennemi effrayé s'enfuit de la position d'où il nous avait serrés de près, depuis le lever du soleil. Rendant les rênes à leurs chevaux, le duc de Bourgogne, le comte Hervey et ceux que la Champagne avait envoyés, se mirent à sa poursuite. Au coucher du soleil, l'ennemi ayant été mis en fuite, nous en fûmes délivrés par Louis, le fils du Roi, et par l'illustre seigneur des Barres, tous deux suivis de plusieurs milliers de jeunes gens, doués d'une force invincible et d'une valeur à toute épreuve.

Cependant le Roi sortit par la porte du nord avec ceux qui étaient plus spécialement attachés à sa personne et qu'il avait choisis lui-même entre tous, pour l'accompagner dans les combats. Mais comme les fossés ralentissaient souvent leur marche, ils ne purent rencontrer les ennemis face à face; ils ne prirent donc et ne tuèrent qu'un petit nombre de fuyards, les poursuivant jusqu'à leurs vaisseaux et ne cessant de les harceler, à leur très-grande honte. Bien plus, les ennemis n'osèrent pas même demeurer sur leurs vaisseaux (car la mer s'étant retirée, les navires se trouvaient à sec sur le rivage), et ils s'éloignèrent de la terre dans leurs chaloupes et dans leurs barques.

Mais tandis qu'ils se précipitaient en foule pour y entrer, beaucoup d'entre eux tombèrent frappés de mort, d'autres furent faits prisonniers; le seigneur Gautier de Formeselles (Voormezele) et le comte de Boulogne furent pris sur le rivage même. Ce dernier fut reconnu de ses amis et de ses parents, qui, redoutant avec raison que le Roi ne le

Ne Rex pro culpæ merito jam puniat ipsum,
Exutus notis insignibus, atque maniplis
Immixtus, ne notus item capiatur ab ullo,
Cum damno sinitur multorum liber abire.
Cujus equum, cujus clipium, galeamque nitentem
Balæneque jubas ceu cornua bina gerentem,
Cùm jam victores post pugnam in castra redissent,
Vidit, et agnovit Rex atque exercitus omnis.
Nec mora per totam fervent incendia terram,
Millia mille domos simul incinerare sub uno
Momento gaudet effrena licentia flammæ.
Quicquid conspicuum, quod pulchrum divite gleba
Flandricus axis habet pelago conterminus Anglo
Igniferi tota non cessant nocte cremare.
Jamque dies aderat, Pentecostesque beata
Gaudia per totum celebranda fideliter orbem
Orbita finito jam vere reduxerat anni.
Post igitur missæ solemnia, cùm dape nondum
Aut sapido Bacchi recreasset membra liquore,
Galterum juvenem Rex, Barthlomeum, Garinúmque
Alloquitur, votumque suum dilucidat illis.
His etenim solis re confidenter in omni
Enucleare animum secretaque vota solebat.
« Quis me teste Deo zelus commoverit Anglas
» Visere velle plagas, plenè discretio vestra
» Agnovit, quo me, vos scitis, nullus honorum
» Ambitus, aut rerum delectamenta trahebant.
» Solo divini zelo ducebar amoris,
» Noster ut Ecclesiæ oppressæ succursus addesset.
» Nunc autem adventus sola formidine nostri
» Cum sua subdiderit Romanis sceptra Johannes,
» Sique satisfactum Pandulpho judice Clero,

punit justement comme il l'avait mérité, lui ôtèrent les insignes de son rang, et le placèrent parmi les simples chevaliers. Il réussit de la sorte à s'esquiver avec plusieurs autres; ce ne fut que lorsque le Roi et l'armée rentrèrent vainqueurs dans leur camp que son cheval, son bouclier et son casque resplendissant, auquel étaient attachées des lames de baleine formant comme deux aigrettes, furent reconnus par le Roi et l'armée.

Alors, et sans aucun retard, l'incendie se répand avec fureur dans tout le pays, et, en peu de temps, la flamme effrénée dévore à la fois des milliers de maisons. Tout ce qu'il y a de remarquable ou de beau sur le riche sol de la Flandre, dans tout le rayon qui se prolonge sur le rivage de la mer, les incendiaires ne cessent de le brûler toute la nuit.

Déjà le jour avait paru, on était à la fin du printemps, et le cours de l'année avait ramené la bienheureuse Pentecôte, dont les joies doivent être célébrées dans le monde entier par tous les fidèles.

A la suite donc des solennités de la messe, et lorsqu'il n'avait encore réparé les forces de son corps par aucun mets ni par la liqueur savoureuse de Bacchus, le Roi adressa la parole au jeune Gautier, à Barthélemy et à Garin, et leur fit part de ses désirs, car c'était à eux seuls qu'il avait coutume, dans toutes les occasions, d'ouvrir son âme en confidence et de révéler ses secrètes pensées.

« Votre sagesse connaît parfaitement bien, et j'en prends aussi » Dieu à témoin, les intentions qui me déterminèrent à aller visiter » les plages de l'Angleterre, et vous savez que je n'y fus entraîné » par aucun vain désir de gloire ou de jouissances mondaines. Je » n'étais conduit que par le zèle de l'amour divin, afin de pouvoir » prêter mon secours à l'Église opprimée. Maintenant, puisque par » la seule crainte de mon arrivée, Jean a soumis son sceptre aux » Romains, puisqu'il a donné satisfaction, selon l'avis de Pandolphe, » au clergé relégué depuis plusieurs années dans notre royaume, la

» Qui nostro in regno quàm pluribus exulat annis,
» In melius mutante statum jam sorte benigna,
» Et nos propositum nostrum mutemus oportet.
» Damna carinarum mihi quas Ferrande tulisti
» Brugia restituet, et quos in vincla tenemus
» Sexaginta viros, quos gloria major honorat,
» Inter eos omni qui se pro cive ligarunt,
» Millia marcharum mihi sexaginta daturos,
» Proque suis quos victa dedit concivibus Ypra
» Æra soluturos sub eodem pondere nobis,
» Non minus hæc eadem nos damna tulisse dolebit.
» Et quia difficile est reliquas educere portu,
» Anglica cùm classis aditus observet, et æquor,
» Nec via sit pelagi nostris benè cognita Francis :
» Omnes præcipio, rebus priùs exoneratas
» Omnibus, in cinerem redigi, nec sit mora dicto,
» Quin omnes hodie videam simul igne cremari.
» Nec reputo damnum quod pars adversa resarcit.
» De proprio et triplici redeunt dispendia lucro.
» Flandria tota ferè nostris jam subjacet armis,
» Et quod adhuc superat satis est superabile nobis.
» Quo bene completo poterit victoria talis
» Sufficere ad præsens, magni est mihi causa triumphi
» Quod Regnum Anglorum per nos sibi Roma subegit.

Dixit, et ut dictum res est regale secuta.
Hinc abit, et geminas faciens properando diætas,
Gandavos iterum reduci premit agmine muros,
Quos sibi cum pacto subici fecisset eodem
Brugia quo se illi nuper subjecit, et Ypra.
Audenardenum præter rapit agmina castrum,
Dedidit Arnulphus quod mox indemniter illi,

» fortune plus favorable ayant changé en mieux l'état des choses, il » convient aussi que nous changions nos projets. Les dommages que » tu m'as fait souffrir en m'enlevant mes vaisseaux, ô Ferrand, la » ville de Bruges les compensera; et soixante hommes que je retiens » dans les fers, qui sont les plus illustres parmi ceux qui se sont » engagés pour tous leurs concitoyens, me donneront soixante mille » marcs d'argent. Ceux encore que la ville d'Ypres vaincue m'a » livrés en ôtages pour ses citoyens, me payeront le même poids en » argent. Tous ces hommes s'affligeront également des pertes que » j'ai eu à supporter; mais comme il serait difficile de faire sortir » le reste de la flotte, attendu que celle des Anglais observe les » avenues du port et la mer, et que nos Français ne connaissent » pas bien les voies de l'Océan, j'ordonne que tous ces vaisseaux, » déchargés préalablement de ce qu'ils contiennent, soient réduits en » cendres, et qu'il n'y ait aucun retard pour exécuter cet ordre, » car je veux aujourd'hui même les voir tous à la fois consumés par » les flammes. Je ne considère point ceci comme une perte, puisque » nos ennemis m'en indemniseront sur leur propre fortune, et qu'ils » m'en reviendra un bénéfice triple. La Flandre presque toute entière » est déjà soumise à nos armes, et ce qui reste encore à vaincre » peut être facilement conquis. Cette expédition ainsi terminée, une » telle victoire pourra bien nous suffire pour le moment présent: c'est » pour nous un assez grand triomphe d'avoir ainsi forcé le royaume » des Anglais à se soumettre à Rome. »

Il dit, et dès que ses paroles eurent été réalisées par le fait, il partit, et faisant en toute hâte deux journées de marche, alla de nouveau, avec son armée, investir les murs des Gantois, afin de les réduire. Il les força en effet à se soumettre aux mêmes conditions qu'il avait imposées naguère aux habitants des villes d'Ypres et de Bruges, et enleva ensuite le château d'Oudenarde, qu'Arnoul lui livra promptement et dans son intégrité, sauvant par là tous ses biens

Re penitus salva, certi sub fædere pacti,
Quod non per multum servavit temporis ille.
Hinc quoque Cortraci vi mœnia capta subivit,
Nos ubi barbaricæ post verba incognita linguæ
Sub qua longa diu fueramus tædia passi,
Demum nativæ cognovimus organa vocis.
Insula post triduum modica fuit obsidione
Vertice demisso Regi parere coacta.
Quam multo benè firmatam Rex milite munit.
Atque satellitibus quibus omnibus Athius Hugo
Præfuit, ut villam vicino servet ab hoste.
Nam fieri poterat, quòd postquam abscesserit inde,
Ferrandus subitò adveniens sibi subiget illam,
Gaudeat et civis domino servire priori.
Quod merito metuens in vico nomine Darnel
Rex fabricare novam studuit quantociùs arcem,
Qua sua gens tuta esse queat, arcemque tueri.
Obtinet hinc abiens sub quarta luce Duacum,
A propria sibi Ferrandi à lege solutum,
Sub ditione sua quod adhuc tenet, atque tenebunt
Francorum Reges post ipsum jure perenni,
Postmodo supponi doleat ne Rege minori,
Ut gladio doluit meritas exolvere pænas
Flandria regali proprio sibi denique damno
Non licuisse videns gremium dare proditiosis,
Cum collata luit Ferrando dona Johannis,
Impetrata viros à Rege licentia lætos
Ad proprias digna sedes cum laude remittit.
Nec mora Sequanias in partes Rege reverso,
Bolonides iterum, conjuratique tyranni
Rex quibus Anglorum numerosa stipendia belli
Irritamentum loculis fundebat apertis,

sous la condition d'un traité d'alliance, auquel cependant il ne demeura pas longtemps fidèle.

De là le Roi entra dans les murs de Courtrai, dont il s'était emparé de vive force: après avoir entendu les sons inconnus d'une langue barbare, et y avoir souffert longtemps de longs ennuis, nous retrouvâmes enfin les accens de la langue de notre patrie. A la suite de trois jours de siège seulement, la ville de Lille, abaissant sa tête, fut forcée de se soumettre au Roi. L'ayant bien fortifiée, le Roi y mit un grand nombre de cavaliers et d'hommes d'armes, qui furent tous commandés par Hugues d'Athies, chargé de défendre la ville contre les ennemis du voisinage. Il pouvait se faire en effet qu'après le départ du Roi, Ferrand revint tout-à-coup pour s'en emparer de nouveau, et que les citoyens eussent à se réjouir d'avoir à obéir à leur premier seigneur. Le Roi redoutant à bon droit un pareil événement, travailla à faire construire le plus promptement possible une nouvelle citadelle dans le bourg voisin nommé Darnel, afin que ses gens pussent y demeurer en sûreté et défendre sa conquête.

Parti de Lille, le Roi s'empara, le quatrième jour, de la ville de Douai, et l'affranchissant des lois de Ferrand, la soumit à sa domination. Il l'occupe encore, et les Rois de France qui viendront après lui l'occuperont à jamais, afin que cette ville n'ait point à s'affliger d'obéir à un souverain moins illustre. Ainsi la Flandre se repentit en recevant un juste châtiment, et reconnut à ses propres dépens qu'il n'est pas permis d'ouvrir son sein à des traîtres, expiant ainsi les dons que Jean avait faits à Ferrand. Les hommes de l'armée, ayant alors obtenu du souverain leur congé et de justes éloges, furent renvoyés, et s'en retournèrent joyeusement, chacun dans son pays.

Tout aussitôt, et dès que le Roi fut revenu sur les rives de la Seine, le Comte de Boulogne et les autres princes conjurés, à qui le Roi des Anglais ouvrait sa bourse et donnait de nombreux subsides, aliment de la guerre, rassemblèrent leurs forces pour de nou-

Agmine densato renovant in prælia vires,
Immemores modo se victos, cum classe relicta
Littus in Hollandum levibus fugere phaselis,
Et Guilliquinum Comitem sibi consociarunt,
Qui viscosa sequens dona et promissa Johannis,
Quinque virum decies adjuvit millibus illos.

Post tamen inque brevi sese subtraxit eisdem,
Iram magnanimi nolens incurrere Regis.
Dein contra pacti juramentique tenorem,
Quo nuper sese constrinxerat Insula Regi,
Ferrando fœdus ferit, et clam nocte reductis
Proditione seris portarum claustra recludit,
Cumque suis introducit legionibus ipsum.
Francigenæ verò, quos Rex dimiserat illic
Municipes, patriæ custodes, proditiosos
Ut sensere dolos, cautè se in turre receptant,
Arreptisque armis solita virtute resistunt
Ferrando, Flandrisque suis, sed in impete primo
Dum subeunt armis nondum sua corpora tecti,
Non omnes potuere necis vitare periclum,
Quin aliqui fuerint capti, plerique perempti.
Interea cursu festinant agmina rapto,
Quæ Rex iratus partes educit in illas,
Incunctanter avens correpto tempore charis
Auxilium conferre suis, quos hostis in arcto
Sic premit, ut pressis spes jam sit nulla salutis.
Qui cum venissent, muros indagine facta
Cingere non curant, ne sit mora forte periclo,
Dum cives instant Francos excludere turri.
Ex improviso quæ Salis respicit ortus
Ad portam veniunt, strictoque repagula ferro

veaux combats, oubliant qu'ils avaient été vaincus naguère, lorsque, abandonnant leur flotte, ils s'étaient jetés dans des barques légères pour gagner le rivage de Hollande. Maintenant donc ils s'associent avec le Comte Guilliquin. Celui-ci se fiant aux présens et aux promesses trompeuses de Jean, leur donna un secours de cinquante mille hommes. Peu de temps après cependant il se retira de leur alliance, ne voulant pas encourir la colère du Roi très-auguste.

Bientôt au mépris de son traité et de la teneur du serment par lequel la ville de Lille s'était soumise au Roi, elle conclut un autre traité avec Ferrand, et lui ouvrant traîtreusement ses portes, au milieu de la nuit et en grand secret, elle introduisit dans ses murs Ferrand et son armée. Aussitôt que les Français, que le Roi y avait laissés pour la garder et la défendre, eurent reconnu cette trahison, ils se retirèrent prudemment dans la tour, et, prenant les armes, résistèrent avec leur valeur ordinaire à Ferrand et aux gens de la Flandre. Mais dans le premier moment, lorsqu'ils se précipitaient vers la tour, sans avoir revêtu leurs armes, tous ne purent échapper au péril qui les menaçait; quelques-uns donc furent faits prisonniers, et beaucoup d'autres frappés de mort.

Le Roi cependant ramène aussitôt son armée dans ce pays et s'avance d'une marche rapide, impatient de porter secours, sans le moindre retard, à ses amis, que l'ennemi serre de près, tellement qu'il ne leur reste plus aucun espoir de salut. Les Français, dès leur arrivée, ne s'occupent point à prendre des mesures pour investir les murailles, de peur que le temps employé à ce travail ne soit fatal, puisque les citoyens font les plus grands efforts pour expulser de la tour les autres Français.

Tombant à l'improviste sur la porte qui fait face au levant, ils brisent les barrières de fer, font rouler les portes sur leurs gonds,

Confringunt valvas, summa vi cardine verso
Discludunt, murosque prius quam scandere fas sit
Indigenis, vicos subeunt, primoque furore
Ignibus appositis pulcherrima quæque domorum
In terram faciunt procumbere, vertice verso.
Sicque fit ut fiant majora incendia damno,
Civibus infidis quàm ferrum aut dextera pugnans :
Sufficit excessus ulcisci, sola dolosos
Vulcani rabies quam spirans Æölus auget.
Nec tantum junctos lateraliter improba vicos
Incinerat, verum procul inde volante favilla
Quicquid habebatur pulchri intra mœnia, flammæ
In nihilum redigit uno violentia puncto.
Cum domibus pereunt omnes, vitare periclum
Quos infirma vetat ætas, aut debile corpus,
Qui pedibus, qui fortis equo fugiendo recedit,
Se gemino retrahens hosti, flammæque furori.
Et post Ferrandus dumos et devia quæque
Mente subit pavida, talos ad limina portæ
Semper habens, vultus non audens flectere retro,
Neve labatur, aut passum fortè vel unum
Perdat iens, lævam seu dextram vix sinit horror
Respicere, esse loco se tutum non putat ullo.
Jam perimi, jam jamque capi sibi visus ad omnem
Qui venit à tergo strepitum pallescit, et omnis
Neglecta facie sanguis subit abdita cordis,
Ut lateat, trepidoque ferat solatia cordi.
Sic metuens metuendo metu pænam luit ipso,
Pænaque fit præsens pœnæ formido sequentis.
Plus tamen adjuvit fortunæ dextera victos,
Quàm fuga, vel cursus, quo se salvare studebant.
humida nam tellus carecto fæta palustri,

et avant même que les habitants aient eu le temps de monter sur les remparts, ils pénètrent dans les rues, et suivant le premier mouvement de fureur, répandent les flammes autour d'eux; ils abattent et renversent les plus belles maisons. Cet incendie devint pour les citoyens infidèles, une plus grande occasion de dommage que n'auraient pu l'être le fer ou le bras des combattants. Les fureurs de Vulcain, animées par le souffle d'Eole, suffisent à tirer vengeance de tant de perfidie; la flamme dévorante ne se borne pas à consumer les rues qui se communiquent, bientôt les étincelles volant au loin, tout ce qu'il y a de beau dans l'enceinte des remparts se trouve en un instant anéanti par la violence de l'incendie.

En même temps que les maisons, périssent tous ceux à qui les infirmités de l'âge ou la faiblesse du corps refusent les moyens d'échapper au danger. Ceux qui peuvent se sauver, fuyant à pied ou à l'aide d'un cheval vigoureux, évitent à la fois la double fureur des flammes et de l'ennemi, et, le cœur remplis d'épouvante, s'élancent à la suite de Ferrand, à travers les broussailles et en rase campagne, sans suivre de route frayée, se croyant toujours près des portes fatales, n'osant porter la tête en arrière, soit pour ne pas tomber, soit pour ne pas perdre un seul mouvement de leurs pieds. L'effroi leur permet à peine de regarder à droite ou à gauche; aucun lieu ne leur parait un asile assuré, ils se croient à chaque instant près d'être tués ou fait prisonniers; au moindre bruit qui se fait derrière eux, ils pâlissent; tout leur sang, dédaignant leur visage, se retire au fond de leur cœur. Ainsi pâles et remplis de frayeur, ils expient leurs fautes par leurs terreurs même, et la crainte d'un châtiment futur devient un châtiment présent.

La main de la fortune cependant vint au secours des vaincus, plus que n'eut pu le faire la fuite, ou la marche rapide en laquelle ils mettaient l'espoir de leur salut. En effet, la terre humide, toute

Et viscosa tegens limoso viscera plano,
Interiore sinu subeunte calore vaporans,
In noctis faciem converterat aëra, tristes
Exhalans mixto nebulas humore calori,
Ut vecti visus vix se vectoris ad aures
Extendat, nec quis præcedat quisve sequatur,
Quis veniat juxta poterat dignoscere quisquam.
Unde sequi tantum licuit nostratibus illos,
Quo villæ dabat usque furens incensio lucem,
Cum medias sol per nebulas lucere nequiret.
  Innumeros tamen occidunt, pluresque retentant,
Quos Rex perpetuos emptori cuilibet omnes
Vendidit in servos, et vinxit stigmate jugi.
Insula tota perit miseræ servata ruinæ.
Quicquid enim tota sibi flamma cremabile villa
Repperit absumsit, reliquum instrumenta deorsum
Ferrea dejiciunt turre, strictique ligones,
Nec turris, quam Rex fabricaverat, integra mansit,
Ne quid ibi maneat habitabile denuo Flandris.

  Hinc quoque Casselli sub eodem summa furore
Mænia dejecit, simili ne proditione
Deficerent illi Ferrando forte recepto.

  Urbs erat et rebus et cive superba potenti,
Nomine Tornacum, Scaldis contermina ripæ,
Quam gentilis adhuc Rheni transgressus abyssum
Clodius in gladio primus possedit et arcu
Quæ cùm servisset illi et successoribus ejus,
Postea Francorum nunquam ditione recessit.
Hanc cum Ferrando Reginaldus fraude latenti
Obtentam de nocte novem tenuere diebus,

couverte de joncs de marais, et cachant ses entrailles puantes sous une plaine fangeuse, exhalait des brouillards, formés d'un mélange de chaleur et de liquide, de telle sorte que l'œil du conducteur pouvait à peine atteindre à l'objet qu'il conduisait, et que nul ne pouvait distinguer ce qu'il y avait devant, derrière ou à côté de lui; une atmosphère épaisse changeait le jour en nuit. Les nôtres donc ne poursuivirent les fuyards, que tant qu'ils purent s'avancer, à la lueur de l'incendie de la ville, car le soleil ne pouvait luire à travers les brouillards.

Ils tuèrent cependant un grand nombre d'hommes, et firent encore plus de prisonniers. Le Roi les vendit à tout acheteur pour être à jamais esclaves, les marquant du fer brûlant de la servitude. Ainsi périt toute entière la ville de Lille, réservée pour une déplorable destruction. Tout ce que la flamme put trouver à dévorer dans l'enceinte de cette ville, elle le dévora, et le reste fut renversé par les instrumens de guerre et par les durs béliers; la tour même que le Roi avait construite ne demeura point debout, afin qu'il n'y eût désormais en ce lieu aucun point où les gens de la Flandre pussent habiter.

De là, le Roi alla, encore animé de la même colère, renverser les hautes murailles de Cassel, de peur que les habitans ne lui échappassent par une semblable trahison, et ne donnassent peut-être un asile à Ferrand.

Il y avait une ville, nommée Tournay, fière de ses richesses et de ses puissans citoyens, elle était située sur les rives de l'Escaut, et Clovis, encore paien, ayant franchi les gouffres du Rhin, l'occupa le premier et y fit sentir le pouvoir de son glaive et de son arc; elle obéit ensuite à ses successeurs, et depuis lors elle n'avait jamais renoncé à sa soumission aux Francs. Ferrand et Renaud s'en étant emparés par fraude, secrètement et de nuit, la gardèrent pendant neuf jours, aidés par les artifices de Randolphe qui commandait

Raudulpho patrante dolos, Moritania cujus
Imperio suberat, vir fortis, consilioque
Astutus nimium, qui se fingebat amicum,
Immò tenebatur urbi fidissimus esse,
Præsulis et Regis homo ligius, et feodali
Jure tenens ab eis terrarum quicquid habebat.
Sed ne fraus illis lucrosa diutius esset,
Rex sancti Pauli Comitem, fratremque Garinum,
Tornacum misit, pugnatricesque catervas
Associavit eis, fortissima corpora bello,
Qualia Sequaniis producit Francia ripis.
Qui licet hostili numero minor esset eorum
In duplo numero, tamen auxiliantibus urbe
Civibus expellunt, Regique viriliter urbem
Restituunt, et ne Raudulpho proditio sit
Impunis, vicos invadunt ejus, usque
In nihilum redigunt pro tantæ motibus irœ,
Nobile nec castrum Moritania, tam speciosum,
Tam præmunitum, murisque situque locali,
Atque viris, vires ut nullius esse timendas
Diceret ipsa sibi, cavit commune periclum
Funditus à fundo excisum, et cum plebe sepultum,
Quique laborabant ipsam defendere ab intus,
Omnes à Francis capti occisive fuerunt.
Nunc utinam, nunc Phœbe velis Helyconidas omnes
Inspirare mihi, spirans spiramine sacro,
Quicquid Cyrrhæis sacri spiratur ab antris,
Quicquid Castaliis potus hauritur ab undis.
O nunc Lucani ruat in me, sive Maronis
Spiritus, aut saltem Thebani vatis imago,
Non ut Pythagoræ vano phantasmate ludar,
Qui sicut garrit Trojani tempore belli

dans la ville de Mortagne. Cet homme rempli de force et de ruse dans le conseil, feignait d'être notre ami, il était même considéré comme très-fidèle homme-lige de l'évêque et du Roi, et tenait d'eux en fief tout ce qu'il possédait de terres.

Mais afin que cette fraude ne leur fut pas longtemps profitable, le Roi envoya à Tournay le Comte de Saint-Paul et son frère Garin, et leur donna en outre de vaillans escadrons, tels que la France les produit sur les rives de la Seine. Ceux-ci donc, quoiqu'ils n'eussent que des forces inférieures de moitié à celles des ennemis, les chassèrent cependant, avec le secours des habitans, et ayant conquis la ville, la remirent sous le joug du Roi. Afin que la trahison de Randolphe ne demeurât pas impunie, ils envahirent ses possessions, et dans l'excès de leur colère, les réduisirent en cendres : le noble château de Mortagne, si beau et si bien défendu par ses murailles, par sa position naturelle, et par ses guerriers, qu'il croyait n'avoir à redouter les forces d'aucun ennemi, ne put échapper lui-même au sort commun, et fut renversé de fond en comble et enseveli dans la terre, avec la population qu'il enfermait ; tous ceux qui l'avaient courageusement défendu furent faits prisonniers ou mis à mort par les Français.

Qu'il te plaise maintenant, ô Phœbus, qu'il te plaise d'inspirer pour moi toutes les filles de l'Hélicon, de pénétrer de ton souffle sacré toutes les saintes inspirations qui sortent des grottes de Cyrrha, d'épuiser en ma faveur tout le breuvage qui se peut puiser aux ondes de Castalie ! ô puissé-je être rempli maintenant de l'esprit de Lucain ou de Virgile, ou du moins reproduire l'image du poëte de Thèbes! non point pour devenir le jouet des vaines illusions de Pythagore qui, à ce qu'il prétend, était au temps de la guerre de Troie, Euphorbe fils de Panthée. Il

Panthoides Ephorbus erat, dum credit ab uno
Corpore posse animam transfundi in corpora multa:
Verbo quem solo terræ cœlique creator
Infundendo creat deus infunditque creando.
Sed tantum ut merear vestigia lambere sola,
Unius similis in carmine factus eorum,
Ne sensus brevitate mei præclara Philippi
Fama relentescat præconii effecta minoris.
Occupat ecce manum libri distinctio noni,
Qui geminos audet simul affectasse triumphos.
Et licet ad primum trepidet, nec sufficiens sit,
Ut totum capiat in se, vix ecce secundum
Sustinet, undecimi consumet pagina libri
Tam festinanter cupit insudare Bovinis,
Rex ubi bellorum summam conclusit, et hostes
Marte triumphavit uno finaliter omnes.
Quod quantò gravius tractari sentio, tantò
Sponte minus subeo metuens succumbere moli,
Ni tua, Phœbe, meos confortet gratia sensus,
Te scio te solum novi penetrare superni
Posse patris solium, supera tu solus ab arce
Descendens gratis inspiras quicquid habetur
Pectoribus vatum per totum scibile mundum.

croyait qu'une âme peut passer successivement d'un corps dans plusieurs autres corps, tandis que c'est Dieu, créateur du ciel et de la terre, qui, par sa seule parole, crée une âme de son souffle. Exauce-moi, afin que je puisse marcher sur les traces de ces grands hommes, et devenir par mes chants semblable à l'un d'eux, car il ne faut pas que la brillante renommée de Philippe soit moins célébrée dans le monde, par un effet de la faiblesse de mon esprit. Voici que ma main va commencer à tracer son dixième chant, et ose aspirer à raconter à la fois un double triomphe. Quoique mon ardeur faiblisse devant la majesté du sujet, à peine pourra-t-elle attendre un second repos lorsqu'elle sera venue à la première page de son onzième chant, tant elle désire vivement arriver à la description des faits glorieux de Bouvines, où le Roi enfin trouva le terme de ses guerres et triompha définitivement de tous ses ennemis en une seule bataille! plus je sens la beauté d'un pareil sujet, plus je me décide difficilement à l'aborder, craignant de succomber sous un tel fardeau, si ta faveur, ô Phebus, ne vient relever mon courage. Toi seul en effet, je le sais, toi seul peux pénétrer jusqu'au trône du père céleste; toi seul, descendant du haut des cieux, inspires généreusement à l'âme des poëtes ce qui doit être chanté dans le monde entier.

Agmina jam pugnæ componit et instruit Otho.
Nec minus et Francos parat hortaturque Philippus,
Totus et egrediens exercitus undique densis
More locustarum legionibus occulit agros.

. . . .
Interea Comitissa senex quæ Portigalensis
Filia regis, ob hoc solùm regina vocata est,
Ferrandique erat ipsa quidem germana parentis
Hesperidum ritu cupiens ventura doceri,
Sortilegos nobis ignota consulit arte.
Nec tamen ipsa, reor, erat inscia præstigiorum
Quæ solet Hispanos præsaga Tholeta docere.
Sortibus ergo datis, tali problemate falli
Digna fuit, vero æquivoca sub voce latenti :
« Rex ab equo multa juvenum vi stratus, equorum
» Tundetur pedibus, nec eum continget humari
» Altisonoque Comes, plausu post prælia curru
» Vectus, Parisiis a civibus excipietur. »

Hinc magis audacter Ferrandus in arma furebat,
Non intellecto gaudens ænigmate sortis
Ambiguæ, vana cupidam spe fallere mentem,
Ne solus duplici fallatur Apolline Cresus.

Dehinc Otho, Comites Ferrandum, Boloniumque
Secreto alloquitur, et eis sua vota revelat,
Majoresque duces verbo non privat eodem.

Othon prépare et équipe son armée, et en même temps Philippe appelle les Français et les excite à la guerre. Tout se dispose pour une grande bataille dans les champs de Bouvines.

. . . .

Cependant la vieille Comtesse, fille du Roi de Portugal, que l'on appelait reine pour ce motif seulement, et qui était en outre sœur du père de Ferrand, désirant selon l'habitude des habitants de l'Espagne, être instruite des choses de l'avenir, consulta les sorciers qui pratiquent un art qui nous est inconnu. Elle-même cependant n'ignorait pas, je pense, les prestiges que Tolède, habile dans la devination, a coutume d'enseigner aux Espagnols. S'étant donc fait tirer le sort, elle mérita d'être séduite par cette réponse problématique, dans laquelle la vérité se cachait sous des paroles ambiguës: « Le » Roi, renversé de cheval par une grande foule de jeunes gens, » sera foulé aux pieds des chevaux, et cependant il ne sera point » inhumé: à la suite de la bataille, le Comte trainé sur un char, » au milieu de bruyants applaudissements, sera reçu à Paris par » les citoyens. »

Après cette réponse, Ferrand rendu plus audacieux, invoqua la guerre avec une nouvelle fureur, ne comprenant point l'énigme contenue sous ces paroles obscures, et se plaisant à bercer son cœur ambitieux de vaines espérances, comme s'il eut voulu que Crésus ne fut pas le seul à être trompé par la réponse ambiguë d'un oracle.

Othon tint ensuite une conférence secrète avec le Comte Ferrand et le Comte de Boulogne, leur révéla ses espérances et admit aussi les chefs principaux à entendre son discours: « Si le Roi des Fran-

« Si solus rex Francorum non esset, ab hoste
» Quolibet in mundo tuti possemus haberi,
» Et totum gladiis mundum supponere nostris,
» Quo solo contra nos impendente favorem,
» Et Cleri causam propriam quasi semper habente
» Nos ita præsumit anathemate Papa ferire,
» Atque fide nostros proceres absolvere nostra.
» Qui dum Sicanio se regi præstat amicum
» Audet in imperium vires extendere nostrum,
» Qui genus in nostrum semper grassatur et ipsum,
» Qui tam largus opes pluit et donaria nobis
» Regem præsumit exhæredare Joannem.
» Huic igitur soli conatu insistere toto
» Expedit, hic solus primo occidatur oportet,
» Qui solus nostros provectus impedit, et se
» Opponit nobis, omnique fit hostis in hoste.
» Quo mox extincto reliquos vincire potestis
» Ad libitum, regnumque jugo supponere nostro
» Et sic partiri nobis quod tu Reginalde
» Appropries tibi cum tota Viromanne Peronam,
» Parisium Ferrande tibi concedimus, Hugo
» Belvacum, Drocas habeat Salebericus heros,
» Castrum Nantonis Gastinctumque Girardus,
» Cum Wlcassino Conradus habeto Medontam,
» Et reliqui proceres habeant quod quilibet optat.
» Nemo ex hoc numero nisi non donatus abibit.
» At Senones, et terra ferax a flumine Ytumna
» Usque locum quo Sequanio Lupa confluit amni
» Et quæ Moretum Montemque interjacet Argi
» Hærveo Comiti volo dimittatur habenda,
» Quam præconcessit jam noster avunculus illi.
» Clerum autem et monachos quos sic exaltat amatque

» çais seulement n'était pas présent, nous pourrions nous estimer en » sécurité contre tout autre ennemi de ce monde, et soumettre à nos » glaives l'univers entier. Mais lui seul prenant parti contre nous, et » ayant presque toujours défendu la cause du clergé comme sa propre » cause, le Pape ose par suite nous frapper d'anathème et délier nos » seigneurs de la fidélité qu'ils nous doivent. Se portant pour l'ami du » roi de Sicile, il ose diriger ses forces contre notre empire, il livre » sans cesse de nouvelles attaques à notre famille, et ne craint pas de » deshériter le roi Jean lui-même, qui dans son extrême générosité fait » pleuvoir sur nous ses richesses et ses dons. C'est donc contre Philippe » seul qu'il convient que nous dirigions tous nos efforts; c'est lui » qu'il faut tuer le premier, lui qui seul oppose une barrière à nos » succès, qui seul nous résiste et se fait notre ennemi en toutes choses. » Aussitôt qu'il sera mort, vous pourrez à votre gré enchaîner tous les » autres, soumettre le royaume à notre joug et le partager de telle » sorte que toi, Renaud, tu t'empares de Péronne et de tout le » Vermandois. Toi, Ferrand, nous te concédons Pàris; que Hugues » s'empare de Beauvais; que le héros de Salisbury prenne Dreux; que » Gérard prenne Château-Landon et le Gâtinais; que Conrad possède » Nantes avec le Vexin; que les autres chefs prennent chacun ce qui » lui conviendra; que nul d'entr'eux ne s'en aille sans avoir reçu un » don de moi. Je veux en outre que la ville de Sens et le fertile » territoire qui s'étend depuis la rivière d'Yonne, jusqu'aux lieux où le » Loing se jette dans le fleuve de la Seine, et le pays enfin qui est » situé entre Moret et Montargis, soient livrés au Comte de Nevers, » Hervey, pour être possédés par lui, puisque déjà notre oncle les lui » a concédés par avance.

» Quant aux hommes du clergé et aux moines que Philippe estime

» Protegit et vigili defendit corde Philippus,
» Aut occidamus, aut deportemus oportet,
» Sic tamen ut pauci maneant, quibus arcta facultas
» Sit satis, oblata tantummodo qui stipe vivant.

» Villas et decimas majores miles habeto,
» Et quibus est curæ respublica, qui populos, qui
» Pugnando faciunt in pace quiescere clerum.
» Illo quippe die, quo me diademate primum
» Reddidit insignem Patrum Pater imperiali,
» Hanc promulgavi legem, in scriptisque redactam
» Jussi per totum servari firmiter orbem,
» Ecclesiæ decimas oblataque munera tantum
» Possideant, villas nobis et prædia linquant,
» Vivat ut hinc populus, habeatque stipendia miles.
» Nunc quia lege mihi clerus non paret in ista,
» Nonne gravare manum? numquid non debeo magnas
» Cum villis decimas illi auferre licenter?
» Numquid non possum legem superaddere legi?
» Tuditæ Caroli villas qui noluit illis
» Tollere, si decimas ipsis tulit ille, mihi non
» Villas cum decimis auferre licebit eisdem?
» Condere qui possum leges et jura novare,
» Imperium solus teneo qui totius orbis,
» Nonne licet nobis hac Clerum lege ligare,
» Rebus ut oblatis contenti, primitiisque,
» Jam discant humiles magis esse, minusque superbi;
» Quam satius, quam commodius me jura novante
» Impiger hæc tam culta novalia miles habebit?
» Et villas tot deliciis opibusque fluentes,
» Quam genus hoc pigrum, fruges consumere natum,
» Otia quod ducit, tecto quo marcet, et umbra

» particulièrement, qu'il aime, protège et défend de toute la vivacité de » son cœur, il faut ou que nous les mettions à mort, ou que nous les » déportions, de telle sorte qu'ils ne soient plus qu'en petit nombre, » que leurs ressources soient suffisamment réduites, et qu'ils ne vivent » plus que du mince produit des offrandes.

» Que les chevaliers et ceux qui prennent soin des affaires publiques » possèdent les campagnes et reçoivent de larges dîmes, car c'est à » eux que le peuple et le clergé doivent de posséder en paix ce » qu'ils ont. Le jour en effet où le Père des pères me décora pour » la première fois du diadème impérial, je promulgai une loi et je » voulus qu'elle fût redigée par écrit et exécutée rigoureusement dans » le monde entier, ordonnant par cette loi que les églises ne possé- » dassent que les dîmes et les présens des offrandes, et qu'elles nous » abandonnassent les campagnes et les domaines des champs, pour » assurer la subsistance du peuple et la solde des chevaliers.

» Maintenant puisque le clergé ne veut pas m'obéir en se soumettant » à cette loi, ne dois-je pas appesantir ma main sur lui et ne suis-je pas » fondé à lui retirer ses grandes dîmes et ses domaines? Ne puis-je » pas ajouter une nouvelle loi, à une loi précédente? Si Charles Martel, » qui ne voulait pas enlever au clergé ses domaines, leur ôta cependant » les dîmes, ne me serait-il pas permis de leur ôter les terres aussi » bien que les dîmes, moi qui puis faire des lois, changer les » droits, moi qui seul possède l'empire du monde entier? Ne me » sera-t-il pas permis d'enchaîner le clergé par une loi telle qu'il sache » se contenter des choses qui lui seront offertes et des prémices des » champs, et qu'il apprenne enfin à devenir plus humble et moins superbe? » Combien il sera plus utile et plus avantageux, lorsque j'aurai ainsi » rétabli la justice, que le chevalier, rempli d'activité, possède ces » champs bien cultivés, ces terres abondantes en toutes sortes de » délices et de richesses, au lieu de cette race paresseuse, née seulement » pour consommer les grains, cette race qui vit d'oisiveté, se dessèche » à l'ombre et sous les toits des maisons; au lieu de ces hommes

» Qui frustra vivunt, quorum labor omnis in hoc est
» Ut Baccho, Venerique vacent, quibus inflat obesis
» Crapula colla thoris, oneratque abdomine ventres.
» Unde ego quamprimum prædicta in lege rebellis
» Papa fuit nobis Montemflasconis, Aquamque
» Pendentem, Bitral, Radicofonis, Ardua sancti
» Quiriaci castrum, Bisturbica mœnia, Biccum,
» Vicosque innumeros, castellaque plurima, dives
» Roma quibus circumvallatur, protinus ipsi
» Fortior eripui, multoque potentior armis,
» Quamvis imperium mihi supplantare laboret
» Præsumens nostrum promittere jus Frederico.

» Sed mora consilii non est modò libera nobis.
» Ecce Bovinarum pontem post terga reliquit
» Francigenum ductor, hodie sua castra sub urbe
» Tornaco figet, Scaldi propè fluminis undas.
» Et licet illorum numerus qui bajulat arma
» Militiæ vix esse queat pars tertia nostræ,
» Ecce ad nos veniunt ut nobis congrediantur,
» Ecce nec expectant ut nos vadamus ad illos;
» Tantum habet ille animi, tanta est præsumptio Franci
» Militis, ut nullum dubitet tentare periclum.
» Quod dicunt, quod agunt exploratoris ab ore
» Veridici totum mox nostræ infunditur auri,
» Ignorant ut credo quot agmina nostra sequantur
» Signiferi, nostræ quam fortia corpora gentis,
» Qui Comites qui totve duces, qui Theutonicorum
» Sit furor in bello, quo turbine torqueat ensem,
» Corpora quam rigido ferrata biperciat ictu.
» Sed veniant, ut eos hæc omnia re doceamus,
» Parisio nec sit pudor a Saxone doceri. »

» qui vivent inutiles, dont l'unique occupation est de s'adonner à » Bacchus et à Vénus, dont la crapule fait gonfler les membres » incessamment engraissés, et charge le ventre d'un énorme embonpoint? » Aussi et dès que le Pape se déclara rebelle envers moi, quand » je publiai la loi dont je viens de parler, lui enlevai-je sur-le-» champ Montefiascone, Aquapendente, Bitillia, Radicofani, le château » de San Quirino, les remparts de Viterbe, *Civita Vecchia,* d'innombrables » villages et beaucoup d'autres châteaux, qui environnent de toutes » parts la riche ville de Rome. Je me montrai plus fort que lui, et » beaucoup plus puissant par mes armes, quoiqu'il prétende me » ravir l'empire, et ose promettre à Frédéric ce qui m'appartient » à bon droit.

» Mais nous n'avons pas même le temps de nous arrêter à tenir » conseil. Voici le chef des enfants de la France qui a laissé derrière » lui le pont de Bouvines. Aujourd'hui même il plantera son camp » sous les murs de Tournai, près des eaux du fleuve de l'Escaut, » et quoique au nombre de ceux qui portent les armes pour lui, monte » à peine au tiers de notre armée, voilà qu'ils viennent à nous pour nous » attaquer; ils n'attendent point que nous marchions sur eux, tant ce » chef a de courage, tant est grande la présomption du chevalier » français, qui n'hésite jamais à braver toute sorte de périls. Ce qu'ils » disent, ce qu'ils font sera bientôt transmis à nos oreilles par les » rapports fidèles d'un espion véridique. Ils ignorent, à ce que je » crois, combien de portes-bannières suivent nos armées, quelle est la » force des bataillons de notre nation, combien de comtes et de ducs » marchent avec nous, quelle est la fureur des Teutons dans les com-» bats, avec quelle violence ils font tournoyer leurs glaives dans l'air, » combien sont rudes les coups qui partent de leurs corps revêtus » de fer! Qu'ils viennent donc, afin que nous leur apprenions toutes » ces choses par le fait, et que le Parisien ne rougisse pas d'être » instruit par le Saxon. »

Dixerat, at proceres uno concorditer ore
Sic fore promittunt, jurantque fideliter omnes
Observaturos se quidquid dixerat Otho.
Utque cavere magis queat unusquisque periclum
Ut certo socium signo discernat ab hoste,
Confestim per terga cruces et pectora ponit,
Quisque sibi peditesque manus famulique minores
Funiculis laqueis onerantur sive capistris,
Quo facilè injiciant victis jam vincula Francis,
Quos in egressu primo vincire putabant.
Certificavit enim Regem super omnibus istis
Haud dubiæ fidei vir quidam religiosus,
Illa nocte, diem quæ belli præveniebat
In castra occultè Lovannorum a Duce missus,
Qui licet Othonis socer esset, homo fidelis,
Nuper erat tamen uxor ei data filia regis,
Et quam condensis via sit perplexa salictis,
Quam limosa palus, quam carice juncus acuta
Impediat medios Moritana in rura meatus
Edocuit, quam vix equus aut rota transeat illac.
Consilium Rex ergo novat, paucisque novatum
Detegit, Otho iterum ne se scire omnia jactet,
Tunc ait ista nimis perniciosa quadrigis
Esse potest et equis, sed eis sine quis velit ire,
Aut pugnare pedes, a nobis sit procul istud,
Teutonici pugnant pedites, tu, Gallice, pugna
Semper eques; retrò vertamus signa, Bovinas
Prætereamus, item Cameraci plana petamus,
Hostes unde gradu facili possimus adire.

Absit enim ut videam natalia rura, priusquam
Me duce Francus ovans Othonis dicta refellat,

Il dit, tous les grands lui promettent d'une voix unanime qu'il en sera ainsi, tous lui jurent d'exécuter fidèlement ses volontés. Et afin que chacun puisse mieux se préserver du danger et distinguer par un signe certain, son compagnon de son ennemi, ils attachent aussitôt une croix sur leurs épaules et sur leurs poitrines, et en même temps l'on distribue aux fantassins des cordes, des lacets et des liens de toute espèce, afin d'enchaîner les Français, qu'ils tiennent déjà pour vaincus, et qu'ils espèrent bien pouvoir garotter après la première rencontre. Le Roi acquit la certitude de tous ces détails par un certain religieux d'une fidélité à l'épreuve, envoyé en secret dans son camp par le Duc de Louvain, la nuit même qui précéda le jour de la bataille. Car ce Duc, quoiqu'il fut le beau-père d'Othon, avait tout récemment reçu pour femme la fille du Roi, et son messager apprit à celui-ci que le chemin était fort embarrassé d'épaisses plantations de saules, qu'il y avait un marais fangeux, dont les joncs pointus et piquants empêchaient de passer à travers les champs de Mortagne, et où les chevaux et les chariots auraient beaucoup de peine à se frayer un passage.

Aussitôt le Roi change de résolution et ne communique ce changement qu'à un petit nombre de personnes, afin qu'Othon ne puisse se vanter de nouveau de savoir toutes choses: Le chemin, dit-il, pourrait être dangereux pour les chariots à quatre roues et pour les chevaux, et cependant, qui voudrait marcher ou combattre sans eux? Loin de nous une telle pensée. Que les Teutons combattent à pied; vous, enfants de la Gaule, combattez toujours à cheval. Que vos bannières reviennent sur leurs pas, passons au delà de Bouvines, allons gagner les plaines de Cambrai d'où nous pourrons marcher plus facilement sur les ennemis.

Que je ne revois plus les champs qui m'ont vu naître, avant que le Français, triomphant sous mes ordres, ait refuté les paroles

Verius ut doceat Saxonem Parisianus,
Quam saxo jactet a se debere doceri,
Et tibi dux Odo, quereris qui sæpe venire,
Terminet una dies Franco victore laborem. »
Dixit et audita velli tentoria missa
Imperat, et gelido sub mane redire Bovinas.
Cur ita te jactas Otho? cur ensibus enses
Theutonicos Francis frustra præferre laboras?
Francorum rubuit gladiis Saxonia dudum,
Cum meritas subiit Karolo sub vindice pœnas,
Qui nullum superesse marem permisit in illa,
Illius gladio qui corpore longior esset.
Vix e conspectu Tornaci se tulerat Rex,
Cum suus Othonem petit explorator, et illi
Intimat attonitum nimio terrore Philippum,
Francigenasque suos fugiendo redire Peronam.
Deceptusque suum dominum decepit: at ille
Frustra concipiens animoso gaudia corde,
Arma rapit portasque furens post terga relinquit:
Totus et egrediens exercitus undique densis
More locustarum legionibus occulit agros,
Non ramis perplexa virentis silva salicti
Non juncosa palus cetis obsessa lacunis,
Non limo tellus, carecto et glutine sordens,
Tardat eos, metuunt ne Franci transierint jam
Antea quam possint illos attingere pontem,
Inque vicem hortantur calcaribus acriter uti,
Ut magis accelerent, indiscretique propinquum
Non metuunt casum, et meritò labuntur in ipsum.
Quo ruitis peritura manus, malè prælia tractat
Impetus. An regem sic vertere terga putatis,
Quin vobis ausit versa concurrere fronte?

d'Othon, avant que le Parisien n'ait donné une leçon au Saxon qui se vante que c'est à lui d'instruire le Parisien. Et toi, duc Eudes, qui te plains de venir si souvent à la guerre, qu'un seul jour mette un terme à tes travaux, par la victoire des Français.

Il dit et ayant entendu la messe, ordonne que l'on enlève les tentes et que l'on retourne vers Bouvines dès la première fraîcheur du matin. Pourquoi, Othon, pourquoi te vanter ainsi? pourquoi prétendre élever la vaillance des Teutons au-dessus de celle des Français? Jadis ceux-ci rougirent longtemps leurs glaives du sang Saxon, lorsqu'il subit un juste châtiment par la vengeance de Charles qui ne permit pas qu'on laissât subsister aucun enfant mâle dont le corps se trouverait plus long que son épée.

A peine le Roi se fut-il éloigné de Tournai, que l'espion d'Othon se rendit vers son maître et lui rapporta que Philippe, frappé d'une grande terreur, et tous les Français avec lui, s'en retournaient, fuyant vers Péronne.

Trompé par cette idée, il trompa lui-même son seigneur. Celui-ci plein d'une vaine joie, saisit aussitôt ses armes et dans son transport, quitte la ville; toute son armée, sortant en même temps, inonde les campagnes comme une légion de sauterelles. Ni la forêt obstruée par les branches de saules verdoyants, ni les marais tout couverts de joncs et de fondrières cachées, ni la terre toute fangeuse, pétrie de boue et de glaïeuls, ne peuvent ralentir leur marche. Ils craignent que les Français n'aient franchi le pont, avant qu'ils ne puissent les atteindre, ils s'encouragent les uns les autres à faire usage de leurs éperons pour avancer plus promptement. Les imprudents! ils ne se doutent pas de leur ruine prochaine, et tombent justement dans le précipice.

Où courez-vous, guerriers qui vous jetez ainsi au devant de la mort? votre impétuosité vous servira mal dans le combat. Vous croyez donc que le Roi vous tourne le dos, et n'oserait pas se présenter en

Non decet ut terror vestri deterreat illum
Non decet ut propter vos aufugisse putetur,
Qui solum hoc optat, ut vobis forte repertis
In plano planè bello confligat aperto,
Inque brevi id vobis nuda ratione patebit.

Ultimus exierat post omnia signa Garinus,
Sylvanectensis nondum sacratus ad urbis
Electus Cathedram, regis specialis amicus,
Ardua tractabat cum rege negotia regni.
Hic, dum præcedunt crispantibus agmina signis,
Postremo tacitè digressus ab agmine paulùm
Cæpit iter versus Moritania tendere rura,
Cumque novi cupiens aliquid deprendere casus,
Passus millenos jam perexisset ad Austrum,
Cum paucis quos intererat Meledunicus Adam
Ascendit tumulum quo campus fortè tumebat,
Luminis unde procul emittere possit acumen.
Et quum vidisset acies fervere per agros
Nec possit visos uno defigere visu,
Tot clypeos præferri astris splendoribus ausos,
Tegmina tot capitum solis replicantia lucem,
Tot latera ambiti livere viredine ferri,
Tot vexilla levi motu irritantia ventos,
Tot cœtus equitum, tot equorum ferrea membris
Tegmina proceris circumdata dixit ad Adam:
« Hi veniunt, nec se credunt attingere posse
» Tempore nos satis aptato, tu colle sub isto
» Exspectabis adhuc, intellecturus eorum
» Pleniùs et numerum et mentem, dum vado Philippum
» Certificaturus, alii non crederet ipse.
Sic fatus volat ad regem. Vix sustinet ille

face et courir à votre rencontre? Il ne siérait point que la peur de vous voir le détournât de son chemin, il ne siérait point qu'on pût croire qu'il s'est enfui à cause de vous. La seule chose qu'il désire, c'est de pouvoir vous rencontrer et vous livrer bataille dans une plaine bien découverte, et en peu d'instants cette vérité vous sera démontrée par le fait.

A la suite de toutes les bannières, Garin s'était mis en marche le dernier. Elu et non encore consacré pour le siège épiscopal de Senlis, ami particulier du Roi, il dirigeait avec lui les affaires les plus difficiles du royaume. Tandisque les troupes se portaient en avant et que leurs bannières flottaient dans les airs, Garin s'éloignant sécretement du dernier corps d'armée, se mit à diriger sa marche vers les champs de Mortagne, désirant apprendre quelque nouvelle. Puis lorsqu'il eut fait quelques milliers de pas, s'avançant toujours vers le midi, et suivi d'un petit nombre d'hommes, parmi lesquels était Adam De Melun, il monta sur un tertre qu'il rencontra par hasard au milieu de la plaine, et porta au loin ses regards. Delà il vit des corps de troupe se répandant avec ardeur dans la plaine, il lui était même impossible de les embrasser tous ensemble d'un même coup-d'œil, et lorsqu'il vit tant de boucliers dont l'éclat le disputait à celui des astres de la nuit, tant de têtes dont les casques reflétaient la lumière du soleil, tant de flancs jaunis sous la rouille du fer qui les enveloppait, tant de bannières légèrement agitées par le souffle des vents, tant de compagnies de cavaliers, tant d'armures de fer recouvrant les membres vigoureux des chevaux, Garin dit à Adam: « Ils viennent, » croyant ne pouvoir nous atteindre assez vite au gré de leurs désirs; » toi demeure encore sur le haut de cette colline, afin de mieux » reconnaître et leur nombre et leurs intentions, tandisque j'irai » moi-même rapporter ces choses à Philippe qui n'en croirait nul » autre que moi. »

Il dit et vole auprès du Roi. A peine celui-ci peut-il croire

Credere, præsumat quod quis tractare sacrato
Bella die, soli sibi quem Deus ipse sacravit.
Continet ergo gradus et præcedentia stare
Signa jubet, loquiturque suis hoc ordine charis:
« Ecce quod optabam, Dominus mihi contulit ultro,
» Ecce supra meritum, præter spem gratia nobis
» Sola Dei confert quod votum præterit omne,
» Quos per circuitus spatiosos, perque viarum
» Discursus varios modò conabamur adire,
» Ecce ad nos ultro Domini miseratio ducit;
» Frangat ut ipse suos per nos simul et semel hostes,
» Hostibus ille suis nostro mucrone secabit;
» Membra sibi faciet nos instrumenta secandi,
» Ille idem percussor erit, nos malleus, ille
» Totius auctor erit belli, nos verò ministri.
» Nec dubito quin se victoria conferat illi,
» Quin hostes proprios, quibus est infensus, et ipse
» In nobis vincat, et nos vincamus in ipso.
» Jam Patris patrum gladio meruere feriri,
» Qui præsumpserunt illum spoliare, suisque
» Ecclesiam privare bonis, solidosque quibus se
» Nunc quoque sustentant, Clero, monachisque tulerunt,
» Pauperibusque Dei, quorum maledictio damnat
» Et damnabit eos quorum querimonia cœlum
» Dum penetrat coget illos succumbere nobis;
» E contra nobis communicat, et precibus nos
» Adjuvat ecclesia, et Domino commendat ubique.
» Per loca certa tamen pro nobis pronius orant,
» Major in affectu quibus est dilectio nostra,
» Unde spei solido rogo robore consolidati,
» Hostes ecclesiæ vos hostibus exhibeatis.
» Non mihi, sed vobis, et regno vincere vestra

qu'un homme quelconque ose entreprendre une bataille en ce saint jour que Dieu lui-même a spécialement consacré à lui seul (1).

Le Roi cependant suspend sa marche, donne ordre que l'on fasse arrêter les bannières et s'adresse en ces termes à ceux qui l'entourent: « Voici que le Seigneur me donne lui-même ce que je » désirais; voici que la faveur seule de Dieu nous accorde ce qui » dépasse tous nos mérites, nos espérances et nos vœux. Ceux que » naguère nous nous efforcions d'atteindre à travers mille circuits » et les nombreux détours des routes, la miséricorde du Seigneur les » conduit vers nous, afin que nos bras détruisent ses ennemis en une » seule fois. Il abattra leurs membres de son glaive, et nous serons » les instruments de sa vengeance. Il frappera et nous serons le » marteau; il sera le chef, l'ordonnateur de la bataille et nous serons » ses ministres. Je ne doute point que la victoire ne se déclare » pour lui, qu'il ne triomphe par nous, que nous ne triomphions » par lui, des ennemis qui lui portent tant de haine. Déjà ils ont » encouru la colère du Père des pères, ayant osé le dépouiller, priver » l'église de ses biens, enlever l'argent (qu'ils emploient maintenant » à leur entretien,) au clergé, aux moines et aux pauvres de Dieu, » dont les malédictions font et feront leur damnation, et dont les » plaintes élevées jusques aux cieux, seront écoutées et les feront » tomber sous nos coups. L'église au contraire nous est favorable, » nous assiste de ses prières, et nous recommande en tous lieux au » Seigneur. C'est pourquoi, ainsi fortifiés par l'espérance, montrez-vous » les irréconciables ennemis des ennemis de l'église. Que votre combat » soit une victoire, non pour moi, mais pour vous et pour le royaume; » que chacun de vous, en combattant pour la royauté, songe aussi

(1) Mathieu Pâris dit que la bataille de Bouvines fut livrée au mois de Juillet, le 6 des kalendes d'Août, c'est-à-dire le dimanche 27 Juillet 1214.

» Pugna velit, Regni curam et diadematis unus
» Quisque gerens caveat, proprium ne perdat honorem
» Pugna tamen cordi minus est mihi, quod maculari
» Ista sacra dies aspergine sanguinis odit. »
Dixerat et Franci læti clamore paratos
Se pugnare ferunt pro Regni et Regis honore.
Consilium tamen hoc sedet omnibus, usque Bovinum
Ut proficiscantur, hostis si forte diei
Parcere sacratæ velit, et differre duellum,
Donec lux bello licitam se crastina præstet.
Præterea locus est munitior ille tuendis
Sarcinulis, rebusque aliis quæ castra sequuntur,
Cum nusquam pateat a dextris atque sinistris
Continuis spatiis iter impediente palude,
Transitus, excepto satis arcto, ponte Bovino
Quo quadrupes se sive bipes evolvat ad Austrum,
Ac parte ex illa latis patet area campis,
Grataque planities cereali gramine vernans,
Quæ protensa satis spatio per rura patenti
Sanguineum a Zephiro, Cesonem tangit ab Euro.
Dignus cæde locus, et sanguine commaculari
Sanguinis et cœdis medius communis utrique.
Continuo pontem Rex sic facit amplificari
Corpora quod bis sex lateraliter ire per ipsum
Cumque suis possent tractoribus ire quadrigæ.
Ecclesiam Petri sacratam nomine juxta
Fraxineâ rex sole calens residebat in umbrâ,
Haud a ponte procul, quem jam pars maxima cœtus
Dilatam sperans, in crastina tempora pugnam,
Transierat, mediumque diem sol altus agebat.
Dumque pararet ibi modicè indulgere quieti
Nuncius accurrens cursu festinus anhelo:

» qu'il expose son propre honneur en manquant de courage. Néanmoins » je ne désire pas, s'il est possible, livrer bataille en ce jour sacré » qu'il serait odieux de souiller de sang. »

Il dit et les Français remplis de joie, proclament par leurs cris qu'ils sont tous prêts à mourir pour le Roi et pour le salut du royaume. L'avis unanime est qu'il faut se rendre jusqu'à Bouvines, pour voir si l'ennemi ne respectera pas le jour sacré, mais différer l'engagement jusqu'au lendemain. D'ailleurs cette position est plus favorable pour défendre les bagages et tout le matériel du camp, attendu qu'elle est garantie de tous côtés, et que les marais se prolongeant sans interruption sur la droite et sur la gauche, interceptent la route et rendent le passage impossible, si ce n'est sur le pont assez étroit de Bouvines, par où les hommes et les quadrupèdes peuvent se diriger au midi. De ce côte s'étendent au loin des champs et une belle plaine toute verdoyante des fruits de Cérès, et qui se prolongeant, atteint Sanghin du côté du Couchant et Cisoing vers l'Orient. Ce lieu est digne d'être souillé de carnage et de sang, puisque l'un et l'autre de ces noms rappellent le sang et le carnage (1).

Le Roi aussitôt fait élargir le pont, de sorte que douze hommes puissent y passer de front, ainsi que les chariots à quatre chevaux et leurs conducteurs.

Tout près d'une église sous l'invocation de Pierre, le Roi, brûlé par le soleil, se reposait à l'ombre d'un frêne, non loin du pont déjà franchi par la majeure partie de l'armée, espérant que le combat serait remis au lendemain. Le soleil parvenu à sa plus grande hauteur marquait le milieu du jour. Le Roi se disposait

(1) Jeu de mots sur *Sanguineus* et *Cæsus*.

Agmen in extremum, clamat, jam prosilit hostis,
Nil Campanensis acies, nil sufficiunt hi
Quos modò misistis, ut eos retropellere possint,
Dumque illis obstant et eos tardare laborant,
Continuò egerunt bis jam duo millia passu.

Motus ad hanc vocem rex ilico surgit et intrat
Ecclesiam, Dominoque suum commendat agonem.
Finitaque brevi prece mox egressus: « Euntes
» Festinemus, ait, sociis succurrere nostris,
» Non irascetur Deus arma quando feramus
» Illos si contra sacrato tempore, qui nos
» Impugnant, sed nec Machabeis est reputatum
» Ad culpam, quod se per sabbata sancta tuendo,
» Hostiles sancto vires repulere trophæo,
» Immò die pugnare magis nos convenit ista
» In qua pro nobis Domino generaliter omnis
» Supplicat ecclesia, cui nos præstamus amicos.

Hæc dicens armis corpus præmunit et alto
Insilit altus equo, lituumque horrente boatu
Circa ipsum cursu reduci festinat in hostem.

à goûter quelques instants de repos, lorsqu'un messager accourt avec rapidité et s'écrie: Déjà l'ennemi s'est jeté sur le dernier corps de l'armée; ni les troupes de Champagne, ni les guerriers envoyés plus tard, ne suffisent plus pour les repousser. Tandisqu'ils résistent, l'ennemi pousse en avant et a déjà fait deux mille pas sans s'arrêter.

Émû à ces paroles, le Roi se lève, entre dans l'église, et met ses armes sous la protection du Seigneur. Après une courte prière il sort: « Allons, s'écrie-t-il, allons en toute hâte porter secours à » nos soldats. Dieu ne s'irritera pas si nous prenons les armes en » ce jour sacré, contre ceux qui viennent nous attaquer. Il n'a point » imputé à crime aux Machabées, de s'être défendus le jour du sabbat » lorsqu'ils remportèrent une sainte victoire. Bien plus, en ce jour » où l'Église toute entière adresse pour nous ses supplications au » Seigneur, il doit être bien plus avantageux de combattre, car Dieu » protège notre cause. »

Disant ces mots, il revêt son armure, s'élance sur son grand cheval, qui fait mieux encore ressortir la haute taille du prince, et revenant sur ses pas, il vole vers l'ennemi d'une course rapide, au milieu des fanfares éclatantes des clairons qui font retentir l'air autour de lui.

Undecimus varias strages habet, imperiali
Standardo mundi Dominum se disputat Otho
Sub serie certa disponunt agmina reges,
. . . .
Rex cadit, Otho fugit, Francis victoria cedit.

Christophori Jacobique dies post gaudia festi,
Primus erat domini cui dant a nomine nomen
Christicolæ, verum gentiles solis eundem
Esse volunt, primam qui sibi dicat illius horam.
Nomen enim dat cuique suum planeta diei,
Cui primam dat quæque dies specialiter horam
Ordine quo prisci designant tempora vates.
Vidit ut Otho suo Francos cum Rege levatis
Ad pugnam signis ita festinanter adesse,
Quos solo audierat victos terrore reverti,
In patriam fugiendo suam; miratur, et exspes
A læva paulum retrahit vestigia parte,
Componensque acies gressus obliquat ad Arcton,
Quas ita continuà serie protendit in amplum,
Occupet ut prima armatorum fronte virorum
Directè extensa passus duo millia terræ.
Sic etiam Rex ipse suæ protendere frontis
Cornua curavit, ne fortè præanticipari,
Aut intercludi tam multo possit ab hoste.
Mox Otho imperii declarans signa, volensque
Jam quasi promeriti rem prælibare trophæi,

Othon se prépare au combat. Les Rois disposent leurs armées dans un ordre régulier. Le Roi tombe, Othon prend la fuite, la victoire demeure aux Français.

C'était le jour auquel les serviteurs du Christ donnent le nom de jour du Seigneur, après les jours de joie où l'on célèbre les fêtes de Christophe et de Jacques. Les gentils prétendent que ce jour est celui du soleil qui s'en est consacré la première heure; car d'après les poètes de l'antiquité, chaque jour de la semaine dédie sa première heure à la planète dont elle porte le nom.

Lorsqu'il vit les Français accourir en toute hâte avec leur Roi, leurs bannières déployées pour le combat, Othon, à qui l'on avait rapporté que, vaincus par la seule frayeur, les Français s'étaient enfuis pour retourner dans leur patrie, fut saisi d'étonnement et perdant ses espérances, fit un mouvement en arrière, et se retira un peu sur la gauche. Là rangeant son armée en bataille, et se détournant vers le nord, il étendit ses troupes sur le terrain en une ligne non interrompue, de façon que le front de ses hommes d'armes occupa sur une ligne droite, un espace de deux mille pas. De son côté aussi le Roi prit soin de prolonger les aîles de son front de bataille afin de ne pouvoir être, en aucun cas, tourné ni enveloppé par ses nombreux ennemis.

Bientôt Othon, arborant les bannières de l'empire comme s'il voulait déjà célébrer par avance le triomphe dont il se croit sûr,

Standardum ædificat, miroque insignit honore,
Imperii ut fasces tanto illustrante paratu
Se dominatorem totius disputet Orbis.
Erigit in carro palum, paloque draconem
Implicat, ut possit procul hinc atque inde videri,
Hauriat et ventos cauda tumefactus et alis,
Dentibus horrescens, rictusque patentis hiatu.
Quem super aurata volucer Jovis imminet ala,
Tota superficies cujus nitet aurea, solis
Æmula, quo jactat plus se splendoris habere.
Ast Regi satis est tenues crispare per auras,
Vexillum simplex cendaco simplice textum,
Splendoris rubei, lethania qualiter uti
Ecclesiana solet certis ex more diebus.
Quod cum Flamma habeat vulgariter aurea nomen,
Omnibus in bellis habet omnia signa præire,
Quod Regi præstare solet Dionysius abbas,
Ad bellum quotiens sumptis proficiscitur armis,
Ante tamen Regem signum regale tenebat
Montiniacensis vir fortis corpore Galo,
Seque acies ambæ directè respiciebant,
A se distantes modico discrimine campi
Vultibus oppositis, nec adhuc vox ulla sonabat.
Otho magnanimus contrà è regione Philippum
Stabat in ornatu valde aureus imperiali.
Drocarum dominus cum Gamachiensibus, et cum
Pontiviis à Rege procul sic stantibus, ut non
Ipsius à serie series distaret eorum,
Bolonio Comiti se contra ponit et Anglis,
Cui magis infensus odiis erat ipse veternis,
Et lævum cornu conserto marte coronant.
At dextro in cornu spatiis à Rege remotis

élève dans les airs son étendard, s'environne des honneurs suprêmes, afin de faire briller ses faisceaux au milieu d'un si grand appareil, et de se proclamer, par la victoire, le souverain du monde entier. Il fait dresser au-dessus d'un char un pal, autour duquel s'entortille un dragon qui se fait voir ainsi au loin et de tous côtés, aspirant les vents, se gonflant la queue et les aîles, montrant ses dents horribles, et ouvrant son énorme gueule : au-dessus du dragon plane l'oiseau de Jupiter, aux aîles dorées, et toute la surface du char, resplendissante d'or, rivalise avec le soleil.

Quant au Roi, il lui suffit de faire voltiger légèrement dans les airs sa bannière formée d'un simple tissu de soie d'un rouge éclatant, et semblable en tout point aux bannières dont on a coutume de se servir pour les processions de l'Église, en de certains jours fixés par l'usage. Cette bannière est vulgairement appelée l'oriflamme : son droit est d'être, dans toutes les batailles, en avant de toutes les autres, et l'abbé de Saint-Denis a coutume de la remettre au Roi toutes les fois qu'il prend les armes et qu'il part pour la guerre. La bannière royale était portée devant le Roi par le très-vaillant Galon de Montigny. Ainsi les deux armées se trouvaient précisément vis-à-vis l'une de l'autre ; la portion de la plaine qui les séparait était peu étendue ; elles étaient rangées face-à-face, mais on n'entendait encore retentir aucune voix.

Placé de l'autre côté et vis-à-vis du magnanime Philippe, Othon était tout couvert d'or et revêtu des ornements impériaux. Le seigneur de Dreux, avec les gens de Gamache et Ponthieu (qui n'étaient éloignés du Roi que de manière qu'il n'y eût aucun intervalle entre leurs corps d'armée et le sien), le seigneur de Dreux se plaça en face du Comte de Boulogne et des Anglais, contre lesquels il nourrissait plus particulièrement une antique haine, et ses troupes étroitement unies, formaient l'aîle gauche de l'armée.

A l'aîle droite, et à une grande distance du Roi, le corps des

Fulminat in Flandros acies Campanica, Duxque
Allobrogum, et Sancti Pauli Comes, atque Johannes
Bellimontensis, et quos Medardicus abbas
Miserat, immensa claros probitate clientes
Ter denos decies, quorum exultabat in armis
Quilibet altus equo, gladioque horrebat et hasta,
Valle Suessonica quam fortia corpora surgunt;
Quos inter Regemque viri virtute corusci
Astant continua serie, scalasque suorum
Quique Magistrorum densant dum buccina sævum
Obstrepat, ut celeri levitate ferantur in hostem.

Interea electus levis istos ambit et illos
Hortaturque suæ vigilent ut quisque saluti,
Fortiter ut patriæ pugnent, et Regis honori,
Sintque suæ memores gentis, quæ semper in omni
Conflictu victrix hostes confregit, id autem
Summoperè caveant, ne ipsos numerosior hostis
Cornua protendens fortè intercludere possit,
Ne serie series sit longior hostis eorum,
Ne scutum miles faciat de milite, sed se
Quisque suo fronte opposita sponte offerat hosti.

Cumque morarentur, nec dignarentur aperto
Credere se campo, seriesve excedere Flandri,
Impatiens Suessona phalanx suadente Garino,
Cornipedes quanto potuerunt currere cursu,
Invadunt illos, nec miles it obvius illis
Flandricus, aut motûs aliquod dat corpore signum,
Indignans nimium quod non à milite primus,
Ut decuit, fieret belli concursus in illos,
Neve verecundentur ab his defendere, si se
Prorsus abhorrescant, cum sit pudor ultimus alto

Champenois menace les gens de la Flandre ; avec eux sont le Duc de Bourgogne, le Comte de Saint-Paul, Jean de Beaumont, et ceux qu'avait envoyés l'abbé de Saint-Medard, bourgeois illustres par une grande valeur, et qui étaient au nombre de trois cents. Chacun d'eux, monté sur un cheval, était transporté de joie en allant à la guerre, et brandissait avec ardeur son glaive et sa lance. Ils étaient tous venus de la vallée de Soissons, où s'élèvent des hommes pleins de vigueur. Entre ceux-là et le Roi était placée une foule d'autres guerriers animés du courage le plus ardent, et chacun de leurs chefs resserrait autour de lui ceux qui composaient sa troupe, tandis que la trompette retentissait, invitant les divers corps à se porter promptement contre l'ennemi.

Pendant ce temps, l'élu de Senlis visitait rapidement les uns et les autres, les encourageant à veiller chacun à la défense publique; à combattre vigoureusement pour l'honneur de la patrie et du Roi; à se souvenir de leur race qui, victorieuse dans tous les combats, a toujours détruit les ennemis ; sur toute chose à prendre garde que l'ennemi plus nombreux, prolongeant ses aîles, ne cherche à les envelopper. Continuant ses sages avis, il ajoute qu'aucune ligne ne s'étende jamais plus que la ligne ennemie, qu'aucun chevalier ne serve jamais de bouclier à un autre chevalier, mais plutôt que chacun se présente volontairement pour faire face à un adversaire.

Comme les gens de la Flandre attendaient toujours, ne daignant pas s'avancer à découvert dans la plaine, ni sortir de leurs rangs, la troupe des gens de Soissons, impatiente et entraînée par les discours de Garin, lance ses chevaux de toute la rapidité de leurs jambes, et attaque les ennemis. Mais les chevaliers de Flandre ne se portent point à leur rencontre, et aucun signe même n'indique qu'ils veuillent se mettre en mouvement; ils s'indignent que la première charge dirigée contre eux, ne soit pas faite par des chevaliers, comme il eût été convenable; ils ne rougissent point de montrer leur extrême répugnance à se défendre contre ceux qui les attaquent

Sanguine productum superari à plebis alumno
Immoti statione sua non segniter illos
Excipiunt, sternuntque ab equis, pluresque nec illis
Parcendum ducunt famuli. Sed turpiter illos
Jam perturbatos stationem solvere cogunt,
Seque velint nolint defendere. Sicque superbos
Nobilitate viros, et majestate verendos,
Non puduit demum pugnare minoribus ipsis,
Afficiuntque illos atque afficiuntur ab illis
Ictibus et plagis. Famulis sed denique spretis,
Et genus et proavos Eustatius à Maquelinis
Qui trahit egregios, se contulit æquore plano
Sæpius ad mortem Francorum voce superba.
Ingeminans sequitur Galterus cum Buridano,
Hic de Guistella, de Furnis venerat ille,
Flandrinique equites, odium quibus improba Regis
Flandria magmanini teneris infudit ab annis,
Militibus properant rapido occursare volatu.
Jamque perhorruerat lituorum clangor, et omnes
Hinc atque indè acies commixtæ in fata ruebant;
Harnensis Michaël clamanti funera Francis
Obviat, et medium forat illius ægidis hasta
Ast illum inferiùs Eustatius impetit, atque
Per sellam, per equi costas agit improbus hastam,
Et domini per utrumque femur cadit hic, ruit ille,
Vixque potest hastile suis evellere coxis.

Hugo Malaunites accurrit, Reminidesque
Petrus, quos sequitur acies Campana, Comèsque
Bellimontensis cum Sacrocæsariensi.
Nec mora te Gauchere tenet, dominumque Morencii,
Se quibus opponunt Flandrorum mille cohortes:

(car c'est le dernier excès de la honte, pour des hommes issus d'un sang illustre, d'être vaincus par des enfants du peuple), et demeurent immobiles à leur poste. Les gens de Soissons cependant ne pensent pas qu'il faille agir mollement avec eux, ni les ménager; ils les attaquent rudement, les renversent de leurs chevaux, en tuent plusieurs, et ayant ainsi jeté le désordre parmi eux, les forcent enfin à abandonner leur position et à se défendre, qu'ils le veuillent ou non. Ainsi ces hommes, orgueilleux de leur noblesse, fiers de leur dignité, n'ont plus de honte de combattre avec des hommes qui leur sont inférieurs, ils leur portent et en reçoivent à leur tour des coups et des blessures. Mais enfin, dédaignant les bourgeois, Eustache, qui tire son origne de Maquilin, et qui est fier de ses illustres aïeux, s'avance au milieu de la plaine, et d'une voix superbe, s'écrie à plusieurs reprises: Mort aux Français! Il est suivi de Gautier, de Buridan, (celui-ci venu de Ghistelle, celui-là de Furnes,) et des chevaliers de Flandre à qui cette méchante terre inspira dès la plus tendre enfance la haine du Roi très-auguste. Tous s'élancent d'une course rapide à la rencontre de nos chevaliers.

Déjà les sons éclatants des clairons avaient retenti, et de tous côtés d'épais bataillons engageaient le combat, et se précipitaient au devant de leur destinée. Michel de Harnes se jette contre celui qui annonçait la mort aux Français, et de sa lance il lui transperce son bouclier. Eustache l'attaque à son tour, et le pressant, cherche à frapper de sa lance et la selle et les côtes du cheval, et l'une et l'autre cuisses du cavalier. Le cheval tombe, son maître roule avec lui, et ne parvient qu'avec beaucoup de peine à dégager ses jambes de la lance qui les presse.

Hugues de Malaune accourt alors, suivi de Pierre de Rheims, de la troupe des Champenois, du Comte de Beaûmont et du Comte de Sancerre. Toi Gaucher, et toi seigneur de Montmorency, vous vous élancez aussi sans aucun retard. Les milliers d'escadrons de la Flandre s'opposent à ces guerriers. Tandis que Ferrand combat, et par

Ferrandusque suis animos dum pugnat adaugens,
Hastis confractis, mucronibus atque cutellis
Insistunt, Dacisque securibus excerebrant se
Ictibus alternis, et equorum viscera rumpunt
Demissis gladiis, dominorum corpora quando
Non patitur ferro contingi ferrea vestis.
Labuntur vecti lapsis vectoribus, et sic
Vincibiles magis existunt in pulvere strati.
Sed nec tunc acies valet illos tangere ferro,
Ni prius armorum careat munimine corpus.
Tot ferri sua membra plicis, tot quisque patenis
Pectora, tot coriis, tot gambesonibus armant.
Sic magis attenti sunt se munire moderni,
Quam fuerint olim veteres, ubi millia mille
Una sæpè die legimus cecidisse virorum,
Nam mala dum crescunt crescit cautela malorum,
Munimenque novum contra nova tela repertum est.
At Michaël sociis tellure juvantibus ipsum
Se levat, et quamvis coxam gravet ejus utramque
Plaga duplex, commendat equo sua membra recenti,
Invento ut multis aliis sessore carenti,
Cujus humi dominum prostraverat Hugo Malaunus.
Ast Hugonis equi Galterus in illibus ensem
Demittit, peditemque facit: pedes ergo, pedumque
Se gressu firmans hosti vicinat, et ictus
Ingeminans ipsum cogit se dedere victum,
Cum quo etiam capitur Buridanus, qui quasi ludens
Clamabat, nunc quisque suæ memor esto puellæ.
Tunc Michaël illum qui mortificaverat ejùs
Cornipedem, vulnusque duplex inflixerat illi,
Quœrit, et inventum rigidis sic implicat ulnis,
Et galea abstracta vultum cum gutture nudat,

sa présence excite le courage des siens, les lances se brisent, les glaives et les poignards se heurtent, les combattants, se frappant réciproquement de leurs haches de Damas, se fendent la tête, et leurs glaives abaissés se plongent dans les entrailles des chevaux, lorsque les vêtements de fer qui recouvrent les corps de leurs maîtres ne permettent pas au fer de les transpercer. Les cavaliers deviennent plus faciles à vaincre lorsqu'ils sont ainsi renversés dans la poussière; mais alors même le fer ne peut encore les atteindre, si leur corps n'est d'abord dépouillé des armures qui le protègent, tant chacun d'eux a recouvert ses membres de plusieurs plis de fer, et enfermé sa poitrine sous des cuirasses, des pièces de cuir, et d'autres armes défensives! Ainsi les modernes sont maintenant beaucoup plus soigneux de se mettre à couvert que ne l'étaient autrefois les anciens, qui souvent, ainsi que nous lisons, tombaient par myriades en un seul jour! A mesure que les guerres se multiplient, l'on invente de nouveaux moyens de défense contre de nouveaux genres d'attaque.

Michel cependant se relève de terre, avec l'aide de ses compagnons, et quoiqu'il soit accablé de la double blessure qu'il a reçue dans les cuisses, il se replace sur un cheval frais qu'il rencontre, privé comme beaucoup d'autres, de son maître: car Hugues de Malaune avait renversé par terre celui qui le montait. Cependant Gautier plonge son épée dans le flanc du cheval de Hugues. Devenu fantassin, et se raffermissant sur ses pieds, Hugues s'approche de son ennemi, et le frappant à coups redoublés, le force à se rendre en se reconnaissant vaincu. Avec lui est fait prisonnier Buridan, qui semblait se divertir et s'écriait en ce moment: Que chacun maintenant se souvienne de sa belle.

Alors Michel cherche celui qui avait tué son cheval et qui lui avait porté à lui-même une double blessure; l'ayant trouvé, il le serre dans ses bras vigoureux, lui enlève son casque, lui dépouille le visage et la gorge pour ouvrir ainsi un chemin à son glaive, et

Quod via fit Franci gladio, qui dum necat illum:
« Ut tua nunc saltem Eustati præsumptio cesset,
» Mortem quam Francis inclamas accipe dixit,
» Te perimit Francis serio dum fata minaris.
» Hujus causa necis tibi sola superbia linguæ est,
» Nec te servari sinit ad commercia vivum
» Ut multos alios qui te moriente ligantur.

Ast alia Dux parte furens Burgundicus, inter
Hostiles cuneos agili circumrotat ensem
In Flandros, Henorasque manu, sed dum nimis audax
Fortunæ securus, et hos prosternit et illos,
Oblitusque sui nimium prorumpit in hostes,
Admitti gladios doluit vectoris in alvum,
Qui ruit, atque ducem secum in tellure volutat.
Cui, dum multiplici latus undique malleat ictu
Hostilis rabies, assunt perniciter alæ
Allobrogum, dominoque ferunt in tempore gratum
Subsidium. Pars carne nimis ferroque morantem
Surgere sustollunt, Pars pugnat et amovet hostem,
Qui nimis instanter illum retinere laborat.
Pars alium quo scandat equum perniciter aptat,
Et jam factus eques requiem captare rogatur,
Donec se modicum recreet, flatumque resumat.
Immo, ait, amissi dum me vectoris in hostem
Decorisque mei memorem calor excitat iræ,
Dedecori decus est vindictam reddere nostro.
Dixit et in medios velut amens se jacit hostes.
Nec minus audacter Flandrum ruit agmen in illum,
Densantur cunei Allobrogum, dominique ruinæ
Vectorisque sui fieri vult quilibet ultor,

le frappant alors: « Afin de rabattre du moins ton orgueil, ô Eustache, » reçois maintenant, s'écrie-t-il, reçois la mort que tes cris promettaient » aux Français: cet orgueil de ta langue est la seule cause de ton » trépas, c'est ta langue qui ne te permet plus de demeurer dans » la société des vivans, et qui est cause que beaucoup de tes com- » pagnons seront jetés dans l'esclavage. »

Sur un autre point, le duc de Bourgogne, transporté de fureur, agitait son glaive d'un bras nerveux, au milieu des colonnes de la Flandre et du Hainaut. Mais tandis que dans l'excès de son audace et comme assuré de la fortune, il renverse les uns et les autres, et s'oubliant lui-même se lance avec trop d'ardeur au milieu des ennemis, il éprouve la douleur de voir le cheval qui le porte, percé de mille glaives, tomber sur la terre et l'entraîner avec lui dans sa chûte. Pendant que la fureur des ennemis s'exerce de tous côtés sur ses flancs, et le frappe à coups redoublés, une troupe de Bourguignons arrive en hâte et porte, à temps encore, un secours précieux à son seigneur; les uns l'aident à se relever, tandis qu'il est ralenti dans ses mouvements par l'excès de son embonpoint et par le fer qui le couvre; les autres combattent et écartent les assaillants qui, le serrant de près, faisaient tous leurs efforts pour le retenir; d'autres lui cherchent en hâte un cheval sur lequel il puisse remonter. Déjà il est en selle; on lui demande de prendre quelque repos jusqu'à ce qu'il soit un peu delassé et qu'il ait pu du moins reprendre haleine. « Au contraire, répond-il, tandis que » la bouillante colère entretient en moi le souvenir de la perte du » coursier qui me conduisait à l'ennemi, mon honneur exige que je » cherche à venger ma défaite momentanée, » il dit et s'élance au milieu des ennemis comme transporté de rage.

Les gens de la Flandre se jettent sur lui avec non moins d'ardeur. Les Bourguignons serrent leurs rangs; chacun d'eux brûle de venger la chûte de son seigneur. Des deux côtés les combattants s'engagent sur toute la plaine dans une mêlée tellement épaisse, et ceux qui

Tantaque fit totis pugnantum immixtio campis,
Tam prope se inveniunt percussi et percutientes,
Quòd vix elongare manum, quo fortiùs ictus
Inculcare queat, spatium datur aut locus ulli,
Quæque armaturæ vestis consuta supremo
Serica cuique facit certis distinctio signis
Sic percussa patet, sic intercisa minutis
Pictatiis pendet, dum demolitur eamdem
Tunsio crebra nimis clavæ mucronis et hastæ,
Quod vix à sociis hostes dignoscere possunt.
Cruribus inversis jacet resupinus arena
Hic latere obliquo ruit, alter vertice prono
Labitur, atque oculis exhaurit et ore saburam.
Hic eques, ille pedes vinclis se mancipat ultro,
Dum perimi magis odit ibi quàm vivere victus.
Quadrupedes autem passim per rura videres
Exsufflare animas, alii disrupta per alvum
Exta vomunt, alii procumbunt poplite flexo:
Absque suis alii dominis discurrere, seque
Gratis sessori cuivis offerre vehendo.
Vix aliquis locus est, quo non aut corpora strata
Invenias, vel equos extrema in morte gementes.
  Et quis erit dignus dignè memorare vigorem
Gaucheri Comitis, quo summis viribus ille
Quique illum sequitur armati militis agmen,
Per medias acies, per confertissima Flandræ
Millia militiæ trifidi transivit ad instar
Fulminis, imbellesque velut dispergit anates
Accipiter, quando atra fames jecur ulcerat ejus,
Quoslibet oppositos sibi dissipat alter Ogerus,
Perque hostes medios mucrone viam sibi nudo
Ampliat, instantes à dextris sive sinistris:

frappent et ceux qui sont frappés se touchent de si près, qu'à peine peuvent-ils trouver la place ou l'occasion d'allonger le bras pour porter des coups plus vigoureux. Ces vêtements de soie, attachés au haut des armures pour faire reconnaître chaque chevalier à des signes certains, sont tellement déchirés en mille lambeaux par les massues, les glaives et les lances qui frappent à coups redoublés sur les armures pour les briser, qu'à peine chaque combattant peut-il encore distinguer ses amis de ses ennemis. L'un est couché sur le sol, renversé sur le dos et les jambes en l'air, un autre tombe brusquement sur le flanc, un troisième est précipité la tête la première et se remplit de sable les yeux et la bouche; ici un cavalier, là un homme de pied se livrent volontairement aux fers, craignant d'être frappés de mort plus encore que de vivre dans les chaînes; vous eussiez vu des chevaux répandus çà et là dans les champs, et rendant le dernier soupir, d'autres vomissant leurs entrailles, d'autres fléchissant sur leurs genoux et se couchant sur la terre, d'autres encore errant çà et là, privés de leur maître, et se présentant à quiconque voudra se faire transporter par eux: à peine y a-t-il une place où l'on ne trouve des cadavres étendus ou des chevaux expirants.

Mais qui sera digne de parler dignement de la valeur du Comte Gaucher qui, déployant toutes ses forces, et suivi d'une troupe de cavaliers bien armés, s'élance au milieu des rangs ennemis, à travers les milliers d'escadrons de la cavalerie de Flandre, semblable à la foudre à trois langues de flamme, ou à l'épervier qui disperse les canards effrayés, lorsque l'horrible faim dévore ses entrailles? Nouvel Oger, il chasse devant lui tous ceux qu'il rencontre, et de son glaive nu s'ouvre un chemin au milieu des soldats, écartant ceux qui le serrent de près à droite et à gauche, renversant les uns, tuant les autres, puis faisant un détour à la suite de cette étonnante scène de carnage, il revient par un autre côté avec ses fidèles compagnons et enveloppe une foule de combattants qu'il retient enfermés comme

Obruit hos, istos occidit, vulnerat illos.
Inde sinu facto, miranda strage peracta,
Parte alia rediens simili probitate Quirites
Implicat innumeros, quasi pisces rete retentos,
Utque ascendentes fallit Gaubertus alosas
Retibus oppositis vada sub piscosa Medontæ:
Sic facit implicitos equites vel fata subire
Gaucherus, vel sic victori offerre ligandos:
Respiciensque suis et consocialibus unum
Eminus in numero prospexit ab hoste teneri.
Mox caput inflectens collumque amplexus Iberi,
Per medias acies iterum prorumpit: at illum,
Dum ruit, hostilis non cessat dextra ferire
Non tamen ille caput aut dextram subrigit ante
Quam venit ad socium, tunc se levat, enseque stricto
Omnes qui socium retinebant sternit, et illum
Liberat, et secum vivum, sanumque reducit.
Tunc primum Flandri cœpere timore moveri
Pondus enim belli totum se inclinat in illos.
Non tamen aut campo discedere, terga vel hosti
Ostentare volunt, tanta indignatio mentes
Obsidet illorum, servandique ardor honoris,
Ut malint pugnando mori, vel vincla subire,
Cædereque et cædi, quam se fugisse notari.
Et dum se laxant acies Flandrique tepescunt
Hugo Marolides Aciensis Gilo per hostes
Ferrando medios properi confligere tendunt,
Vulnere qui læsus jam multo lentiùs ibat,
Perque diem totum requiem non fecerat armis.
Cum quibus ipse diu luctatus, denique victus,
Forti fortunæ cedens se, ne perimatur,
Dedidit; ast ejus omnes tunc signa sequentes

des poissons pris dans un filet. De même qu'à Mantes, au milieu des eaux poissonneuses, Gaubert (1) attire les aloses, au moment où elles s'élèvent à la surface des eaux, dans les filets qu'il leur a tendus; ayant ainsi enveloppé les cavaliers, Gaucher les force à choisir entre la mort ou les chaînes. Ensuite, ayant vu de loin un de ses compagnons arrêté et fait prisonnier par l'ennemi, Gaucher baissant la tête, et embrassant le cou de son cheval d'Ibérie, s'élança une seconde fois au milieu des rangs. Tandis qu'il se précipite ainsi, les bras ennemis ne cessent de le frapper; lui cependant ne relève ni la tête, ni le bras avant d'être arrivé auprès de son compagnon; il se redresse alors, tire son glaive, renverse tous ceux qui retiennent encore celui-ci, le délivre, et le ramène avec lui sain et sauf.

Alors seulement les gens de la Flandre commencent à éprouver quelque mouvement de crainte, car ils se trouvent au plus fort de la mêlée; toutefois ils ne veulent ni se retirer, ni présenter le dos à leur ennemi, tant leurs cœurs sont remplis de colère et possédés du désir de conserver leur honneur; ils aiment mieux mourir en combattant, que se laisser charger de fers, tuer et être tués à leur tour, que se faire signaler comme lâches. Tandis que leur ardeur se ralentit, et qu'ils se montrent moins animés au combat, Hugues de Mareuil et Gilles d'Athies font tous leurs efforts pour atteindre Ferrand au milieu des ennemis. Ferrand blessé ralentissait sa course, après avoir combattu toute la journée sans prendre un instant de repos; longtemps encore il lutte contre les deux chevaliers, mais enfin, vaincu et cédant à la fortune plus forte, il se rend pour n'être pas

(1) C'était un habile marin né à Mantes et dont le poète parle aussi dans le septième chant.

Mors invisa rapit, ubi sese dedere nolunt.

Taliter in dextro cornu Bellona furebat,
Et se Francigenis vultu victoria læto
Pollicitabatur. Casu tamen ante secundos
Eventus illis se demonstrabat amaro
Ut sit amabilior lætus post tristia finis,
Præteritique mali præstent oblivia risus.
Interea pugnæ in medio Rex ense relicto
Fulgurat Othoni oppositus, qui millibus ante
Se peditum triplici firmaverat obice vallum,
Bolonidesque sibi simili prospexerat arte
Inque chori speciem pedites triplicaverat ipsos,
Ut quotiens vellet per eos invaderet hostem,
Seque receptaret quotiens opus esset in illis.
Cùmque moram faceret regi confligere nolens
Otho prior, Rex impatiens, dilatio nunquam
Cui placet, et pugnæ desiderio nimis ardens,
Theutonicos medio peditum præsumit adire.
Dumque nimis properat aciem penetrare pedestrem
Mox hastas hastata manus configit in illum
Quarum cuspis erat longa et subulæ instar acuta,
Et nonnulla velut verubus dentata recurvis
Cuspidis in medio uncos emittit acutos.
His igitur Regem pedites incessere telis
Non cessans, nequeunt tamen ejus flectere corpus
In dextrum lævumve latus, vel pellere sella,
Ense nec impediunt quin illos disgreget, ultra
Progrediens, multos sternens populosque trucidans.
Sicque viam sibi per medios nichilominus hostes
Sternit, ad Othonem properat dum tramite recto.
Donec ei quidam reliquis audacior, inter

tué, et tous ceux qui suivent sa bannière et qui ne veulent pas se rendre comme lui, sont livrés à la mort.

C'est ainsi qu'à l'aîle droite Bellone déployait ses fureurs, et que la victoire au visage riant promettait ses faveurs aux enfants de la France. Toutefois, avant ces heureux événements, elle ne s'était manifestée à eux que par des pertes douloureuses, afin qu'une si bonne conclusion fût plus agréable encore à la suite de la tristesse, et que la joie du succès fit oublier les maux antérieurs.

Pendant ce temps, au centre de l'armée, le Roi fait resplendir son épée en face d'Othon, qui se renforçait en mettant en avant de lui un triple rempart de plusieurs milliers de fantassins. Le comte de Boulogne usait aussi pour lui-même d'un semblable artifice, et avait également disposé les hommes de pied en trois corps formés en rond, afin de pouvoir, toutes les fois qu'il le voudrait, aller avec ces troupes attaquer l'ennemi, et se retirer ensuite au milieu des siens, autant de fois qu'il serait nécessaire. Comme Othon demeurait toujours en retard, ne voulant pas attaquer le premier le Roi, celui-ci impatient, ne pouvant supporter aucun délai, et brûlant du désir de combattre, se hasarde enfin au milieu des fantassins teutons. Mais tandis qu'il se hâte de pénétrer à travers ces bandes, une compagnie d'entr'eux, armés de lances, en dirige contre lui la pointe longue et effilée comme celle d'une alène. Quelques-unes étaient dentelées comme les javelots recourbés, et armées vers leur milieu d'un crochet saillant et bien aiguisé. Munis de ces traits, les hommes de pied ne cessaient de poursuivre le Roi, mais sans pouvoir faire incliner son corps ni à droite, ni à gauche, ni le déranger de dessus la selle, sans même l'empêcher de les écarter avec son épée, il se porte toujours en avant, renversant, tuant beaucoup de monde autour de lui. Ainsi il allait s'ouvrant un chemin à travers les ennemis, et se dirigeant toujours en droite ligne vers Othon, lorsqu'un homme plus audacieux que les autres perça les mailles de sa cuirasse entre la poitrine et la tête. La pointe du fer,

Pectus et ora fidit maculas toracis, et usque
Qua ligno junctum est ferri transegit acumen
Per collare triplex, et per thoraca trilicem
Impulsu valido menti regione sub ipsa,
Carni contiguum prohibens à vulnere ferrum.
Dumque ad se vellet hastam revocare trahendo,
Restitit uncino maculis hærente plicatis.
Viribus ille trahit majoribus, auxiliumque
Dante sibi turba, prolapsum corpore toto
Ore facit prono terræ procumbere Regem.
Sternitur indigno stratu regale loco, nec
Strati pace frui sinitur quem calcibus inde
Quadrupedes, manus hinc contundit barbara telis.
Mox tamen erectum rectis insistere plantis
Vis innata facit, sed adhuc sub gutture fixa
Hærebat cuspis, maculis implexa reductis,
Et suprema plicis tunicæ super arma nitentis.
Quam dum Francigenæ retrahunt, hostesque repellunt,
Dumque paratur equus, quo Rex ascendere possit:
Ecce Otho veniens, furibundaque Theutonicorum
Sævities, Regem morti punisset ibidem
Proh scelus! et tristi tristassent funere mundum,
Et perimi satis à facili potuisset ab illis,
Dum jacet, èque solo ne se levet impedit hostis,
Ni Barrensis eques festinans, Francigenæque
Gloria se gentis interposuisset eisdem.
Qui processerunt paucis cum Rege relictis,
Theutonicosque coëgerunt in fine fateri,
Se verè Francis collato marte minores,
Debeat ut super hoc fieri collatio nulla.
Ut saltu Rex præpes equo se reddidit, ira
Totus inardescens, totusque in limine pœnæ,

poussée par un bras vigoureux, s'enfonça à travers un triple collier et la cuirasse à trois lisses, jusqu'au fer qui arrête la blessure, tout près de la peau, et précisément au dessous du menton. Le Roi voulut se dégager de la lance en se retirant, mais elle résista, car le croc s'était engagé dans les mailles, et comme le fantassin tirait de son côté de toutes ses forces, aidé en même temps par la foule qui l'environnait, il jeta le Roi à terre, la tête en avant. Ainsi étendu sur une place indigne de lui, il y fut en grand danger, tantôt les chevaux le pressant sous leurs pieds, et tantôt les barbares ennemis l'accablant de leurs traits. Bientôt cependant sa force naturelle l'aida à se relever, et il se remit sur pied. Mais la pointe de la lance demeurait encore fermement attachée sous sa gorge, embarrassée comme elle était dans les mailles de sa cuirasse et suspendue aux plis de la tunique qui brillait par dessus l'armure. Tandis que les Français la retirent enfin, repoussant en même temps les ennemis et préparant aussi un cheval sur lequel le Roi puisse remonter, voilà qu'Othon arrive en hâte, suivi de ses Teutons remplis de fureur; sans doute dans leurs cruautés ils eussent tué le Roi sur la place même et eussent ainsi, ô crime! attristé le monde de funérailles déplorables, car il leur eut été assez facile de le frapper de mort, tandis qu'il était étendu et que les ennemis l'empêchaient de se relever de terre. Heureusement le chevalier des Barres s'avance en hâte, et les plus illustres enfants de la France avec lui, et ils se mettent aussitôt au devant du Roi avec quelques-uns des leurs; ils forcent les Teutons à reconnaître qu'ils sont réellement inférieurs aux Français, et qu'il n'y a aucune comparaison à faire entre eux pour les exercices de Mars. Aussitôt que le Roi se fut élancé d'un bond sur son cheval, tout bouillant de fureur, tout préoccupé du desir de châtier le fantassin qui l'avait renversé, il devient, à cause de sa chute, plus terrible encore et plus dangereux, et veut assouvir les premiers transports

Quam mox infligat pediti qui straverat illum,
Sævior effectus, lapsuque nocentior ipso,
Illos in pedites studet exercere furoris
Primitias, ipsi fuerat qui causa ruinæ.
Quam variis omnes plagis affecit, ut omnis
Qui vel forte manum temerè præsumpsit in illum
Mittere, vel sacrum telis perstringere corpus,
Corpore truncato stygias eat exul in umbras:
Pœna discat ut hac, quàm sit temerarius ausus
Pollutis manibus personam attingere sacram.
At lævo in cornu, qui nulli marte secundus
Bolonides, pugnæ insistit. Cui fraxinus ingens
Nunc implens dextram, vix ulli bajula qualem
In Bacchi legimus portasseCapanea cunas,
Quam vix fulmineo dejecit Jupiter ictu.
Nunc culter vitæ impatiens, nunc sanguine pugni
Mucro rubens, gemina è sublimi vertice fulgens
Cornua conus agit, superasque educit in auras,
E costis assumpta nigris quas faucis in antro
Branchia balenæ Britici colit incola ponti,
Ut qui magnus erat magnæ supperaddita moli
Majorem faceret phantastica pompa videri.
Ac velut in saltus scopulosa Bieri saltu
Præcipiti mittit ingenti corpore cervum,
Cujus multifidos numerant à cornibus annos,
Mense sub Octobri nondum Septembre peracto,
Annua quando novis venus incitat ignibus illum,
Cursitat in cervos ramosa fronte minores
Omnibus ut pulsis victor sub tegmine fagi
Connubio cervam solus sibi subdat amatam,
Haud secus è peditum medio, quibus ipse rotundo
Ut castro cava se circumsepserat arte.

de sa colère sur ces hommes de pied qui avaient été les auteurs de sa disgrâce. Il leur porte à tous des coups incessants, afin que tous ceux qui avaient osé, dans leur témérité, porter la main sur lui, apprennent par un tel châtiment, combien est imprudent celui qui prétend toucher une personne sacrée.

A l'aîle gauche cependant, le Comte de Boulogne, qui n'est inférieur à nul autre dans les batailles, combat toujours avec acharnement; tantôt son bras est armé d'une énorme lance de frêne, que tout autre pourrait à peine soulever (semblable à celle qui, suivant ce que nous lisons, était portée en triomphe dans la ville de Thèbes, et que Jupiter n'abattit qu'avec peine d'un coup de foudre), tantôt il manie un poignard impatient de ravir la vie, tantôt il brandit son glaive tout rougi de sang. Sur le haut de sa tête le brillant cimier de son casque agite dans les airs une double aigrette, tirée des noires côtes que porte au-dessous de l'antre de sa gueule, la baleine habitante de la mer de Bretagne; en sorte que le chevalier, déjà grand de sa personne, ajoutant ainsi à sa taille ce bizarre ornement, semblait encore plus grand. Tel au milieu de la forêt de Bière, toute couverte de rochers, s'élance d'une course rapide un cerf au corps immense, dont les bois à plusieurs branches annoncent déjà un grand nombre d'années; on approche du mois d'Octobre, le mois de Septembre n'est pas encore terminé; Vénus, après un an, lui a inspiré de nouveaux feux; il s'élance avec vigueur sur les cerfs plus faibles, dont le front est moins orné de bois, et les chasse loin de lui, afin de demeurer vainqueur, et de pouvoir, sous l'ombrage des hêtres, s'unir à la biche

Ut castro cava se circumsepserat arte.
Prosiliens volat in Thomam, Robertigenasque
Drocarum comitem, Belvacenumque Philippum,
Colonides, quos Francigenis magis omnibus odit,
Ipsius à regno fuerant qui causa fugendi.
Cui latus astipat heros Salebericus, Hugo
Bodigena, Arnulphus Audenardenus et Angli
Militis examen patris minus arma volentis.
Stant contra oppositis Thomas Gallericus armis
Gamachios Wimosque sciens, Robertigenæque,
Pontijusque comes Drocensis atque Poheros:
Quique suos factis et voce hortantur in illos
Hastis conjectis, strictis mucronibus ambæ
Se sibi continuant acies, repetuntque vicissim
Ictus alternos, crudoque cruore cruentas
Compellunt herbas variare rubore virorem.
Interea Rex Otho manu furibundus utraque
In Francos dum cæca sinit fortuna securim
Vibrat, dumque istos sternit, dum vulnerat illos;
Non tamen illorum potis est effringere vires,
Terroremque animis inducere fortibus illum.
Qualiter ille Brias flegreis horridus armis,
Centenis manibus fidens, et corpore grandi,
Terrigenis animos audax audacibus addens,
Ausus cœlicolis bellare, Jovique superno.
Ut verò justas superûm regnator in iras
Exarsit, dextram jaculis cœlestibus armans,
Fulmina pro manuum numero jaculatur in ipsum,
Nec vita vult prorsus eum privare, sed igne
Cælesti ambustum supponit rupibus Æthnæ,
Ignes perpetuos vomiturum fauce supina.
Non secus in Francos Otho desævit, eorum

qu'il a préférée. De même, du milieu des hommes de pied qu'il a lui-même disposés en cercle avec habileté, pour s'entourer comme d'un camp, le comte de Boulogne vole contre Thomas et le comte de Dreux, tous deux fils de Robert, et contre Philippe de Beauvais, de tous les Français ceux qu'il déteste le plus et qui l'ont forcé de s'exiler loin du royaume. A ses côtés, marchent le héros de Salisbury, Hugues de Boves, Arnoul d'Oudenarde, et l'essaim des chevaliers anglais, qui ont préféré ces champs de la Belgique aux champs de leur patrie.

En face d'eux et pour leur résister se présentent, couverts de leurs armes, Thomas de Saint-Valéry, conduisant avec lui les gens de Gamaches et du Vimeux, les fils de Robert et le comte de Ponthieu, encourageant de la voix et par leurs actions, les gens de Dreux à marcher contre les ennemis. Rejetant leur lance et tirant leur glaive, les combattants s'attaquent des deux côtés, se confondent dans une seule mêlée, se frappent les uns les autres, redoublent avec fureur, couvrent les campagnes de leur sang, et en rougissent la verdure des prés.

Pendant ce temps le Roi Othon, rempli de fureur, et profitant des avantages de l'aveugle fortune, élève de ses deux mains et brandit la hache qu'il fait retomber sur les Français. Renversant les uns, blessant les autres, il ne peut cependant ébranler leur courage, ni faire pénétrer l'effroi dans leurs âmes pleines de vigueur. Tel, le terrible Briarée, couvert de ses armes, dans les champs Phlégréens, se confiant en ses cent bras et en son corps immense, redouble par son audace, le courage des audacieux enfants de la terre, et ose faire la guerre aux habitants du ciel et au maître des Dieux; mais lorsque celui qui règne sur les immortels se fut livré aux justes transports de sa colère, armant sa droite de ses célestes carreaux, il lance sur Briarée ses foudres mesurées au nombre des bras de l'audacienx, ne voulant pas le priver entièrement de la vie. Il le livre aux feux du ciel et le lance ensuite sous les rochers de l'Etna, d'où il doit vomir à jamais des torrens de flammes. De même Othon assouvit sa colère contre les Français, espérant, mais

Per medium frustra sperans impunis abire,
Inque ipsum Regem simili sævire flagello,
Quem circumvallant furibundæ millia gentis.
Hic clava horrendus, hic formidabilis ense,
Hic sudibus, telis hic dimicat, ille bipenni,
Hic verubus, cultris alter subularibus arctas
Scrutatur thorace vias, galeæque fenestris
Qua ferro queat immisso terebrare cerebrum.

Nec minus Othonem pergebat adire Philippus,
Nil aliud cupiens, nisi soli possit ut ipsi,
Alter ut Æneas Turno, pugnare secundo.
Et jam destructo primo in certamine vallo,
Hastigerisque viris diversa strage peremptis,
Per medios equites jam festinabat ad ipsum.
Sed neutri ad reliquum est via libera tam glomerato
Agmine, tam junctis pars utraque dimicat armis.
Sternuntur plures, sed strages Theutonicorum
Densior est, cùm more suo Barrensis in illos
Sæviat impinguans effuso sanguine campos,
Et Petrus Malevecinus, fortisque Girardus,
A sue cognomen non dedignatus habere.
Cum reliquis quorum mens vinci nescia, solum
Optat, ut aut vincat, aut pugnando moriatur.
Quos contra comes Otho furit, cui Tinqueneburgis
Parebat regio, Guerardus Randerodensis,
Et quo Theutonicos inter præstantior ullus
Non erat, aut major membris, aut corde, Girardus,
Hostimalis contra Francos emissus ab oris:
Qui tantæ famæ, qui tanti nominis erat,
Ut vix Othonem Saxonia præferat illi.
Innumerique alii qui, dum victoria nutat

en vain, pouvoir passer inopinément au milieu d'eux, pour aller déployer les transports de sa passion contre le Roi lui-même qui se trouve enveloppé de tous côtés par des milliers d'ennemis furieux. L'un se montre terrible par sa massue, l'autre redoutable par son épée, celui-là avec des traits, un autre avec la hache à deux tranchans: l'un armé d'un dard, l'autre d'un poignard aiguisé comme une alène, cherchent sur une cuirasse un passage étroit, ou travaillent à rencontrer les œillères du casque, pour y plonger leur fer et l'enfoncer dans le cerveau.

De son côté Philippe s'avançait aussi à la recherche d'Othon, ne formant d'autre vœu que de pouvoir le rencontrer seul à seul et combattre comme Enée contre ce nouveau Turnus. Déjà il a abattu dans une première attaque les remparts vivants qui s'opposaient à sa marche et il s'avançait en hâte vers Othon au milieu des chevaliers. Mais ni l'un ni l'autre ne put trouver le chemin libre devant lui, tant la mêlée était épaisse, tant les deux partis combattaient pêle-mêle. Un grand nombre d'hommes sont renversés et tués, mais le carnage est le plus grand parmi les Teutons, car le seigneur des Barres fait rage contre eux selon son usage, et engraisse la plaine du sang qu'il répand à grands flots. Avec lui sont encore Pierre de Mauvoisin, le vaillant Gérard qui n'a point dédaigné de recevoir son surnom d'une truie (1), et beaucoup d'autres guerriers au cœur invincible, qui ne désirent que de vaincre ou de mourir en combattant. Contre eux luttaient avec fureur le comte Othon, à qui obéit le pays de Tecklenbourg, Gérard de Randeradt, et cet autre Girard, qui ne trouve parmi tous les Teutons aucun homme plus courageux, ni plus grand que lui de corps et de cœur, Girard envoyé contre les Français des rives de l'est. Il jouissait d'une si grande réputation, et portait un si grand nom, qu'à peine la Saxe mettait-elle Othon au dessus de lui. Enfin, avec eux encore étaient d'innombrables

(1) Jeu de mots sur *scorpha* et *scorfa*, truie.

Dum vultu fortuna pari blanditur utrisque,
Viribus immensis solitoque furore resistunt
Francigenis, nec adhuc rabies Alemannica, quam sit
Francorum virtute minor, se scire fatetur.

Ast ubi Saxonum tandem Rex attigit agmen,
Francigenique suum viderunt se prope Regem,
Quem tanta levitate in equum ascendisse stupebant,
Theutonicis horror, Francis audacia crevit,
Ejus in adventu fervore calentis et ira.
Ergo reviviscit pugna, ac si nulla fuisset.
Hactenus alternis sternuntur stragibus agri:
Sternuntur domini quidam sine vulnere, multos
Et dominos et equos lapsu mors tollit in ipso,
Ut moriens vecto faciat solatia vector
Ne domino amisso scandi indignetur ab hoste.
Sunt qui interfectis propriis vectoribus ipsi
Dum pedibus stantes pugnant quos casus eisdem
Errantes offert in equos ascendere gaudent,
Nec curat proprio privatus forte repertus
An sit equus socii, cui se commendat, an hostis.
Tam festinanter properant in bella redire.
Hic Longi Stephanus Campi dominator, iniquo
Sidere cui filum jam rumpere Parca parabat,
Cum membris esset immensis, atque vigorem
Adderet immenso, vires audacia forti,
Ante ipsum Regem multo circumdatus hoste
Obstantes nunc ense secat, nunc corpora forti
Prensa manu, quando spatium non invenit ictus,
Hinnisonis depellit equis, nunc mixta peremptis
Viva coacervans aliena tabe voluptat.

guerriers, qui tandis que la victoire balançait encore incertaine, et que la fortune semblait se montrer également propice aux deux partis, résistaient aux enfants de la France de toutes leurs forces et avec leur courage accoutumé, car ils n'avaient pas encore appris combien la violence allemande est inférieure à la valeur française.

Lorsqu'enfin le Roi fut parvenu jusqu'au corps des Saxons, et que les enfants de la France virent leur Roi auprès d'eux, s'étonnant qu'il fût remonté si légèrement à cheval, la stupéfaction des Teutons et l'audace des Français s'accrurent à la fois.

A peine est-il arrivé, bouillant d'ardeur et de colère, que le combat se rallume plus terrible; les champs sont jonchés des cadavres des deux partis; quelques seigneurs sont renversés sans blessures; ailleurs une même chûte frappe de mort et les cavaliers et leurs chevaux, afin que celui-ci console en mourant son maître et qu'il n'ait pas à s'affliger, après l'avoir perdu, d'obéir à un ennemi. Il en est qui, ayant perdu leurs chevaux, se redressent sur leurs pieds et combattent encore; puis si le hasard leur fait rencontrer quelque cheval errant à l'aventure, ils s'y élancent soudain, sans s'inquiéter, après avoir perdu le leur, si celui dont ils s'emparent a appartenu à un ami ou à un ennemi, tant ils sont pressés de retourner au combat.

Là tandis que la Parque cruelle se préparait déjà à rompre le fil de ses jours, Etienne, seigneur de Longchamp, chevalier dont la taille est immense, et à qui son courage donne encore de plus grandes forces, combat en avant du Roi, et entouré d'un grand nombre d'ennemis, tantôt perce de son épée ceux qui lui résistent, tantôt s'il ne trouve pas assez d'espace pour porter ses coups, saisit un guerrier de son bras vigoureux et le jette de son cheval qui hennit; il entasse les vivants sur les morts, et lorsqu'il rencontre des hommes déjà tombés, accablés du poids de leur armure, et qui

Nunc multos lapsis et ferri pondere pressis,
Inque ipso lapsu fracto quandoque cerebro,
Aut collo, aut costis, vita sine vulnere privat.
Et quasi se soli victoria debeat illi,
Dum desævit in hos, et ab his se vertit in illos,
Nec requiem capit, et nec ad horam cessat ab ictu,
In cerebrum casu ferrum subulare recepit,
Incertum cujus dextra impingente, fenestras
Per galeæ medias, quibus est ocularia nomen,
Per quas admittit ocularis popula lumen:
Quando nusquam alias in toto corpore præstant
Armamenta viam, qua stringant vulnera corpus.
Frigore continuo lethali membra rigescunt,
Hostilemque super stragem, quam straverat ipse,
Fundit equus dominum, cujus rapit ignea sursum
Vis animam, corpus terrenum terra recepit.
At Barrensis eques cùm jam subjecta cruore
Arva cruentasset multo, fastidit inertes,
Et vinci faciles, quorum spreto agmine solum
Tendit in Othonem, sed jam per lora tenebat
Petrus eum Malevicinus, deque agmine denso
Fortiter implexis dextra luctante lupatis.
Extricare volens, turba impediente nequibat.
Advolat, et strictum dat eidem Scropha cutellum
Pectoris in medio, nec cedere ferrea ferro
Arma volunt, quibus Otho suos muniverat artus.
Replicat, inque ictum dextra indignante Girardus
Acrius insurgit, sed equus cervice levata
Obviat, et casu venientem suscipit ictum,
Perque oculum in cerebri medio lethaliter ictus
Se levat, inque pedes stans ut capra posteriores,
De Petri manibus ruptis extricat habenis,

dans leur chûte même se sont déjà cassé la tête, ou brisé le cou, ou enfoncé les côtes, il leur enlève ce qui leur reste de vie. Mais tandis qu'il exerce ainsi sa fureur contre les uns, et se retourne ensuite contre les autres, comme si la victoire ne devait obéir qu'à lui seul, ne prenant pas un seul instant de repos, ne cessant jamais de porter des coups, un fer pointu comme une alène lui entre dans la tête sans qu'on ait pû savoir quelle main le dirigeait. Il passe à travers les ouvertures du casque que l'on appelle les œillères, et qui transmettent les rayons de la lumière à la prunelle des yeux; car sur les autres parties du corps l'armure ferme toute accès aux blessures. Le guerrier est saisi tout-à-coup du froid de la mort, ses membres se roidissent sur la place même où il a fait un si grand carnage, le cheval abandonne son maître, dont l'âme va se réunir au feu du ciel, tandis que la terre reçoit sa dépouille terrestre.

Cependant le chevalier de Barres, ayant déjà inondé la plaine de beaucoup de sang, se dégoûte de ses ennemis trop faibles et trop faciles à vaincre, et dédaignant leur rencontre, il ne cherche plus qu'Othon. Mais déjà Pierre de Mauvoisin retenait ce prince par les rênes de son cheval, et, de sa droite vigoureuse, s'attachant fortement au mords de l'animal, il s'efforçait de le retirer du milieu de la mêlée, et ne pouvait y parvenir, arrêté sans cesse par la foule environnante. Scropha accourt alors, et de son poignard bien acéré, porte à Othon un coup vigoureux dans le milieu de la poitrine: les armes dont il avait recouvert ses membres ne plient point sous le fer; Scropha redouble, et furieux relève le bras pour frapper plus rudement encore; mais le cheval levant la tête, rencontre son bras, et reçoit par hasard le coup. Frappé mortellement dans l'œil et au milieu du cerveau, il se cabre, dégage ainsi les rênes des mains de Pierre qui les tenait encore, et recule en tournant sur lui-même, tandis

Et consternatus giravit se retro, fræno
Castigare genas rupto nequeunte superbas;
Dumque calor plagæque gravis dolor attonat illum,
Vi rapit à turba Dominum: sed proxima cùm mors
Longius ire vetet, terræ procumbit, et una
Othonem secum moriens in pulvere fundit.
Ostimarensis adest cursu rapiente Girardus,
Descendensque suum Domino vectoris egenti
Præstat equum, pedes ipse manens. O mira fideli,
O laudanda fides in milite! ne pereat Rex
Exponit miles sese spontaneus hosti,
Seu victus duci, seu morti occumbere certus,
Barrensique ausus concurrere, gnaviter illum
Impedit Othonis fuga ne impediatur ab illo.
Qui sibi jure timens, lateri non parcit equino,
Dum memor est celeri solum salvare fugâ se;
Nec curat quantos belli in discrimine charos
Negligat expositos cædi mortisque periclo,
Doctior ad præsens propriam curare salutem,
Quàm certus vinci frustra succurrere victis.
Instat enim Guillelmus ei, requieque negata
Jam tenet acer eum per posteriora thorosi
Arma humeri, galeamque inter collique tumorem
Fortiter infixis digitis à vertice conum
Vellere dum vellet, et guttura rumpere ferro,
Ecce pilosus adest Comes et Guerardus et Otho
Tinqueneburnites, et quem Tremonia misit,
Et numerosa manus Saxonum, qui fugientem
Consociant, dominique fugæ solatia præbent,
Ut sociatus eis habeat minus ipse pudoris.
Hi se Guillelmo objiciunt socialibus omnes
Auxiliis, nec mille uni pugnare pudebat.

même, tandisque le mords, brisé dans sa bouche, ne peut plus contenir le superbe animal. Emporté par la douleur que lui cause sa terrible blessure, il entraîne violemment son maître hors de la foule; bientôt la mort l'empêchant d'aller plus avant, il tombe, et près d'expirer, fait rouler avec lui Othon dans la poussière.

Girard de Hostmare arrive d'une course rapide, s'élance à terre, donne aussitôt son cheval à son seigneur et demeure lui-même à pied. O admirable fidélité bien digne d'éloges ! Afin que le Roi ne périsse pas, ce chevalier se livre volontairement à l'ennemi, bien assuré d'être pris et chargé de fers, ou d'être frappé de mort; puis courant bravement à la rencontre du chevalier des Barres, il l'arrête dans sa marche et l'empêche de retarder la fuite d'Othon; celui-ci craignant, non sans raison, pour sa vie, ne ménage pas les flancs de son cheval, sachant bien qu'une fuite rapide peut seule le sauver, ne s'inquiétant plus de tous ceux de ses amis qu'il abandonne au milieu des dangers, exposés aux coups des ennemis et à la mort, et plus habile en cherchant pour le moment à prendre soin de sa personne, qu'en voulant porter d'inutiles secours aux vaincus. Guillaume en effet lui refuse tout repos, le poursuit toujours; déjà l'agile chevalier saisit le derrière de l'armure de l'empereur, au-dessus de ses larges épaules; il enfonce sa main vigoureuse entre le casque et le cou, et tandis qu'il s'efforce de détacher le casque de la tête, afin de lui couper la gorge avec son fer, voici le comte velu (1), Girard et Othon de Tecklenbourg, le chevalier de Dortmund, et la nombreuse troupe des Saxons, qui arrivent à la fois, s'associent à celui qui fuit, et lui apportent au moins cette consolation, que maintenant il peut fuir avec moins de honte, puisqu'il a des compagnons dans sa fuite. Tous, réunissant leurs efforts, résistent alors à Guillaume, et mille hommes ne rougissent pas de combattre

(1) Guillaume de Frise.

Quem quia non poterant equitem superare, per ejus
Illia vectoris gladios in viscera mergunt;
Vixque manu ipsius dominum eripuere tenaci,
Qui rursus mandare fugæ sua terga studebat.
Ast illi Guillelmum obeunt, unumque putabant
De facili peditem tam multo milite vinci.
Ille autem pedes in medio vestigia firmat,
Seque habet inter eos irati more leonis,
Nunc cultro, nunc ense furens, nec se pedes illis
Exhibet audacem minus, aut virtute minorem,
Quam si staret eques, tanta levitate catervam
Circumvallantem se proterit, impetuosas
Illorum rabies animoso robore frangens.
Cumque diu solus se defendisset ab illis,
Et per circuitum multos stravisset eorum,
Succursurus adest illi Gallericus heros,
Cumque illo pedites duo millia robore fortes,
Instructique armis, dominoque per omnia fidi,
Quos cum militibus decies sex associari
Ex omni sibi gente sua curaverat ipse.
Nec mora Barrensis in equum conscendit, eoque
Dimisso, cuneus, modo qui circumdabat ipsum,
Laxatur, repetuntque fugam haud indemniter omnes.
Nam summi inter eos Otho Comes atque Pilosus,
Corradus Waphalus, Guerardus Randerodensis,
Cum multis aliis qui nobilitate præibant,
Sponte manus in vincla dabant, ipsique teneri
Vincirique orant potius quam perdere vitam.
Franci etenim tantis instabant cædibus ipsis,
Quod quicunque fuga neglecta forte resistens,
Dedere se vel pro vita suplicare moratur,
Confestim quam sit gustatio mortis amara

contre un seul homme, ne pouvant triompher de lui tant qu'il est à cheval, ils plongent leurs glaives dans les flancs de celui qui porte leur adversaire, et ce n'est qu'à grand'peine qu'ils parviennent à dégager de ses mains opiniâtres leur seigneur, qui délivré par eux, se remet à fuir et présente encore le dos.

Ceux qui sont restés en arrière attaquent alors Guillaume, pensant qu'il serait facile à tant de cavaliers de vaincre un seul combattant à pied; mais lui se débat comme un lion furieux, frappe tour à tour de son poignard ou de son épée, leur fait voir qu'il n'a pas moins d'audace et de valeur en combattant à pied que s'il était encore à cheval, tant il se montre prompt à renverser ces nombreux cavaliers qui l'enveloppent en foule, tant il résiste de toute la vigueur de son courage à leurs impétueux efforts! Après qu'il s'est longtemps défendu seul contre eux tous, et qu'il a abattu un grand nombre de ceux qui l'entouraient, enfin le héros de Saint-Valéry arrive à son secours, suivi de deux mille fantassins, tous remplis de force, munis de bonnes armes, fidèles à leur seigneur qui avait pris soin de les choisir, avec soixante cavaliers, parmi tout son peuple, pour les associer à son expédition. Aussitôt le chevalier des Barres s'élance sur un cheval et lui lâche la bride. La troupe qui naguère l'avait enveloppé, se disperse alors, et recommence à fuir, mais tous ne se sauvent pas impunis. Les principaux d'entre eux, le comte Othon et Guillaume-le-Velu, Conrad le Westphalien, Girard de Randeradt et beaucoup d'autres, distingués par leur noblesse, se rendent volontairement prisonniers, demandent eux-mêmes avec instance à être pris et chargés de fer, plutôt que de perdre la vie: car les Français les pressaient tellement et en faisaient un tel carnage, que quiconque, négligeant la fuite ou voulant encore résister, tardait un instant à se rendre et à supplier pour obtenir grâce, éprouvait tout aussitôt combien sont amers les avant-coureurs de la mort, et allait, hôte nouveau, prendre sa place dans les demeures de l'Averne.

Sentit, et ingreditur sedes novus hospes Avernas.
At procul hinc acies in lævo prælia cornu
Æquis miscebant animis, et utrique pari se
Impendebat adhuc parti fortuna favore,
Sanguineis Bellona rotis utrosque pererrans
Tincta cruore manus, vestes, et pectus, et arma,
Effusosque avida sorbescens fauce cruores,
Millia mille neces et vulnera spargit ubique
Speque sui incerta partem suspendit utramque,
Castra super dubiis victoria dum volat armis.
Sed cunctata brevi divino numine vultum
Mutat et in Francos totum fluxisse volatum
Gaudet, et adversæ penitus spem tollere parti.
Nam Belvacensis ut vidit episcopus Angli
Germanum regis, qui cùm sit viribus ingens
Angligenæ longo dederant agnomen ab ense,
Sternere Drocenses, et damnificare frequenti
Cæde sui fratris acies, dolet, utque tenebat
Clavam forte manu, sic illum dissimulato
Præsule percussit in summo vertice fracta
Casside, quod sterni tellure cogit eundem,
Corporis et longi signare caractere terram:
Et quasi celari facti tam nobilis auctor
Possit, neve queat Præsul gerere arma notari
Dissimulare studet quantum licet, atque Johanni
Servit adhuc patrum cui jure Nigella suorum,
Hunc vincire jubet, et sumere præmia facti.
Sic plerosque alios clava sternebat eadem
Militibus super hoc titulum palmamque resignans,
Accusaretur operam ne forte sacerdos
Gessisse illicitam, cui nunquam talibus inter
Esse licet, ne cæde manus oculosque prophanet.

Loin de là cependant et à l'aîle gauche de l'armée, on combattait avec un courage égal, et la fortune se montrait également favorable aux deux partis. Poussant de l'un à l'autre les roues ensanglantées de son char, Bellone, les mains, les vêtements, la poitrine et les armes teintes de sang, portait de tous côtés des milliers de blessures, tandis que la victoire, agitant au-dessus du champ de bataille ses aîles encore indécises, livrait les deux partis à d'incertaines espérances. Au bout de peu de temps, tournant d'un seul côté ses regards, par la volonté du Dieu suprême, elle se réjouit de diriger son vol vers les Français et d'enlever tout espoir à leurs ennemis. En effet l'évêque de Beauvais ayant vu le frère du Roi des Anglais (homme doué de forces prodigieuses et que les Anglais avaient, à cause de cela, surnommé Longue Epée), renverser les gens de Dreux et faire beaucoup de mal au corps d'armée de son frère, l'évêque de Beauvais s'indigne, et, comme il tenait par hasard une massue à la main, oubliant sa qualité d'évêque, il frappe l'Anglais sur le sommet de la tête, brise son casque et le renverse sur la terre, de toute la longueur de son corps. Comme si le noble auteur d'un tel exploit pouvait demeurer ignoré, ou comme si un évêque ne devait pas être signalé lorsqu'il a dignement porté les armes, il cherche à dissimuler son acte de bravoure autant qu'il lui est possible, et donne ordre à Jean, à qui Nivelle obéit encore en vertu du droit de ses pères, d'enchaîner le guerrier qu'il vient d'abattre, et de recevoir la récompense de ce fait d'armes. Ensuite l'évêque renversant encore plusieurs autres ennemis sous les coups de sa massue, renonce également, pour d'autres chevaliers, à ses titres d'honneur et à ses victoires, pour n'être pas accusé peut-être d'avoir fait, comme prêtre, une œuvre illicite : car il n'est jamais permis à un prêtre de se trouver en de telles rencontres, et il ne doit profaner ni ses mains ni ses yeux par le sang. Il n'est pas défendu cependant de se défendre soi et les siens, pourvu que cette défense n'excède pas les bornes légitimes.

Non tamen est vetitum defendere seque suosque
Dum non excedat positos defensio fines.
Angligenæ dominum postquam videre ligari,
Nimirum attoniti quos crapula donaque Bacchi
Dulcius alliciunt, quam duri munia Martis,
Se campum nudant fugiuntque per avia sparsim,
Quo fuga præcipites, quo mixto horrore timori
Casus agit, sociumque fugæ Bolonicus Hugo
Se facit illorum, nec eum fugisse pudebat,
Qui modo præ cunctis bellum affectabat, et ipsum
Bolonidem irridens, timidum infidumque vocabat,
Quod dissuaderet pugnandum, nec fore tutum
Diceret in plano vires opponere Francis,
Quorum virtutes, quorum bene noverat actus:
« Tu fugies, aiens, lepus ut fugitivus, ego autem
» Aut interfectus, aut passus vincla manebo. »
Hac ergo Ardanidæ longi Saxones ab illa
Parte fugæ intendunt, Waphali cum Theutonicorum
Millibus inde abeunt, hinc se Brabancio cursu
Subducit Francis, hac Flandricus, Anglicus illac
Nec reperire dolent aliquas per plana latebras,
Cruda quibus lateant saltem dum vulnera stringant,
Horrendi saltem dum transeat hora furoris,
Dum satur ad loculi gladius velit ora reverti,
Dum Franci modica cessent à cæde vel hora
Qui persistebant hos cædere, funibus illos
Innodare suis, quibus ipsi Francigenarum
Impete sub primo dextras arctare putarunt.

Cùmque latus belli fuga jam nudasset utrumque
Stabat adhuc peditum medio se sæpe receptans
Bolonides, nec sævus adhuc cessabat amica

Les fils de l'Angleterre, que les plaisirs de la débauche et les dons de Bacchus attirent avec plus de charmes que le culte du redoutable Mars, ayant vu leur seigneur ainsi chargé de chaînes, demeurent frappés de stupeur, abandonnent le champ de bataille, et fuient à travers la plaine, partout où les entraînent leur marche précipitée et l'effroi mêlé à un sentiment d'horreur. Hugues de Boves s'associe également à leur fuite; il n'a pas honte de se sauver, lui qui naguère demandait la bataille plus haut que tous les autres, qui, se moquant du comte de Boulogne même, l'appelait traître et infidèle, parce qu'il déconseillait ce combat, disant qu'il n'y aurait pas de sûreté à attaquer les Français au milieu de la plaine; et qu'il connaissait bien leur bravoure et leurs exploits. « Tu fuiras, » lui avait dit Hugues, comme un lièvre timide; moi, je demeurerai » ou mort, ou chargé de fers. »

D'un côté donc, les gens des Ardennes, d'un autre côté, et loin d'eux, les Saxons fuient également. Les Westphaliens et des milliers de Teutons s'éloignent du champ de bataille; ici l'habitant du Brabant se sauve en courant, là c'étaient les gens de la Flandre, ailleurs les Anglais: tous s'affligent de ne pouvoir trouver au milieu de la plaine des asiles où ils puissent se cacher pour panser du moins leurs blessures sanglantes, pour laisser passer du moins les premiers mometns de cet horrible fureur, jusqu'à ce que le glaive, rassasié de sang, veuille rentrer dans son fourreau, jusqu'à ce que les Français suspendent le carnage pour quelques instants: car ils ne cessaient point de les massacrer, et de les enchaîner de ces cordes qu'eux-même avaient cru préparer pour les Français, avant d'engager la bataille.

Tandis que sur les deux aîles la fuite avait entièrement dégarni la plaine, le comte de Boulogne demeurait toujours au centre, se retirant fréquemment au milieu des bataillons de ses hommes de pied,

Damnificare suo cognataque pectora ferro
Hostis amicorum patriæque exosus alumnos,
Nec patrii dulcedo soli, nec sanguinis ulla
Communis pietas, nec amicæ vincula carnis,
Nec Regi et domino juratio præstita dudum
Mollierant, diram fundendo à sanguine mentem
Nec vinci à quoquam virtus effræna sinebat,
Et cuicunque manum junxisset victor abibat.
Tam caute, tam se prudenter agebat in armis,
Tam liquido Francis traxisse parentibus ortum
Belligerando ipsum probitas innata probabat
Degeneremque licet tibi culpa effecerit ipsum,
Non tamen istius pudeat te Francia culpæ,
Nec facies super hoc rubeat tua. Non modo primum
Incipiunt partus parientibus esse pudori.
Sæpe fit ut pariat pravos bona mater alumnos,
Et mala sæpè parens sanctos alit ubere natos.
In peditum vallo totiens impunè receptus
Nulla parte Comes metuebat ab hoste necari.
Hastatos etenim pedites invadere nostri
Horrebant equites, dum pugnant ensibus ipsi,
Atque armis brevibus, illos vero hasta cutellis
Longior et gladiis, et inextricabilis ordo
Circuitu triplici murorum ductus ad instar
Cautè dispositos non permittebat adiri
Quæ res ut Regi patuit ter mille clientes
Hastis armatos in equis emisit in illos,
Ut perturbatos stationem solvere, seque
A tam perplexa faciat laxare corona.
Exoritur clamor nimius, stragesque cadentûm
Armorumque fragor audiri non sinit æris
Clangentis sonitum. Cadit omne in vulnera vulgus,

furieux, et ne cessant de frapper de son fer meurtrier le sein de ses amis et de ses parents. Ennemi de ses amis, et détestant les enfants de sa patrie, ni l'amour du sol natal, ni la commisération due à un même sang, ni les serments prêtés tant de fois et depuis longtemps à son Roi et seigneur, n'avaient amolli son cœur, endurci à force de sang; son courage indomptable ne permettait à personne de remporter sur lui la victoire; quel que fût celui que son bras pût atteindre, il s'en éloignait vainqueur, tant il se conduisait dans les combats avec habileté et sagesse, tant la valeur qui lui était naturelle à la guerre proclamait hautement qu'il était véritablement issu de parents français. Quoique sa faute même l'ait fait dégénérer à tes yeux, ô France, garde-toi d'avoir honte de lui, et que ton front ne rougisse point! non seulement les enfants ne sont pas un sujet de honte pour ceux qui leur donnent le jour, mais de plus il arrive souvent qu'une bonne mère met au monde des enfants dépravés, et souvent aussi une méchante mère nourrit de son lait de généreux enfants. Se retirant tant de fois, toujours impunément, derrière les retranchements de ses fantassins, le comte n'avait à redouter sur aucun point d'être atteint par l'ennemi. Nos cavaliers en effet combattaient avec des glaives et des armes très-courtes, et craignaient d'attaquer les hommes de pied : ceux-ci, avec leurs lances, plus longues que les poignards et les glaives, et de plus rangés en bataille dans un ordre tellement impénétrable qu'ils semblaient entourés d'une triple enceinte de fer, étaient si bien défendus qu'il n'y avait aucun moyen de les aborder. Le Roi envoya contre eux trois mille servants d'armes à cheval et munis de lances, afin de faire abandonner cette position en jetant le désordre dans leurs rangs, et de se délivrer ainsi de ce redoutable cercle de combattants. Une affreuse clameur s'élève alors, les cris des mourants, le fracas des armes, ne permettent plus d'entendre les sons de l'airain qui retentit. Il tombe criblé de blessures,

Quo se Bolonides sterili vallaverat arte,
Dum putat in vanum Francis illudere solus,
Ipse quibus pugnare aliis fugientibus audet,
Nec vitam debere fugæ dignatur inerti.
Nil miseros longa arma juvant, nil daga bipennis,
Nil Comes ipse suum nequiens defendere vallum.
Nil privare potest virtutem fine cupito,
Sola est quæ superat finaliter omnia virtus,
Cui vis nulla vel ars roburve in fine resistit,
Omnia suppeditat, supereminet omnibus una.
Hæc Francis semper comes esse domestica gaudet,
Hæc Francos in fine facit gaudere triumpho.
Omnes interimunt, omnes in Tartara mittunt,
Bolonidemque suo discludunt prorsus asilo.
Ille autem ut totos fugientibus undique campos
Fervere conspexit et vix superesse decem ter
Ex equitum peditumque omni legione suorum,
Ne vel velle capi, seu vinci sponte putetur,
Francigenas ruit in medios, quem quinque sequuntur
Vix socii, reliquos cingentibus undique Francis,
Quoque ligarentur spatium vix dantibus ipsis.
Et quasi solus eos jam vincere debeat omnes,
Tanquam nulla die gessisset prælia toto,
Viribus et nisu toto furibundus in illos
Sævit et ad regem medio festinat eorum.
Vitam non dubitans ejus pro morte pascici,
Affectansque simul illo moriente moriri,

Ibat fortè pedes Petrus, cui nomen et ortum
Insignem Turella dedit, vectore perempto,

tout ce peuple dont le comte de Boulogne s'était enveloppé avec un art devenu inutile. Il croit vainement pouvoir à lui seul braver tous les Français, il ose encore les combattre, tandis que tous les autres ont pris la fuite, et il dédaigne de devoir la vie à une fuite honteuse.

Les malheureux! ni leurs longues armes, ni leurs haches à deux tranchans, ni le comte lui-même, hors d'état de défendre plus longtemps ses retranchements, ne peuvent les protéger! rien ne peut détourner le courage du but vers lequel il tend, seul il surmonte enfin tous les obstacles; aucune puissance, aucun artifice, aucune force enfin ne peuvent lui résister; seul il supplée à tout, et s'élève bien au-dessus de tous. Il se plaît à être l'intime compagnon des Français, il leur donne enfin de jouir pleinement de leur triomphe. Ceux-ci massacrent tous leurs ennemis, les envoient dans le Tartare, et enlèvent entièrement au comte de Boulogne l'asile qu'il s'était fait. Lui cependant voit la plaine inondée de tous côtés de fuyards, en sorte qu'il restait à peine auprès de lui trente hommes, cavaliers ou fantassins, débris de toutes ses troupes. Afin que l'on ne puisse croire qu'il veuille se laisser prendre ou vaincre sans résistance, il se précipite au milieu des Français, suivi seulement de cinq de ses compagnons, tandis que les Français enveloppent tous les autres et trouvent à peine dans leurs rangs serrés la place nécessaire pour les charger de chaînes. Le comte furieux, comme s'il devait à lui seul triompher de ses ennemis, et comme s'il n'eût point encore combattu de la journée, déploye toute sa vigueur et redoublant d'efforts, fait rage au milieu des Français. Il pousse devant lui pour arriver jusqu'au Roi, et ne doute point qu'il ne prenne la vie de celui-ci pour se venger. Il n'aspire qu'à mourir en même temps que son royal ennemi.

Un homme qui avait reçu de Tourelle et son nom de Pierre et son illustre naissance, marchait à pied, ayant perdu son cheval,

Dum nimis hostiles audet perrumpere turmas,
Qui fieri miles et origine dignus et actu,
Charus habebatur et clarus regis in aula.
Hic cum Bolonidem bellum renovare videret,
Et conferre manum, nec adhuc se dedere velle
Immo renascenti virtute resistere multis,
Festinans accessit eò, lævaque levavit
Tecturam funibus quæ latis ferrea latam
Ventrem velat equi, teneroque sub inguine dextra
Mucronem impegit, et equi vitalia rupit,
Enseque retracto lato manantis hiatu
Infecit virides aspersio sanguinis herbas.
Quo viso, quidam fidis ex ejus amicis
Advolat, et comitem prensis ardenter habenis,
Invehitur dictis et amico famine in ipsum.
Qui nolente Deo fugientibus undique cunctis
Staret adhuc solus victores vincere certans,
Procurans proprio sibimet suspendia facto,
Non metuens merita se præcipitare ruina,
Quam leve cum reliquis posset fugiendo cavere.
Talia prosequitur, et eum per fræna seorsum
Nolentem retrahit, ut equo mandare novato
Terga fugæ faciat, cui tota mente resistit,
A bello nequiens animum revocare superbum.
« Malo, inquit, salvo vinci pugnando pudore,
» Vivere quam fugiens : vitam postpono pudori,
» In bellum redeo, quicquid mihi fata minentur. »
Dixerat, at nervis jam se laxantibus ultra
Stare nequibat equus, tunc Condunita Johannes
Adveniens cum fratre suo Quenone, frequentes
Ingeminant ictus comiti cava tempora circum,
Cumque suis ipsum vectore et milite pronis

tandis que le comte s'élançait avec audace dans les rangs. Cet homme, digne par son origine et par ses exploits de devenir chevalier, était à la fois aimé et illustre à la cour du Roi. Voyant que le comte de Boulogne recommençait à combattre, sans vouloir jamais se rendre, et résistait même avec une valeur toujours nouvelle à tous ceux qui l'entouraient, Pierre s'avance vers lui, soulève de sa main gauche le filet de fer qui, attaché par de larges courroies, enveloppait le ventre du cheval, au défaut de l'aine, et il lui coupe les parties nobles. Il retire alors son épée, le sang coule en abondance d'une large blessure et inonde l'herbe verdoyante. A cette vue, l'un des fidèles amis du Comte accourt auprès de lui, et saisissant vivement les rênes de son cheval, adresse des réprésentations amicales au Comte qui, au mépris de la volonté de Dieu, et tandis que tous les autres ont pris la fuite, demeurait encore, s'efforçant de vaincre ceux qui avaient vaincu, provoquant la mort par une telle conduite, lorsqu'il lui était facile d'y échapper, en fuyant avec les autres. Tandis qu'il adresse au Comte de tels discours, il l'entraîne malgré lui, en tirant son cheval par la bride, et pour qu'i puisse prendre la fuite, lui propose un coursier encore frais; mais le Comte résiste énergiquement et ne peut, en son cœur superbe, renoncer à combattre : « J'aime mieux, dit-il, être vaincu, que perdre mon » honneur par la fuite. La vie ne vaut pas l'honneur à mes yeux. » Je retourne donc au combat, quel que soit le sort qui me » menace. »

Il dit, mais déjà son cheval a senti ses nerfs se détendre et ne peut plus se tenir debout. Alors Jean de Condun et son frère Quenon accourent, frappent le Comte à coups redoublés sur les deux tempes, et renversent à la fois et le cheval et le cavalier: ils tombent tous

Verticibus stravere solo, jacuitque supinus
Ipse comes pressa sub equino pondere coxa
Dumque ligant fratres comitem, venit ecce Johannes
Cum vera re nomen habens a Robore verum,
Qui comitem velit aut nolit se dedere cogit.
Cumque moraretur à terra surgere, frustra
Auxilium expectans, et adhuc evadere sperans,
Affuit è famulis Electi garcio quidam
Ipsum præcedens Cornutus nomine fortis
Corpore, mortifero horrebat cui dextra cutello.
Hic ocreis ubi se jungit lorica, volebat
Immisso comiti vitalia rumpere ferro.
Sed thorax ocreis consuta patere cutello
Indissuta negans Cornuti vota fefellit.
Circuit, atque alias se garcio vertit ad artes.
Cornibus amotis balenæ et casside tota
Ingenti faciem nudatam vulnere signat.
Jamque parabat ei guttur resecare, nec ullus
Arcet eum, quin mox occidat si queat illum.
Opposita tamen ipse manu comes obstat, et à se
Quantumcunque potest mortem elongare laborat.
Sed rapido cursu veniens Electus abegit
Ipsius a jugulo ferrum, famulique repressit
Ipse sui dextram; quem cùm novisset, ad ipsum
Exclamat comes : « O ne sic Electe necari
» Me bone permittas, ne me patiaris iniquo
» Sidere damnari, ne garcio funeris auctor
» Gaudeat esse mei, melius me curia Regis
» Damnet, et infligat merui quam incurrere pænam. »
Dixerat, Electus è contra taliter illi:
« Non morieris, ait, sed cur ita surgere tardas ?
» Surge cito, Regi jam præsenteris oportet. »

deux la tête en avant et déjà le Comte est étendu sur le dos, la cuisse engagée et accablée de tout le poids de son cheval. Tandis que les deux frères s'occupent à lier le vaincu, voici que Jean, surnommé de Rouvrai (1), nom que le fait justifie bien en lui, survient et le force enfin à se rendre prisonnier. Comme il tardait à se relever de terre, attendant vainement quelque secours, et espérant encore pouvoir s'échapper, un jeune garçon, nommé Cornut, l'un des serviteurs de l'élu de Senlis, et marchant en avant de celui-ci, homme fort de corps, arrive, tenant dans sa main droite un horrible poignard: il voulait enfoncer le fer dans les entrailles du comte, à la place où la cuirasse se réunit au cuissard; mais la cuirasse cousue dans le cuissard refuse de s'en séparer pour s'ouvrir devant le poignard, et trompe ainsi les espérances du jeune homme. Il tourne cependant autour du comte, et cherche d'autres moyens d'en venir à son but. Écartant les deux fanons de baleine, et bientôt rejetant le casque tout entier, il le marque d'une large blessure sur le front mis à découvert, déjà même il se disposait à lui couper la gorge; nul ne le retient; bientôt, s'il lui est possible, il lui aura donné la mort .... Le comte cependant lui résiste encore d'une main, et fait tous ses efforts pour repousser la mort aussi longtemps qu'il le pourra. Mais enfin, arrivant d'une course rapide, l'élu de Senlis éloigne de la gorge du comte le fer qui la menace, et repousse lui-même le bras de son serviteur. L'ayant reconnu, le comte lui crie: « Oh! ne permets pas, ne permets pas que je sois » ainsi assassiné! ne souffre pas que je sois condamné à une mort » aussi injuste, et que ce jeune homme se puisse réjouir d'être l'auteur de mon trépas! la cour du Roi me condamnera bien mieux; » qu'elle m'inflige la peine que j'ai encourue. »

Il dit, et l'élu de Senlis lui répond en ces termes: « Tu » ne mourras point, mais pourquoi ne pas te relever? allons,

(1) Jeu de mot sur l'expression *robur*, force.

Hæc dicens terra nolentem surgere cæsum
Cogit, et aspersum vultus et membra cruoris
Flumine, vix in equum sua membra levare valentem,
Cum magno tollit plausu, vix denique victum,
Atque Nigellensi dat eum servare Johanni,
Qui gratum regi munus præsentet eundem.

Partitur prædas duodenus. Corde benigno
Rex Comitem recipit, graviterque redarguit ipsum.
Gaudia regali referuntur ubique triumpho.
Mors optata nimis trahit in sua jura Johannem.

Francorum gladios nimia jam cæde rubentes
Vix foruli agnoscunt, quosque emisere nitentes
Tabo sordenti mutatos pene repellunt.
Jam desunt restes, jam desunt vincla ligandis,
Turba ligandorum numero præit ipsa ligantes,
Jamque parante suam luna producere bigam,
Solis ad oceanum curvo quadriga rotatu
Ibat, et ejus equi laxo themone diurni
Non procul antidotum gaudebant esse laboris,
Quos expectabat gremio refovere tepenti
Thetis ovans, poteratque viæ jam meta videri,
Qua placidæ sperant se commendare quieti

» debout ! il faut que tu sois présenté tout de suite au Roi. »
Ayant dit ces mots, il force le blessé à se relever malgré lui. Son visage et tous ses membres sont inondés d'un torrent de sang; il ne peut presque soulever son corps pour remonter à cheval; l'élu de Senlis l'y replace, aux applaudissements de tous. A peine encore semble-t-il vaincu. L'élu le confie enfin à la garde de Jean de Nivelle, afin qu'il aille offrir au Roi cet agréable présent.

Répartition du butin. — Le Roi reçoit d'abord le Comte avec bonté, et le gourmande ensuite sévèrement. — Le triomphe du Roi porte la joie en tous lieux. — Une mort depuis longtemps désirée soumet le Roi Jean à sa puissance.

Les glaives des Français, tout rougis du sang qu'ils ont versé, peuvent à peine être reconnus de leurs fourreaux qui, les ayant produits au jour tout brillants, sont sur le point de les repousser, tant ils paraissent changés. Les cordes et les chaînes manquent pour charger tous ceux qui doivent être garottés, car la foule des prisonniers est plus grande que la foule de ceux qui doivent les enchaîner. Déjà la lune se préparait à faire avancer son char à deux chevaux, déjà le quadrige du soleil dirigeait ses roues vers l'océan, et ses chevaux, négligeant le timon, se réjouissaient de se voir près des lieux où ils trouveraient le remède à leurs fatigues du jour; Thétis triomphante les attendait pour les faire reposer dans son humide sein, et déjà l'on pouvait voir le terme où ils espèrent

Protinus in reditum litui sua classica mutant,
Et revocant sparsas tonitru leviore catervas,
Signa revertendi grato revocamine dantes.
    Tunc demum licuit Francis insistere prædæ,
Et spoliis armisque hostes spoliare jacentes.
Isti præda placet dextrarius Ardinis, illi
Runcinus caput ignoto dat fune ligandum.
Hi neglecta legunt per campos arma, nitentis
Prædo sit hic clipei, gladii vel cassidis ille.
Hic ocreis contentus abit, lorica fit illi
Præda placens, vestes et tegmina colligit alter
Fortior et sorti magis est obnoxius ille,
Sarcinulatorum qui prædo meretur equorum
Esse, vel absconsi forulis prægnantibus æris,
Aut carpentorum, quæ primum Belga putatur
Carpentasse sibi cum regna coërcuit olim,
Aurea vasa quibus et non temnenda suppellex;
Et multo Serum sudata labore latebant
Vestimenta, peregrinis regionibus ad nos
Quæ deferre solet animi mercator avari,
Multiplicare studens ex re quacumque lucellum,
Rhedam quamque rotis camera introvecta quaternis,
In nihilo patitur thalamo differre superbo,
Quo nova nupta novum sibi vult hymenea parari,
Vimine tam nitido splendet contexta patenti
Tot res ventre capit, tot edulia, tot pretiosos
Ornatus, spoliis tot sufficit una vehendis,
Ut vix sufficiant jumenta bis octo trahendæ.
    Carrus, quo reprobus erexerat Otho draconem,
Quem super auratis aquilam suspenderat alis,
Cogitur innumeras in se sentire secures,
Fragminibusque dolet ignis cibus esse minutis,

jouir enfin d'un calme délicieux. Tout aussitôt les clairons changent leurs chants guerriers en chants de retour, rappelant les escadrons épars, et donnant le joyeux signal de la retraite.

Alors enfin il fut permis aux Français de rechercher le butin et d'enlever aux ennemis couchés sur le champ de bataille, leurs armes et leurs dépouilles. Celui-ci se plait à s'emparer d'un destrier; là, un maigre roussin présente sa tête à un inconnu et est attaché par une ignoble corde. D'autres enlèvent dans les champs les armes abandonnées; l'un s'empare d'un bouclier, un autre d'un glaive ou d'un casque. Celui-ci s'en va content avec des bottes, celui-là se plait à prendre une cuirasse, un troisième recueille des vêtements et des armures. Plus heureux encore et mieux en position de résister aux rigueurs de la fortune est celui qui peut parvenir à s'emparer des chevaux chargés de bagages, ou des glaives cachés sous les fourreaux, ou bien encore de ces chars appelés corvins, que les Belges sont réputés avoir construits les premiers, lorsque jadis ils possédaient l'empire : ces chars étaient remplis de vases d'or, de toutes sortes d'ustensiles qui n'étaient point à dédaigner, et de vêtements travaillés par les Chinois avec beaucoup d'art, que le marchand transporte chez nous de ces contrées lointaines, cherchant, dans son avidité, à multiplier ses petits profits sur quelque objet que ce soit. Chacun de ces chars, porté sur quatre roues, est surmonté d'une chambre, qui ne diffère en rien de cette superbe chambre nuptiale où une nouvelle mariée se prépare à l'hymenée, tant chacune de ces chambres, tressées en osier brillant, enferme dans ses vastes contours d'effets, de provisions de bouche et de précieux ornements! A peine seize chevaux, attelés à chacun de ces chars, peuvent-ils suffire pour traîner et enlever les dépouilles dont il est chargé.

Quant au char sur lequel Othon le réprouvé avait dressé son dragon et suspendu au-dessus son aigle aux ailes dorées, bientôt il tombe sous les coups innombrables des haches, et brisé en mille morceaux, il devient la proie des flammes; car on veut qu'il ne

Nec saltem ut superent fastus vestigia tanti
Cumque suis pereat damnata superbia pompis.
Ast aquilam fractis reparatam protinus alis
Rex hora Regi Frederico misit eadem,
Hoc sciat ut dono fasces Othone repulso,
Jam nunc divino translatos munere in ipsum.
   Continuò spoliis oneratus nocte propinqua
Cœtus ovans in castra redit, Regique superno
Gratus agit grates grato Rex corde, tot hostes
Qui tam propitio dedit illi vincere nutu.
Fiat et ut tantæ memor ætas postera palmæ,
Sylvanectensis extra urbis mœnia cellam
Condit, et imponit illi Victoria nomen,
Quæ largis dotata bonis se canonicali
Religione regens abbatis gaudet honore,
Conventusque sacri, quos de victoris ovili
Angelico assumpsit Regis prudentia dignos
Commendare Deo ipsius populique salutem,
Moribus insignes, mundum carnemque perosos;
Per quæ sola duo nos improbus allicit hostis:
Hisque triumphatis levis est cum dæmone pugna,
Cum nil vincendum nisi sola superbia restet.
   O pietas, ô mira fides in Rege! Quis unquam
Rex Hebræorum, quis princeps, quis populi Dux
Tanta pace animi, tanta pietate refulsit,
Ut non puniret capitalem protinus hostem
Majestate reum læsa, dominique peremptor
Qui fieri voluit, et perducturus ad actum
Si licuisset erat conceptum mentis iniquæ,
Vasallo infido voluit Rex fidus haberi,
Qui servare fidem juratam noluit illi,
Quem licitè poterat quovis extinguere letho;

reste aucune trace de tant de faste, et que l'orgueil ainsi condamné disparaisse avec toutes ses pompes. L'aigle, dont les aîles étaient brisées, ayant été promptement restaurée, le Roi l'envoya sur l'heure même au Roi Fréderic, afin qu'il apprit par ce présent qu'Othon ayant été repoussé, les faisceaux de l'empire passaient en ses mains par une faveur du ciel.

Comme la nuit s'approchait, l'armée, chargée de dépouilles, rentra tout aussitôt dans son camp, et le cœur plein de reconnaissance et de joie, le Roi rendit mille actions de grâce au Roi suprême qui lui avait donné de triompher de tant d'ennemis. Pour que la postérité conservât à jamais le souvenir d'une si grande victoire, l'élu de Senlis fonde en dehors des murailles de cette ville, une chapelle qu'il nomme *la victoire,* et qui, dotée de grands biens, et se gouvernant selon les règles canoniques, jouit de l'honneur d'avoir un abbé et un saint couvent. Le Roi, dans sa sagesse, choisit ceux qui devaient occuper cette chapelle, hommes dignes 'implorer Dieu pour le salut du Roi et du peuple, illustrés par leurs vertus, détestant le monde et la chair, seuls moyens par où l'ennemi de l'homme nous attire dans ses piéges; si nous triomphons d'eux, le combat contre le démon devient facile, puisqu'il ne nous reste plus qu'à triompher de l'orgueil.

O piété, ô admirable fidélité du Roi! quel Roi des Hébreux, quel Prince, quel chef de peuple fit jamais éclater tant de douceur de cœur et de miséricorde, qu'il ne punit pas sur-le-champ un ennemi coupable de lèse-majesté, qui avait voulu être l'assassin de son seigneur, et qui, si cela lui eut été permis, eût réalisé ses desseins iniques? Le Roi voulut se montrer confiant envers son vassal infidèle, qui n'avait pas voulu lui garder la foi jurée. Il pouvait bien légitimement le faire mourir d'une mort quelconque et ne lui devait qu'un sac et un singe; mais dans sa bonté le Roi lui remit sa faute, lui donna, au lieu de châtiment, des récompenses, la paix en échange

Cui debebatur culeus et simia, culpam
Rex pius indulsit pro pœnis præmia, pacem
Pro bello, vitam indigno pro morte rependens,
Quin etiam verbis pavidum solatur amicis :
« Ne paveas, fido fac vixeris amodo corde,
» Flagitiisque novis me non accenderis in te.
» Assistes lateri nostro non ultimus, immò
» Quam prius extiteris mihi charior efficieris.
» Tu tibi, tu caveas recidiva labe relabi
» In laqueos, similesque iterum patrare reatus,
» Ne tibi deterius possit contingere, teque
» Indignum omnino clementia nostra repellat. »
Sic ait, et vinclis servari jussit honestis.
Post triduum verò Rege existente Bapalmis,
In reditu a bello, fuit illi fortè relatum
Nescio quo retegente dolos misisse latenter
Othoni Comitem post bellum vespere sero,
Et Regi et regno præjudicialia scripta.
Quo mox comperto, nimiam commotus in iram
Subjecto terrore sonos Rex exit in istos :
« Tu genitorque tuus corrupti munere dudum
» Anglorum Regi Henrico favistis, et in me
» Natalisque soli concives arma tulistis,
» Qui Rex vester eram, cui vos feudaliter ambos
» Jure ligabat honor comitatus militiaris
» Cingula qui dederam tibi primitialia juris,
» Pace reformata nos inter, postea pacis
» In præjudicium post patris fata tui, me
» Bello impugnasti renovato Rege parentis
» Richardo post fata sui mihi bella movente.
» Quo mox extincto, factus mihi denuo amicus
» Uxorem tibi jam cum gratia nostra dedisset,

de la guerre, accorda la vie à celui qui ne méritait que la mort, et de plus, le consolant dans sa frayeur, il lui adressa ces paroles amies: « Ne crains rien, applique-toi désormais à me montrer un » cœur fidèle, et ne m'irrite point contre toi par des crimes nouveaux. » Si tu te tiens à mes côtés, tu n'y seras pas le dernier, et même » tu me deviendras plus cher que tu ne l'as jamais été. Garde-» toi cependant de retomber dans le précipice par de nouvelles » fautes, et de te rendre une autre fois coupable de pareils cri-» mes, afin qu'il ne te puisse arriver rien de facheux, et que » tu ne te trouves pas complètement indigne de notre clémence. »

Il dit et ordonne de retenir le comte dans une honorable captivité. Trois jours après, le Roi étant à Bapaume, au retour de la guerre, on lui rapporta (je ne sais qui lui dévoila ces machinations) que le soir même, après la bataille, le comte avait envoyé secrètement à Othon des écrits contraires aux intérêts du Roi et du royaume. Le fait ayant été bientôt reconnu, le Roi transporté de colère, et répandant la terreur autour de lui, adressa ces paroles au comte: « Toi et ton père (1), séduits par des présents, vous avez pendant » longtemps servi le parti de Henri, Roi des Anglais, et porté » les armes contre moi et contre vos compatriotes: cependant j'étais » votre Roi et votre comté vous liait tous les deux à moi par le » lien féodal, et je t'avais donné moi-même ta première ceinture » de chevalier. La paix se rétablit entre nous. Néanmoins au mépris » de cette paix, à la mort de ton père, tu m'attaquas d'accord avec » le Roi Richard, qui me déclara aussi la guerre après la mort de » son père.

» Tu devins enfin mon ami lorsque la tombe eut séparé de toi » ton allié, et quand déjà ma faveur t'avait accordé pour femme la

(1) Albéric de Dammartin.

» Boloniæ toto Comitissam cum Comitatu.
» Non multo posthæc elapso tempore factum est ;
» Ut simul a nobis Comitatus quinque teneres ,
» Et tua nata mei conjunx est facta Philippi ,
» Est et facta tui neptis mea Simonis uxor.
» Sic mihi te donis, sic te per chara ligabam
» Pignora, te contra ne me scrupulosa moveret
» Suspicio , ad vomitus solitos ne forte redires ,
» Cum se perversi facilè in consueta revolvant.
» His tamen ingratus cuncta hæc à mente relegans,
» Proque bonis mala retribuens , me sponte relicto ,
» Cum membris Belial, qui pacem odêre Deumque,
» Nequitiæ fœdus patriæ desertor inisti :
» Complicibusque tuis connivens , in caput istud
» Conjuratus , eis siccarius arma tulisti.
» Cumque tibi hoc totum solita pietate remittens ,
» Immeritam merita vitam pro morte dedissem,
» Ausus et exacto vix vespere nocte sequenti
» Post bellum renovare dolos , mentisque venenum
» Instillare notis , scriptoque retexere fraudem,
» Othonisque animum prece sollicitare dolosa ,
» Ut bellum renovet , nosque impugnare retentet.
» Talis es, et maculis macules cùm talibus orbem ,
» Quamvis indignus sis amodo vivere , vitam
» Non tamen amittes, jugique in carcere vives,
» A scelere ut saltem dum sis in compede cesses,
» Et si mente nequit propelli prava voluntas ,
» Consueto saltem manus impediatur ab actu ,
» Effectuque suo careat suggestio linguæ.

» comtesse de Boulogne avec tout son comté. Peu de temps s'était » écoulé depuis ces événements, lorsque tu fus investi par nous de » cinq comtés à la fois (1), que ta fille devint la femme de mon » fils Philippe (2) et que ma nièce fut mariée à ton frère Simon (3). » Ainsi je te liais à moi par des dons et des gages chéris, afin » qu'aucune méfiance ombrageuse ne pût entrer dans ton cœur, et » que tu ne revinsses plus à tes rebellions accoutumées, car les hommes » pervers retournent facilement à leurs mauvaises habitudes. Sans recon- » naissance cependant pour tant de bienfaits, en chassant de ton » cœur le souvenir, rendant le mal pour le bien, déserteur de » ta patrie, tu as conclu un traité d'iniquité avec les associés de » Bélial, qui détestent la paix de Dieu. D'accord avec tes complices, » tu as conspiré contre ma vie, et porté les armes comme un » sicaire. Et lorsque, te remettant tes fautes passées, avec ma bonté » ordinaire, je t'eus donné une vie que tu ne méritais point, en échange » de la mort que tu méritais, tu as osé, quand la soirée était à peine » finie, dans la nuit même qui a suivi la bataille, recommencer tes » perfidies, et, distillant le venin de ton cœur, enfermer ta fraude dans » des notes et des écrits, pour adresser à Othon des prières artifi- » cieuses et le pousser à me faire encore la guerre et à tenter une » nouvelle attaque contre moi. Tel te voilà, telles sont les perfidies » dont tu souilles le monde; quoique tu sois entièrement indigne de » vivre, tu ne perdras point cependant la vie; je t'enfermerai dans » une prison éternelle, afin que du moins tu t'abstiennes de crimes » tant que tu seras chargé de fers. Si tes méchantes intentions ne » peuvent être chassées de ton cœur, du moins ta main ne pourra » se livrer à ses actions accoutumées, et les suggestions de ta langue » demeureront sans effet. »

(1) Savoir, les comtés de Dammartin, de Boulogne, de Mortagne, d'Albemarle et de Varennes.

(2) Mathilde.

(3) Marie, fille unique de Guillaume III, comte de Ponthieu, et d'Alice, sœur de Philippe-Auguste, mariée à Simon, comte d'Albemarle, frère de Renard de Boulogne.

His dictis (neque enim Comitem mutire patrati
Conscia mens sceleris, aut respondere sinebat)
Mox inclusit eum ferrata in turre Peronæ,
Compedibus vinctum geminis, brevibusque cathenis,
Servarique jubet posito custode fideli
Milite sedecimo Guillelmo Pruniacensi.
Regis at Anglorum Drocensis fratre recepto
Turris honoratur, ut patri reddere natum
Quandocunque suo cupiat pro fratre Johannes,
Nanneti insidiis quem circumvenerat, et mox
Cum sociis vinctum bis senis trans mare mittens,
Jam custodierat in carcere tempore multo.
Hoc tamen ille diu concedere distulit, ut qui
Semper erat cum fratre suum genus omne perosus,
Egregiosque indigna pati malebat ephebos,
Exeat a pœnis quam commutatus uterque.
Ast alios Comites, Waphalum cum Roderodensi
Tynqueneburgenum Othonem, Comitemque Pilosum,
Ingenuosque viros, proceres, equitesque minoris
Nominis innumeros diversa per oppida Regni
Servari mandat Rex ob commercia census,
Propria prout redimi sinat unumquemque facultas:
Largiter indulgens quicquid natura, vel usus,
Nobiliumve petat sibi consuetudo virorum,
Nulla ut personis vel honori injuria fiat.
At Ferrandus equis evectus fortè duobus
Lectica duplici themone vehentibus ipsum,
Nomine quos illi color æquivocabat, ut esset
Nomen idem Comitis et equorum, Parisianis
Civibus offertur Luparæ claudendus in arce:
Cujus in adventu Clerus populusque trophæum
Cantibus hymnisonis Regi solemne canebant.

A ces mots (car le comte, ayant la conscience de son crime, ne put répondre), le Roi l'enferma tout de suite dans la tour de Péronne, le fit charger de doubles chaînes qui le serraient de près, et plaçant auprès de lui un fidèle gardien, donna ordre à Guillaume de Pruny de le surveiller, avec l'aide de seize autres chevaliers.

La tour de Dreux s'honore ensuite de recevoir le frère du Roi des Anglais, jusqu'à ce que Jean désire, en échange de son frère, de rendre un fils à son père. L'ayant fait tomber à Nantes, dans une embuscade, Jean l'avait envoyé bientôt après, chargé de chaînes au delà de la mer, avec douze compagnons, et depuis lors il le retenait en prison. Cependant il tarda longtemps encore à consentir à cet échange, car il avait toujours détesté son frère et toute sa famille, et il aimait mieux laisser d'illustres jeunes gens souffrir indignement, que de les délivrer de leurs maux en les échangeant l'un pour l'autre.

Quant aux autres comtes, le seigneur de Randeradt, Othon de Tecklenbourg et le comte surnommé le velu, les hommes nobles, les grands et d'innombrables chevaliers d'un nom moins illustre, le Roi donna ordre de les garder dans diverses villes du royaume, afin de s'assurer des cautions, selon que chacun d'eux pourrait avoir de ressources pour se racheter. Il leur fit donner généreusement tout ce que demandent les besoins de la nature ou l'usage ou les habitudes de ces chevaliers, afin qu'il ne fût fait aucune insulte à leur personne, ni à leur rang.

Cependant Ferrand, conduit par deux chevaux vigoureux, qui le traînaient sur une litière munie d'un double timon, et que leur couleur faisait appeler comme lui, (en sorte que Ferrand et ses chevaux portaient un même nom), Ferrand, dis-je, est offert aux regards des citoyens de Paris, et doit être enfermé dans la tour du Louvre. A son arrivée, le clergé et le peuple célébraient solennellement le triomphe du Roi par des chants et des hymnes d'allégresse. Alors,

Tunc patuit Ferrande tibi Pytonicus error,
Compulit in vanum qui te sperare, quod urbs te
Exceptura foret magno regalis honore.
Lege quidem fati non est lex æquior, æquo
Omnia judicio Deus ordinat, æquius ista
Sorte nihil, quòd eos voto conformis eorum
Sors ligat in villis quos Otho spoponderat illis,
Quasque daturus erat jurati fœdere pacti,
Lætificasset eum pede si victoria dextro,
Fitque ut quisque loco tormentis serviat illo,
Cui dominaturum cupida se mente putavit.
Fitque locus pœnæ qui sperabatur honoris,
Commutatque spei confusio gaudia luctu.

Hic desinit editio Belli Bovini anni 1534
de quà suprà.

Ferrand, te fut manifestée l'erreur de la pythonisse, qui t'avait fait follement espérer que la ville royale t'accueillerait avec de grands honneurs. Certes nulle loi n'est plus équitable que la loi du sort, et Dieu règle toutes choses par des jugements remplis d'équité: rien n'est plus juste que cet arrêt qui, conformément à leurs vœux, attache les prisonniers aux villes mêmes qu'Othon leur avait promises, et qu'il leur eut données en exécution du traité conclu avec eux, si la victoire l'eût secondé dans ses espérances. Ainsi il arrive que chacun sert dans les fers aux lieux mêmes où il avait compté, en son cœur avide, pouvoir établir sa domination: le lieu où l'on espérait trouver des honneurs, devient le lieu même du châtiment, et les espérances trompées changent les joies en douleurs.

Ici finit l'édition de la Bataille de Bouvines,

dont nous avons fait mention dans l'introduction.

NOTES.

Vers 1. *Octavus decimus* etc. Rigord dit que Philippe avait 20 ans. Du reste, ni l'un, ni l'autre de ces âges indiqués n'est exact. Philippe est né le 22 août 1165. La dissension entre lui et le Comte de Flandre commença en 1184 et se termina l'année suivante.

Vers 25. Variante. Au lieu de

Pacificisque minas verbis regalibus addit.

Lisez : *Pacificisque minas verbis regaliter addit.*

comme au livre vi, vers 150,

Scribit item, scriptoque minas regaliter addit.

Vers 59. La correcte édition de Gaspar Barthius porte *cominus;* mais dans les notes il dit que *comius* vaut mieux, et il renvoie aux livres iv, vi et viii des commentaires de César sur la guerre des Gaules.

Vers 69. Au lieu de : *non paucas arma in bella phalanges,* que portent quelques éditions, lisez : *non paucas armans in bella phalanges.*

Vers 84. *Indignata capi numero.* Tournure semblable à celle employée par Virgile, lorsqu'il a dit : *Pontem indignatus Araxes.*

Vers 96. *Facilis expensa,* lisez : *facilis expensis.*

Cet éloge des Flamands est surtout remarquable dans la bouche d'un Franc, qui dans le cours de son poème ne les épargne guère.

Vers 105. L'auteur veut parler ici de ce combustible que les Flamands appellent *turf*, et les Allemands *zurb*, d'où les Français ont formé leur mot *tourbe*.

Vers 107. *Tethidi miscetur avena*. Si notre poète n'avait été entrainé par la facture du vers, il se fut servi du mot *hordea*, car même autrefois c'était de l'orge et non de l'avoine qu'on mettait dans la bierre.

Vers 140. *Obice parvo*, lisez : *objice parvo*.

Vers 143. *Castoreus propriis ementulat unguibus ipse*. C'est *castrat* qui eut été le mot propre. Cependant l'on trouve dans un historien anglais (Henricus Huntidon. lib. VII) : « Monetarios » omnes totius Angliæ fecit ementulari et manus dextras abscindi. »

Cette tradition fabuleuse au sujet du Castor est célèbre. Déjà Silius Italicus, livre XV, en parle, ainsi que Juvenal, satire XI, et Ovide.

Isidore de Sévile, dans ses *Origines*, livre XII, chap. 2, nous apprend que : « Castores à » Castrando dicti sunt. Nam testiculi eorum apti sunt medicaminibus, propter quod, cum » præsenserint venationem, ipsi se castrant et morsibus vires suas amputant. De quibus Cicero » in Scauriana. »

Un autre auteur ajoute encore à ce fait (Silvester Giraldus, lib. II, itinerarii Cambriæ, cap. III) : « Cum canes narium sagacitate sequaces se nullatenus effugere posse præsentit, » ut damno partis totum redimat, partem quam appeti, naturali industria novit, projiciendo, » venatoris in conspectu seipsam bestia castrat, unde et a castrando nomen accepit. Præterea » si bestiam præcastratam canes iterum forte persequantur, ad eminentem se statim conferens » locum, coxa in altum elevata partem venatori, quam appetit, præcisam ostendit. »

Jacques de Vitry et plusieurs autres racontent la même chose.

Vers 188. *Parisius frango*. Il faut remarquer ici que le premier de ces deux mots est indéclinable.

Vers 207. *Per Quisam fugiens etc*. Peut-être faudrait-il lire *Guisam*. Guise est une ville à peu de distance de Corbie.

Vers 211. *Ultor temerarius*. *Ultor* est employé ici dans le sens qu'il a parfois dans les psaumes, où il signifie *homme sanguinaire, plein de vengeance;* il est l'opposé enfin de *miséricordieux*.

Vers 218. *Spumante leuncula rictu*. C'est *leunculo* qu'il faut lire. Le mot *leunculus*, pour signifier un lionceau, ne se rencontre, d'après le savant Barthius, que dans la bible, au livre IV des Rois.

Vers 220. *Fortis et horrisonos*. Il vaut mieux lire *horrisonans*, quoique les trois éditions que nous avons consultées aient *horrisonos*.

Vers 230. *Sic puer in comitem rex*. Le roi avait alors vingt ans, et il est singulier qu'on lui donna l'épithète *d'enfant*. Néanmoins Rigord emploie le même mot, à la même époque.

C'est à la suite de ces vers que finit notre extrait du second livre de la Philippide, par lequel nous avons commencé, le premier ne renfermant rien qui eut rapport à notre sujet.

Vers 264. *Ferrandus erat hispanus gente*. Ferrand avait épousé Jeanne, fille de Baudouin de Constantinople, en l'an 1211. Ici commencent nos extraits du livre ix de la Philippide.

Vers 267. *Acharon moreretur in urbe*. Il vaudrait peut-être mieux lire *Acron*, nom que Guillaume-le-Breton donne à Ptolémaide au livre iv, vers 236. Voici ce que Rigord rapporte de la mort du comte de Flandre Philippe, en 1191: « Eodem anno Philippus comes Flandriæ in obsidione » Accii, Domino vocante, viam universæ carnis ingressus est. Terra vero comitis Flandriæ quæ » alium non habebat hæredem, ad Balduinum, nepotem suum devoluta. »

Vers 270. *Regina Elisabeth etc.* C'est Isabelle, épouse du roi Philippe. Voici ce que dit une chronique manuscrite: « Philippe fut couronné roy avec sa femme Elisabeth, fille de Baudowin, comte de Henault. Philippe, comte de Flandre, onclo d'Elisabeth, fut aucteur du mariage. etc. »

Vers 272. *Tempore multo*. Il vaudrait mieux lire: *haud tempore multo*.

Vers 282. *Ignarus facto quæ tali*. Cette version est approuvée par Gaspar Barthius.

Vers 289. *Paribusque*. Dès cette époque le comte de Flandre était au nombre des pairs de France. Mathieu Pàris ou son continuateur à l'année 1257, page 912, donne les noms des archevêques, évêques et princes qui jouissaient de cette dignité.

Vers 308. *Ducere Danum*. Trois éditions que nous avons consultées donnent cette version; cependant c'est *Damum* qu'il faut lire; *Damme*, ancienne ville maritime de la Flandre.

Vers 343. *Diadema resigno*. On peut lire dans Mathieu Pàris les détails de toute cette affaire d'abdication. Voici la réponse que fit, d'après une ancienne chronique, le roi Philippe-Auguste au légat du saint Siège, au même sujet: « Regnum Angliæ patrimonium Petri aut ecclesiæ » Romanæ nunquam fuit, nec est, nec erit. Rex Joannes multis retroactis diebus, volens fra- » trem suum, regem Richardum, regno Angliæ injustè privare, est inde proditione accusatus, » et coram eo convictus, damnatus fuit per judicium in curia ipsius regis; quam sententiam » pronunciavit Hugo de Pusatz episcopus Dunelm. Et ita nunquam fuit verus rex. Item si » aliquando fuit rex, et etiam verus rex, postea forisfecit regnum per mortem Arturi, de » quo facto damnatus fuit in curia nostra. Item nullus rex vel princeps potest dare regnum » suum, sine assensu baronum suorum, qui regnum tenentur defendere. Et si papa hunc errorem » tueri, allectus novæ dominationis libidine, contumaciter decreverit, exemplum omnibus regi- » bus dabit perniciosum (Matthœus Westmon). »

Vers 350. *Illius in dextra sceptrum resignans*. Mathieu de Westminster rapporte un fait assez curieux au sujet de cette résignation de son pouvoir que Jean fit au pape: « Sub iisdem » diebus vir quidam simplex et rectus, spiritu prophetiæ tactus, quod senserat de eodem rege » Johanne, manifestavit coram cunctis. Hic vir eremita fuit, et Petrus nuncupatus, qui eo » quod multis futura prædixerat, sapiens dicebatur. Hic inter alia quæ prædixit asserebat in » edito manifeste, quod Johannes non foret rex die Assensionis proximè sequenti, nec deinceps: » sed die illa corona Angliæ ad alium transferretur. Vacillabant corda multorum: sed in die prædicta » quando factus est rex Romani Pontificis tributarius, declaratum est verbum propheticum.

» Rex vero Johannes non intelligens Petri prophetiam, jussit eumdem Petrum cum filio suo » injustè suspendi patibulo. »

Le roi Jean, par le contrat qu'il fit, non seulement soumit l'Angleterre, comme un fief, au souverain Pontife, mais s'obligea encore à payer annuellement un tribut de mille marcs d'argent, sept cents pour l'Angleterre et trois cents pour l'Irlande. On peut voir la formule de soumission du roi Jean dans Mathieu Pàris, page 227, dans Mathieu de Westminster, page 272, et dans plusieurs autres historiens.

Vers 364. *Classis prima quies Calesi fuit.*

Voici comme Rigord rapporte le fait : « Philippus Magnanimus dimisso proposito eundi in » Angliam, cum universo exercitu suo divertit in Flandriam, et cepit Casellum, Ipram et » totam terram usque Brugias. Classis autem sua, quam Gravaringis dimiserat, secuta est » eum in portum famosissimum qui dicitur Dam. »

Vers 371. *Quod Bloetinorum etc.* Il est bon de lire au sujet des factions des Blavotins et des Isengrins, l'introduction au 2ᵉ volume de la chronique de Philippe Mouskes, par Mʳ le Baron de Reiffenberg, page LXXII, et suivantes, où l'on trouve cité un assez grand nombre d'auteurs qui en ont parlé.

Vers 381. *Belga covinnorum repertor etc.* Espèce de chariots dont se servaient les anciens Gaulois et les Bretons, au dire de Pomponius Mela, qui rapporte : « Dicimant non equitatu » modo et pedite, verum bigis et curibus gallicè armatis, corvinos vocant, quorum falcasis » axibus utuntur. » Lucain dit que ce furent les Belges qui inventèrent ces sortes de chariots: *Et docilis rector monstrati Belga covini.* Voyez aussi Màrtial, liv. XII, epigr. XXIV.

Vers 358. *Belgica regni pars tertia Galli.*

Ceci est d'après la division de César, laquelle fut changée peu après par Auguste, son successeur. Voyez Strabon, au commencement du livre IV.

Vers 398. *Granaque vero quibus gaudet squalata rubere.*

Il vaut mieux lire *scarlata*, quoique l'on trouve quelquefois *squalata* dans le même sens, témoin ce passage d'une vie de St-Louis : « Rex Ludovicus ab illo tempore nunquam indu- » tus est squalato, vel pano viridi, seu bonneta, nec pellibus variis, sed veste nigri coloris, » vel camelini seu persei. »

Vers 421. *Hic mentitus Ferrandus.*

Voici comme Rigord rapporte le fait: « Philippus transivit usque Gravaringas villam opu- » lentam in finibus Flandriæ, super mare Anglicum sitam, ad quam tota classis ejus secuta » est eum. Ibi ex condicto debebat comes Ferrandus venire ad regem et ei satisfacere de » omnibus injuriis qui in hoc, sicut in aliis, fidem non servans, per diem expectatus » integrum, nec venit, nec ni aliquo satisfecit, licet ad ejus petitionem dies ille ad satis- » faciendum de omnibus retroactis ei a rege assignatus fuisset. »

Mathieu Pàris, p. 228, donne les raisons de Ferrand pour ne pas venir à ce rendez-vous. Voici le portrait de Ferrand, que l'on trouve dans le manuscrit cité par Barthius. Malgré la partialité qu'on y reconnait, d'un partisan de la France, l'auteur doit cependant accorder d'assez belles qualités au malheureux époux de Jeanne.

« Ferrand, comte de Flandre, estait homme très vaillant, mais de mauvais mesnage, » portant sur soy beaucoup malfaictes de sa jeunesse, mortel ennemy, par entière trahison » de son souverain roy. Loyal et courtois a la part des dames. Favorisé de ses partisans » oultre mésure, lesquels il savait bien gouverner à son avantage. Rien ne lui manquait » sinon constance envers son roy. »

Vers 424. *Infelix quæ non bene vertat etc.* le sens est: *Infelix quæ non, quod melius fuisset, retro miserit et repulerit a se dona Johannis.*

Vers 429. *Adjiciens illis etc.* D'autres auteurs, au contraire, parmi lesquels Mathieu Pâris, disent que la garde de Damme fut entièrement négligée: « Cognoverunt (Angli et Flandri) » classem esse regis Francorum, quæ illuc nuper advenerat, et in ipsam omni fere custo- » dia carere, exceptis paucis marinellis. Exierant enim ad prædandum milites, quibus » navigium fuerat commissum, ut terram comitis Flandrensis depopulando vastarent. »

Vers 435. *Qua Guilliquino fieret contermina regno.*
C'est la Zélande, la Hollande et la Frise que l'auteur veut indiquer ici. Les commentateurs doutent de l'interprétation de ce nom *Guilliquin.*

Vers 437. *Lidus* ou *Liza*, la Lys, rivière.

Vers 449. *Salebericus heros.* Guillaume, frère du Roi Jean. Il fut surnommé *Longue-épée.* C'était un fils bâtard de Henri II.

Vers 453. *A pelago refluit in Danica littora fluctus.*
Partout Guillaume-le-Breton a écrit *Dan*, *Dano*, *Danica*, pour *Dam*, *Damo*, *Damica.*

Vers 464. *Jam quadringentas etc.* Mathieu Pâris n'est pas d'accord sur le nombre de ces vaisseaux: « Angli ad arma prosiliunt, classem acriter invadunt, et in brevi nautis sub- » jugatis, funibus navium præcisis, trecentas ex iis, frumento, vino, farina, carne, armis » ac rebus aliis onustas, versus Angliam Neptuno committunt. »
Plus loin il ajoute: « In hoc autem casu rex Francorum et tota fere transmarin a nobi- » litas amiserunt, quod in rebus humanis dulcius habuerunt. » Rigord passe légèrement sur un aussi grave événement, auquel néanmoins il fut présent. Français, il parle d'une manière figurée, d'autant plus à son aise, que les femmes et les enfants des Français, n'étant pas sur les lieux comme lui, il pouvait présenter le fait à sa façon.

Vers 479. *Germanosque duces etc.* Quoiqu'ayant adopté la version que les personnes indiquées ici sont les frères de Robert de Poissy, nous croyons que ce sens n'est pas le véritable. Barthius se contente de dire : « Ignotum quos germanos duces ibi amissos dicat. »

Vers 498. *Summasque necesse*, pour *saumas,* chevaux de somme. Ce mot est assez fréquemment employé dans les écrivains du moyen-âge. Roger de Hoveden rapporte à l'année 1571, que : « Excommunicavit Robertum De Broc qui die præcedente amputaverat caudam sau- » merii sui. »

Vers 522. *Se carabis procul a terrâ etc.* C'est une espèce de canot. Isidore de Séville, liv.

xix, chap. 1, dit: « Carabus parva scafa ex vimine facta, quæ contexta crudo corio, genus » navigii præbet. » Un autre auteur donne la même définition: « Carabus parva scapha ex » vimine et corio. »

Vers 551. *Quis me teste Deo etc.* Rigord nous fait connaître de la manière suivante, les raisons qui avaient engagé Philippe-Auguste à se rendre en Angleterre, projet que la guerre de Flandre vint renverser: « Causa quæ Philippum regem moverat ad hoc, ut vellet in An» gliam transfretare, fuit ut episcopos qui diu à sedibus suis ejecti in regno suo exsulabant, » suis ecclesiis restitueret, ut divinum servitium, quod jam per septennium in tota Anglia » cessaverat, faceret renovari, et ut ipsum regem Johannem qui nepotem suum Arturum occi» derat, qui et plurimos parvulos obsides suspenderat et flagitia innumerabilia perpetraverat, » vel pœnæ condignæ subjiceret, vel a regno omninò ejiciens, secundum agnominis sui inter» pretationem, omninò efficeret sine terra. »

Vers 559. *Pandulpho judice.*
En 1213, Pandolphe, cardinal sous-diacre de l'Église Romaine fut envoyé en Angleterre, comme légat du saint père, pour mettre un terme aux discordes de Jean et de l'Église.

Vers 565. *Sexaginta viros.* Dans son histoire en prose, notre auteur dit que le roi rendit les ôtages de Gand, d'Ypres et de Bruges, pour trente mille marcs d'argent.

Vers 575. *Nec sit mora dicto.* Il paraît, d'après ce passage, que l'incendie du reste de la flotte de Philippe-Auguste fut le résultat d'une délibération. Un autre auteur rapporte que ce fut la suite d'un mouvement de colère: « Paucas autem naves quæ remanserant apud Dam, » qui est portus Flandriæ, unde abductæ fuerant septingentæ, jussit rex in ira et indignatione » comburi. » L'on peut voir le récit de Mathieu Pâris sur cet événement.

Vers 583. *Quod regnum Anglorum per nos sibi Roma subegit.* Voici la formule du serment que le roi Jean prêta entre les mains du pape Innocent: « Ego Johannes, Dei gratia rex » Angliæ et dominus Hyberniæ, ab hac hora et in omnia fidelis ero Deo et Beato Petro, et » ecclesiæ Romanæ, et domino meo papæ, domino Innocentio, ejusque successoribus, catholicè » intrantibus. Nec ero in facto, in dicto, consensu vel consilio, ut vitam perdant vel mem» bra, vel mala captione capiantur. Eorum damnum si scivero, impediam, et remanere (non » fieri) faciam si potero. Aboquin eis, quam citius potero, intimabo, vel tali personæ dicam » quam eis credam pro certo dicturam. Consilium quod mihi crediderint, per se vel per » nuncios suos, suas vel per litteras, secretum tenebo, et ad eorum damnum nulli pandam, » me sciente. Patrimonium B. Petri et specialiter regnum Hyberniæ, adjutor ero ad tenen» dum et defendendum contra omnes homines pro posse meo. Sic me adjuvent Deus et hæc » Sancta Evangelia. Amen. »

Vers 594. *Non ubi barbaricæ etc.* Il est curieux de voir un Breton au langage âpre et inculte, donner le nom de barbare à la langue flamande.

Vers 644. *Cursu festinant rapto. Rapto* pour *rapido*, comme dans ces vers de Lucain, livre iii et iv : *Agmine nubiferam rapto supervolat Alpem.*
ainsi qu'au livre iv, ... *rapto tumulum prior agmine cepit.*

Vers 705. *Hinc quoque casselli.* Rigord, à la page 213, rapporte : « Philippus rex receptis obsidibus » de Gandavo, Ypra, Brugis, Insula et Duaco, in Franciam est reversus. Et retinens in » manu sua Insulam, Duacum et Cassellum, obsides suos eis absolutos remisit. Gandavi vero, » Ypræ et Brugarum obsides pro xxx millibus marcarum argenti in pace reddidit. Insulam » vero propter malitiam inhabitantium in ea, funditus evertit, Cassellum semidirutum dereli- » quit, Duacum in manu sua retinens. »

Vers. 723. *Fratremque Guarinum.* Barthius pense que le poète ne donne à Garin le nom de frère du comte de Saint-Pol que parce que tous deux étaient de l'ordre de Saint-Jean de Jérusalem. Rigord, sous l'année 1213, a écrit un bel éloge de Garin.

Vers 736. *Diceret ipsa sibi.* Il vaudrait mieux écrire *Duceret.*

Vers 746. *Non ut Pythagoræ vano phantasmate ludar.* Pythagore, né à Samos, et fils de Mnesarque, jouaillier, fut longtemps disciple de Phérécydes Syrien. Il fut le premier qui enseigna le dogme de la Metempsycose, ou de la transmigration des âmes d'un corps dans l'autre. En parlant de lui-même, il assurait que d'abord il avait été cet Euphore qui fut tué à la guerre de Troie; qu'ensuite il avait été Hermotine; après Pyrrhus le pêcheur; et enfin Pythagore le philosophe. Dans ses discours, il réprimait surtout la cruauté envers les bêtes. Il était tellement préoccupé et persuadé de la vérité de son système de transmigration que, passant un jour dans la rue, près d'un homme maltraitant outre mesure son chien qui jetait des cris lamentables: Arrêtez, arrêtez, lui cria Pythagore, ne frappez plus; c'est l'âme infortunée d'un de mes amis, je le reconnais à sa voix.

Vers 748. *Panthoides Euphorbus erat.*
Euphorbe était un noble Troyen qui, d'après Homère (Illiade, livre xvii), fut tué par Ménélas. Ovide nous rappelle l'opinion de Pythagore dans les vers suivants:

Ipse ego (nam memini) Trojani tempore belli
Panthoides Euphorbus eram.

C'est dans le xve livre des méthamorphoses, qu'Ovide nous explique à fond et d'une manière admirable, les dogmes de Pythagore.

Titre du chant dixième. *Agmina jam instruit Otho.* Les historiens ont singulièrement varié dans la manière dont ils ont dépeint ce souverain. Tous en ayant parlé longuement soit en bien soit en mal, nous nous contenterons de rapporter une anecdote miraculeuse, peu connue, que l'on trouve dans Thomas de Walsingham, relativement à la mort d'Othon. Voici le passage: « Anno M CC XV Otho quondam imperator, adversante sibi fortuna post bellum proximè » supradictum, in Saxoniam reversus privatam vitam toto ævo suo duxit in Ducatu, qui sibi » jure hæreditario competebat. Tandem dissenteria morbo laborans, convocatis episcopis, alio- » que clero, instanter cum lacrymis absolutionem super suam rebellionem petiit et accepit. Miles » quidam Anglicus, dictus Philippus de Bona villa, qui sub isto Othone plurimis annis mili- » taverat, sæpe de illo cum magna devotione referre solebat. »

VERS 770. Ce passage jusqu'à *dehinc Otho etc.* a été retranché par Gaspar Barthius.

VERS 816. *Nemo nisi non donatus abibit.* Il vaut mieux adopter la version: *mihi non donatus,* car ce vers a évidemment été pris par Guillaume-le-Breton dans Virgile qui, au livre cinq, vers 305, a dit:

Nemo ex hoc numero mihi non donatus abibit.

VERS 840. Au lieu de *Tu dite Karoli etc.* que portent quelques éditions, il semble préférable d'écrire avec Barthius: *Tu dic Karolide.*

VERS 926. *Qui nullum superesse marem etc.* Voici le passage d'une chronique sur les faits et gestes de Charlemagne, qui explique le fait dont il est ici question: « Dum imperator » Carolus propter adventantium frequentiam vel infestationem indomitissimorum Saxonum vel » latrocinia piraticamque Nordmannorum, sive Maurorum, apud Aquisgrani diutius conse- » disset, bellum autem contra Hunnos a filio ejus Pipino gereretur, exeuntes ex septentrione » Barbaræ nationes Noricum et Orientalem Franciam, magna ex parte depredatæ sunt. Quod » ille comperiens, per se ipsum ita omnes humiliavit, ut etiam pueros et infantes ad spadas » metiri præciperet, ut quicumque eamdem mensuram excederet, capite plecteretur. »

D'autres attribuent ce fait à Clotaire.

VERS 969. *Tot latera ambiti etc.* c'est-à-dire, *Circumcincti, circumpositi lateribus armatorum.*

VERS 980. *Præsumat quod quis tractare sacrato bella die.*

Au rapport de Mathieu Paris, plusieurs chefs s'étaient opposés à ce que l'on combattit un dimanche: « Decreverunt communiter campestre prælium cum hoste: sed quia dies Domi- » nica erat, visum est sapientioribus de exercitu, et maximè Reginaldo, quondam comiti » Boloniæ, inhonestum esse in tanta solemnitate bellum commitere, et tantum diem homi- » cidio et effusione sanguinis humani violare. Placuit consilium imperatori romano qui » constanter affirmavit talis diei conflictu se nunquam lætum reportare triumfum. »

VERS 997. *Jam patris patrum gladio etc.*

C'est-à-dire, le glaive spirituel, l'anathème, l'excommunication. C'est une locution très fréquemment employée par les auteurs du moyen-âge.

La chronique en prose développe le mêmes idées. Lorsque les trompettes sonnèrent et que le combat commença, Richard se plaça derrière le Roi, en qualité de châpelain, et entonna les psaumes, aidé par un clerc, ainsi qu'il le raconte. Il est très probable que ce clerc n'était autre que Guillaume-le-Breton lui-même.

VERS 1025. .... *Excepta satis arcto Ponte Bovino.*

Bouvines est un village de la châtellenie de Lille, sur la rive droite de la Marque, entre Lainghin et Cysoing, l'ancien chemin de Lille à Tournai traverse ce village. Le pont, à l'époque de notre bataille, était placé à deux cents pas plus haut du côté de Louvil.

La *Gallo Flandria* de Buzelin contient des détails précieux aux articles *Pons Bouvinensis et Cysonium;* mais comme tous les historiens du temps, il attribue la chronique de Guillaume-le-Breton à Rigord.

Nous noterons ici une erreur singulière de Mézerai (abrégé chronologique de l'histoire de

France) qui prend Bovines sur la Meuse, pour le village de Bouvines sur la Marque.

Vers 1048. *Rex ilico surgit et intrat ecclesiam.*

Malgré les nombreuses dissertations qui ont été faites à ce sujet, il est plus que probable que c'est dans l'église du village de Bouvines qu'entra le roi pour prier. Son emplacement n'était qu'à 30 ou 40 toises de l'endroit où était alors le pont.

Guillaume-le-Breton ne parle point ici d'un fait rapporté par Buzelin et un grand nombre d'auteurs, c'est que Philippe, pour communiquer plus d'élan à l'armée aurait déposé son casque surmonté d'une couronne, sur la table de l'autel, en disant: « Compagnons, si vous » connaissez quelqu'un parmi vous plus digne que moi de porter cette couronne, mettez-la » sur sa tête, qu'il vous conduise au combat, je jure de lui obéir et d'être le premier à » le suivre! »

D'autres historiens ajoutent que prenant une coupe de vin dans laquelle on avait rompu des morceaux de pain, il la passa aux seigneurs de sa suite, après y avoir gouté, et prononça les paroles suivantes d'une voix forte et animée: « Que ceux qui ont bu et mangé à » cette coupe, jurent tous de vaincre ou de mourir ici pour le maintien de l'honneur » français! »

Ces faits sont vraisemblables, et dans le caractère de Philippe-Auguste et dans l'esprit de la nation; mais il paraîtra toujours singulier que, s'ils sont vrais, Guillaume-le-Breton, si enthousiaste du roi, n'en ait fait aucune mention.

Vers 1060. .... *Alto*
Insilit altus equo.

Voici le passage de la chronique de Rigord: « Quo audito rex intravit ecclesiam, et breviter » orans ad Dominum, egressus iterum arma induitur et alacri vultu, nec minore lætitia quam » si ad nuptias vocaretur, equum insilit. »

Vers 1087. *Erigit in carro palum, paloque Draconem.*

Le poëte ne dit pas pourquoi Othon joint l'aigle au dragon. Ces emblêmes sont ceux de l'empire et des anciens princes Saxons, comme l'atteste Wittikind, *Rerum Saxon.* lib. I: « Hatha- » gat arripiens signum, quod apud Saxones habebatur sacrum, Leonis atque Draconis, et » desuper aquilæ volantis insignitum effigie, quo ostentaret fortitudinis atque prudentiæ et » earum rerum efficaciam, et motu corporis animi constantiam declarans. »

Vers 1098. *Quod cum flamma habeat vulgariter aurea nomen.*

L'oriflamme, ou drapeau consacré à St-Denis. Lorsque la guerre était déclarée, on allait le prendre en grande cérémonie, et c'était presque toujours un évêque qui le portait: « Consue- » verant antiquitus reges Francorum quod quandocunque contra hostem arma movebant, vex- » illum desuper altare beati Dionysii pro tutela seu custodia secum portabant et in prima acie » pugnatorum ponebant. »

L'on peut voir dans la chronique de Turpin, sur Charlemagne, que les Sarrasins avaient aussi une espèce d'oriflamme, ou drapeau rouge, placé sur un char traîné par huit bœufs, et occupant le centre de l'armée. Tant que cet étendard était debout, aucun combattant n'eut osé prendre la fuite.

Vers 1139. .... *Suadente Garino.*

Le chevalier, ou le frère Garin, ou l'élu de Senlis (il porte indistinctement ces trois noms dans l'histoire) remplissait les fonctions de premier ministre auprès de Philippe-Auguste. Il ne fut créé grand chancelier du Royaume qu'à l'avènement de Louis VIII. Lors de la bataille de Bouvines, il n'était que proposé à la prélature, et n'était point encore évêque de Senlis, en titre. Il savait allier aux qualités de l'homme d'état, les talents d'un grand capitaine. Sa vie fut d'un sage et sa mort d'un philosophe chrétien.

Vers 1171. *Et domini per utrumque femur etc.*

Des commentateurs ont pensé que cette blessure à travers deux cuisses d'un cavalier, est au moins extraordinaire, sinon impossible. Il n'est nullement étonnant, que le blessé n'ait pu, comme il est dit dans le vers suivant, arracher la lance. Gaspar Barthius propose la correction que voici:

Vixque potest hastile aliquis evellere coxis.

La chronique en prose rapporte le même fait d'une manière plus probable et plus simple: » Hic percussus fuit in aliâ acie Michael de Harnes a quodam Flandrensi lancea, per scutum » loricam et femur et consutus fuit alneæ sellæ et equo, et ita tam ipse quam equus » corruerunt in terram. »

Vers 1180. *Dacisque securibus.* D'autres éditions portent *daguisque*, mot qui serait formé de dague en français ou *degen* en flamand et en allemand. Plus loin notre auteur donne à la dague l'épithète de *Bipennis* pour exprimer que cette arme était à deux tranchants.

Vers 1213. Quoique plusieurs éditions estimées portent: *Te perimit Francis*, il est clair que c'est une faute, et qu'il faut lire:

Te perimit Francus, fero dum fata minaris.

Vers 1215. *Nec te servari sinit ad commercia.*

Ce dernier mot est employé ici dans un sens assez détourné, puisque l'auteur veut dire qu'Eustache n'aura pas même la faculté d'être racheté. Oderic Vital se sert du mot *redemptio*, *rançon*, dans le même sens, et avec plus de justesse.

Vers 1227 ..... *Pars carne nimis etc.*

L'histoire en prose dite de Rigord rapporte les mêmes circonstances: « Dux Burgundiæ, qui » erat valde carnosus, et flegmaticæ complexionis, prosternitur in terram, equo suo ab hostibus » occiso. Densatur itaque circa bellum, cunei Burgundionum circumvallant illum, adducitur » alius equus, de terrâ suorum manibus elevatur, equo sistitur, gladium vibrat in dextra: » dicit se velle ulcisci lapsum suum, et invadit hostes cum iracundia. Nec discernit cui obviet, » sed in omnibus sibi obviantibus casum suum ulciscitur. Non aliter quam si equum ipsius » eorum quivis occidisset. »

Vers 1244. *Quoque armaturæ etc.*

Cette phrase assez peu claire, pourrait se rendre en prose par celle-ci: « Vestis quæ in » suprema armatura consuta, cuique certis signis insignia facit, scilicet ut dignoscatur hostis » ab amico. »

L'on sait qu'il était d'usage alors de porter par-dessus l'armure une sorte de tunique sur laquelle était brodé l'écu aux armoiries.

Vers 1250. Entre *jacet* et *resupinus*, il faut intercaller le mot *hic*, sinon le vers est défectueux.

Vers 1252. ...... *Ore saburram.*
Ce mot signifie ici la terre, le sol, du sable quelconque. Virgile, Horace et Ovide se servent de ce mot dans ce sens.

Vers 1282. ..... *Collumque amplexus Iberi.*
Un grand nombre d'auteurs entr'autres Mela, Oppianus, Gratius, Nemesianus ont vanté la beauté des chevaux espagnols. Barthius pense que Guillaume aurait plus facilement pu écrire: *Collumque amplexus equinum.*

Vers 1290. *Pondus enim Belle totum si inclinat in illos.*
Cette belle expression se trouve dans la chronique dite de Rigord: « Tandem totum pondus belli » versum est in Ferrandum et in suos. » Ainsi que dans Guillaume de Nangis : « Sed Simonem » totum belli pondus convertitur. »

Vers 1310. *Intereà pugnæ in medio rex ense relicto.*
Quoique ce dernier mot se trouve dans la plupart des éditions, il vaudrait mieux mettre *ense retecto*, car il est bien plus probable qu'en ce grave péril le roi tira son épée du fourreau, que de supposer qu'il en abandonna l'usage.

Vers 1324. *Quarum cuspis erat etc.* L'histoire en prose décrit ces armes d'une manière qui diffère un peu: « Hostes enim quodam genere armorum utebantur admirabili et hac- » tenus inaudito. Habebant enim cultellos graciles triacutos quolibet acumine indifferenter » secantes, a cuspide usque ad manubrium, quibus utebantur pro gladiis. »

Vers 1326. *Cuspidis in medio uncos emittit acutos.*
Ce fut avec ces crochets qu'on arracha le Roi de son cheval, comme le prouve ce passage de Rigord: « Pedites circumvallaverant regem et ab equo uncinis et lanceis gracilibus » in terram ab equo provolverunt. »

Vers 1334. *Donec ei quidam reliquis audacior.*
Il se trouve ici une différence assez remarquable entre Guillaume-le-Breton, la chronique en prose et Mathieu Pâris. « Reginaldus comes Boloniæ, dit la chronique de Rigord, omnibus aliis omissis ad » ipsum regem in ipso pugnæ initio pervenit; sed cum prope regem esset, dominum suum, ut » arbitror, reperiens, ab ipso declinavit, et congressus est cum Roberto comite Drocarum » Mathieu Pâris au contraire veut que ce soit le comte de Boulogne qui ait renversé le Roi de cheval: « At comes Reginaldus qui ipsum exheredatum comitatu suo expulerat, cum » cognovisset, lanceam direxit in eum, regemque in terra prostratum gladio interficere » satagebat. Sed miles quidam qui cum aliis ad regis custodiam fuerat deputatus, ictibus » dicti comitis se opponens, pro rege interfectus est. »
Matthieu de Westminster rapporte que le Roi eut ce jour-là trois chevaux tués sous lui. Si ce fait était vrai, il est probable que Guillaume ne l'aurait pas passé sous silence.

Il y a lieu de s'étonner que notre auteur ait oublié de célébrer le dévouement de Pierre Tristan, que Rigord rapporte en ces termes: « Pauci milites qui cum rege reman-» serant, et supradictus Galo qui vexillo sæpius inclinato, auxilium vocabat, et specialiter » Petrus Tristanidos, qui spontè ab equo descendens se pro rege ictibus exponebant, eosdem » pedites prosternunt, dissipant et occidunt. » M. Le Bon, dans son recit de la bataille de Bouvines, a suivi cette version, de préférence à celle de Guillaume-le-Breton.

Vers 1380. *In Bacchi legimus portasse capanea cunas.*

Bacchi cunæ est une périphrase pour signifier la ville de Thèbes. Capanée fut un des capitaines que Polynice amena au siége de Thèbes. Le premier il escalada les murs et les habitants le lapidèrent. Voyez à ce sujet Stace et Apollodore. Notre poëte ne pouvait choisir chez les anciens une meilleure comparaison que celle du géant Capanée, dont Papinius raconte des choses si extraordinaires.

Vers 1382. ..... *nunc sanguine pugni.*

Il vaut mieux écrire selon quelques variantes: *sanguine pingui.*

Vers 1402. *Ipsius a regno fuerant qui causa fugendi.*

D'autres éditions portent:

Ipsius e regno fuerant qui causa fugandi.

Vers 1538. *Dum memor est celeri solum salvare fugâ se.*

Une chronique composée par un Allemand, raconte autrement la fuite d'Othon : « Henricus » dux cum imperatore Othone ivit in auxilium Fernandi comitis Flandriæ contra Philippum » regem Franciæ. Tandem maximum et crudelissimum bellum inter ipsos exarsit, prope » pontem Bovinum in terra Tornacenci, in quo rex Franciæ cepit quatuor comites præ-» dictos comitem Flandriæ, comitem Boloniæ, comitem Hollandiæ, ac fratrem regis Angliæ. » Otho vero imperator et duc Henricus, in unùm sic conglobati fuerunt ut acies Francorum » eos separare non possent, et sic evaserunt. »

Vers 1570. ...... *Galericius heros.*

C'est ainsi qu'il faut écrire ce mot; car comme il se trouve dans le texte, le vers est boiteux. Voyez sur Thomas de Saint-Valery, guerrier célèbre et même homme lettré, l'historien Rigord, page 220 et 221.

Vers 1593. *Effusosque avida sorbescens fauce cruores.*

Ce mot *sorbescens* nous a tout l'air d'un barbarisme qui gâte malheureusement un beau passage, et des vers élégants. Pour ce motif, le commentateur Barthius croit que cette version est fautive et que Guillaume-le-Breton avait écrit:

Effusosque avida sorbens vice fauce cruores.

ou bien *subsorbens fauce.*

Vers 1610. .... *Nere queat præsul gerere arma notari.*

En effet, au titre premier de la troisième décrétale, il est dit: « Clerici arma portantes et » usurarii excommunicentur. » Cet évêque de Beauvais s'appelait Philippe et était parent du roi.

Vers 1684. *Nec vitam debere fugæ dignatur inerti.*

C'était l'idée que l'on avait des soldats de ce parti et de ses généraux, comme le rapporte une ancienne chronique: « Rex Franciæ habebat in suo exercitu quosdam milites strenuosissimos » et ad pugnam exercitatissimos quorum consilio regebatur. Exercitus autem uterque quodam » flumine interfluente dividebantur, sicut quorumdam religiosorum relatione virorum audivimus. » Tunc præfati milites accedentes ad regem Franciæ, alloquebantur eum in hunc modum: » Domine, nosti quam fortis sit in pugna Otho imperator. Habet quoque auxilio suo in pugna » viros probatissimos, videlicet comitem Flandriæ et comitem Boloniæ et alios complures, quos » cognovimus et tantam ipsorum esse ferocitatem, ut malint in bello cadere in mortem, » quam de pugna turpiter fugere. Acquiesce ergo consilio nostro, ut non videas populum » tuum immani cæde et strage corruere. »

Vers 1699. ...... *Quem quinque sequuntur*
Vix socii.

Rigord dit qu'il était appuyé, dans son énergique défense, par six combattants: « Comes » Boloniæ adhuc pugnans, evelli non poterat de campo; adjutus tantùm sex militibus qui eum » nolentes dimittere, cum eo pugnabant. »

Vers 1717. *Tecturam funibus quæ latis ferrea latam etc.*

Barthius appelle ce passage *monstrum contaminationis,* et il propose la version suivante: « Tecturam gumfis quæ latis ferrea latum ventrem velat equi. » — Il ajoute: « Gumfi, sunt » concatenationes aut squamiæ quas arcte clausas et implicatas, corporibus ad modulos eorum » inducunt: Vulgo *Panzer* dicunt (en allemand), Papias: Gumfus, concatenatio, conglutinatio. » Significat et funem hoc modo inflexum. »

Vers 1767. *Me bone, permittas etc.*

En grec ὠγαθε (ôgathe). Exclamation par laquelle on invoque la commisération.

En terminant les notes du onzième chant, nous devons prévenir que pour bien le comprendre, il faut lire l'histoire en prose dite de Rigord, qui diffère en quelques points. Ce que dit notre auteur de Jean de Nigelle dans les derniers vers, n'est guère vraisemblable, et se trouve raconté autrement dans Rigord.

Vers 1788. .... *Antidotum gaudebant esse laboris.*

Cette périphrase pour exprimer le repos, le sommeil, est de bien mauvais goût.

Vers 1798. *Runcinus caput ignoto etc.*

Destrier et roussin, sont les deux oppositions de la race chevaline. L'un est le partage du chevalier, l'autre celui du manant.

Vers 1807. *Carpentasse sibi etc.*

L'auteur, en se servant de ce verbe, veut en former une sorte de jeu de mots, avec *carpentum*, espèce de char en usage chez les Romains. Des mots *carpentum* et *carpentare* est dérivé *carpentarius*, d'où est venu charpentier.

Vers 1813. *Rhedam quamque rotis etc.*

Rheda est un char porté sur quatre roues et non sur deux roues, comme on l'a cru mal

à propos. Papias en parle dans ce sens: *Reda genus vehiculi est quatuor rotarum*: de même qu'Isidore liv. 12, chap. XII: «Reda, genus vehiculi quatuor rotarum; has antiqui retas » vocabant quia tot haberent rotas.»

Le *Cisium*, au contraire, que l'on a cru être un quadrige, était une espèce de voiture à deux roues. Les Flamands ont conservé ce mot dans ce sens dans leur langue.

Vers 1832. *Gratus agit grates grato rex corde.*

Ce fut sans doute, et tous les auteurs le font observer, une faveur toute particulière de Dieu, ou comme on le dit vulgairement, par un heureux hasard, que Philippe remporta cette victoire; car toutes les chances étaient contre lui.

Mathieu Pâris dit: «Rex Franciæ de tam inopinata victoria lætus gratias Deo exsolvit » qui sibi talem concessit ab adversariis portare triumphum.»

Vers 1835. *Sylcanectensis extra urbis mœnia cellam condit etc.*

Rigord rapporte: «Quia vero pater et filius de tam magnis adversariis eodem tempore trium- » fare meruerunt, utriusque triumfi memoriam rex Philippus ædificari fecit abbatiam de » ordine S. Victoris Parisiensis, juxta Sylvanectum, quæ appellatur Victoria.»

Cette abbaye fut dédiée à la Sainte Vierge. L'auteur d'une chronique manuscrite française fait mention du même fait en ces termes: «Il feit construire prez de Senlis une église en l'honneur de la glorieuse Vierge Marie, en mémoire de sa victoire, laquelle il feit nommer nostre Dame de la victoire.»

Vers 1845. *Cum nil vincendum nisi sola superbis restet.*

C'est ce qui a fait dire à un certain Zozime:

Cum bene pugnaris
Cum cuncta subacta putabis,
Quæ nos infestat
Vincenda superbia restat.

Vers 1871. *Nescio quo retegente dolos misisse latenter etc.*

Rigord raconte le fait plus clairement, mais sans assurer que le rapport au Roi fut exact : «Cum esset rex Bapalmis intimatum est ei quod comes Boloniæ Reginaldus nuncium » post prælium miserat ad Othonem, suggerens ei ut Gandavum accederet ei vires recolli- » gens, auxilio Gandaviorum et aliorum, bellum renoverat. Quo audito, sive veridico auctore » sive non, rex admodum perturbatus, ascendit in turrim ubi positi erant duo majores » comites, Ferrandus videlicet et Reginaldus et ira dictante improperavit ei ...... Hæc omnia » inquit, fecisti mihi, vitam tibi non adimam; sed donec hæc omnia lucris, ergastulum » non evades.»

Vers 1880. *Jure ligabat honor comitatus militiaris.*

Ce dernier mot est une licence poëtique pour *militaris*. On en trouve des exemples dans les plus grands écrivains.

Vers 1912. ..... *Jugi in carcere vives.*

C'est-à-dire, tu seras puni par une prison perpétuelle. Les écrivains ne sont pas d'accord sur les effets de cette menace, et la durée de la captivité du comte Ferrand et du comte

de Boulogne est un objet de discussion. Rigord, chapitre CCXXIV, rapporte: « Rex inito cum » uxore Ferrandi et Flandrensibus colloquio XVI kal. Novemb. contra spem et voluntatem » ferè omnium de consueta consuetudine suo concessit ut Godefrido filio ducis Brabantiæ » quinquenni, in obsidem sibi dato, et omnibus munitionibus Flandriæ et Henoldiæ eorumdem sumptibus omnino destructis, tam ipsum Ferrandum quam alios proceres, reddita » pro unoquoque legitima redemptione, tanto delicto debita ad propria remitteret, carcere » liberatos. »

Comme dans ce passage, il ne nomme pas expressément Reginald, comte de Boulogne, quoiqu'il fut un des principaux acteurs dans toute cette affaire, Rigord parait ne parler que des autres seulement. D'autres auteurs rapportent qu'il demeura en prison jusqu'à sa mort.

L'auteur incertain d'une chronique de Normandie, raconte à l'année 1209: « Bellum gestum » est apud Bouvinas; capti sunt comites atque eorum exercitus victus a rege Francorum Philippo. » Quo audito Otho imperator qui pro rege Anglorum, veniebat in dictorum comitum auxilium, ad partes suas revertitur. Ferrandus vero, comes Flandrensis, Parisiis in turri » quæ vocatur *Le Louvre*, Rainaldus comes Boloniæ in turri de Gollet perpetuo incarcerantur, atque ibidem moriuntur. »

L'absence d'Othon du lieu de la scène, selon ce chroniqueur, est une erreur propre à nous inspirer de la défiance sur ce passage et la date dont il est fait mention. De plus cet écrivain commet une autre erreur manifeste en rapportant que le comte demeura dix ans en prison, et mourut en 1219.

Un autre chroniqueur place la délivrance du comte Ferrand, quatre années après la mort du roi Philippe, contrairement au recit de Rigord: « Le jour des Roys 1227, Ferrand, comte de Flandres fut delivré en payant sa rançon, lequel fut reçeu à la court, et le très bien venu vers sa tante la régente. »

Conrad d'Ursperge dit expressément que le comte Reginald mourut en prison; Mathieu Pâris dit le contraire. Au milieu de tant de contradictions nous dirons, avec le commentateur Gaspar Barthius: « Tam incredibilis varietas est scriptorum in his temporibus ut » timidè quid statui, nisi plurimis benè excussis, debeat. »

Vers 1923. *Compedibus vinctum geminis etc.*

Il est curieux de comparer ici le recit de Rigord: « Rex cum hæc dixisset, fecit eum » Peronam abduci et ibi in turrim munitissimam includi et cautissime custodiri, ligatum » compedibus mira substilitate perplexis et fère indissolubilibus, conjunctis invicem catena » tantæ brevitatis quod vix passum efficiat semiplenum. Ejusdem catenæ medio inserta erat et » alia catena, longitudinis x pedum, infixa caput alterum cuidan mobili trunca quod duo » homines movere poterant, quoties comes iturus erat ad secreta naturæ. »

Louis XI se servit des mêmes moyens pour garder ses prisonniers, ainsi qu'on peut le voir dans le x[e] livre de Philippe de Commines.

Vers 1945. *At Ferrandus equis evectus etc.*

Rigord donne de plus amples détails sur le voyage du noble prisonnier: « Omnes autem » cujusque generis, sexus et ætatis homines ad tanti triumfi spectacula concursantes, rusticos et messores, intermissis operibus, falcibus, rastris et tribulis, in collo suspensis » (erat enim messionis tempus) ad vias catervatim ruentes, cernere cupientes Ferrandum in vinculis

» quem modo formidabant in armis. Nec verecundabantur illudere ei rustici, vetulæ et » pueri, nacta occasione ab æquivocatione nominis, quia nomen ejus tam equo quam homini » æquivocum erat. »

Vers 1948. *Nomen idem comitis et equorum.*

Le char était attelé de quatre chevaux bais, et le peuple lui lançait l'amère raillerie bien connue:

Quatre ferrans bien ferrés
Mènent Ferrand bien enferré.

La malheureuse bataille qui eut un si fatal résultat pour la Flandre, avait duré depuis une heure et demie de l'après-midi jusqu'à sept heures du soir, et par conséquent en moins de sept heures fut détruite ou dispersée l'armée la plus formidable qui eut paru en Flandre depuis l'invasion des Germains.

Vers 1949. .... *Luparæ claudendus in arce.*

Ce château, à la fois forteresse, palais et prison, n'était pas d'abord dans Paris. Plusieurs lettres et ordonnances, datées de cette forteresse par les rois qui y résidaient, portent ces mots: *Apud Luparam, prope Parisios;* au Louvre, près de Paris. On a établi plusieurs conjectures sur l'origine de ce nom. C'est vers 1204, que Philippe-Auguste fit bâtir la tour du Louvre.

Charles V repara et accrut beaucoup les bâtiments du Louvre. Les changements qu'il éprouva sous les règnes de Henri II et de Louis XIV, ne laissèrent rien subsister de son ancien état.

Nous mettrons fin ici à ces notes en prevenant que la chronique de Philippes Mouskes donne aussi la relation de la bataille de Bouvines, d'une manière circonstanciée et avec des détails qu'on ne trouve pas ailleurs. Comme l'a très bien fait observer M. De St-Génois, Bouvines et Roosebecke sont deux noms qui rappellent les plus désastreux souvenirs de la Flandre. La journée de Bouvines amena le démembrement de ce beau pays, celle de Roosebecke en 1382, donna le coup de mort au comté.

Les trois principaux chefs de la confédération moururent d'une manière misérable. L'empereur Othon, retiré au chateau d'Habsbourg, mourut dans les accès d'une maladie frénétique, vers 1218. Le Comte de Boulogne, accablé de chagrins et d'ennuis, termina ses jours dans sa prison, à peu près à la même époque. Ferrand, maladif, languissant, finit sa vie à Noyon, en 1233, dans les douleurs de la gravelle, maladie cruelle qu'il avait contractée dans sa prison.


BOSTON PUBLIC LIBRARY
3 9999 06561 029 5

